



INFORMATEUR JUDICIAIRE

NANTES ATLANTIQUE

La rénovation de l'aéroport
devra attendre

VENDÉE

La prévention pour
éviter le redressement
judiciaire

Jérôme
GUILBERT
Président de
GB Investissements

“ ON VA VERS DE LA
RESTAURATION
LOISIR ”

PODCAST

les carnets DE LA TRANSMISSION

Serrurerie Luçonnaise

In Extenso



Pierre
Bonnet



Teddy
Brochard

IJ | In Extenso





ours

DIRECTION
Directeur de la publication
Guillaume LALAU
Directrice
Laëtitia BLANCHARD

RÉDACTION
redaction@informatateurjudiciaire.fr
Rédactrice en chef
Nelly LAMBERT
Journalistes
Éric CABANAS, Alexandrine DOUET, Marie LAUDOUAR, Nicolas LE PORT
Secrétaire de rédaction
Gildas PASQUET
Ont participé à ce numéro
Florence FALVY, Karine LIMOUZIN

CRÉATION ARTISTIQUE
Directeur artistique
David PEYS
Maquettiste
Camille JUREK
Photographe (couverture)
Benjamin LACHENAL

ANNONCES LÉGALES
annonces-legales@informatateurjudiciaire.fr
Responsable du service annonces légales
Isabelle OLIVIER
Assistante de direction
Rozanne GENDRON
Assistante administrative
Lesline KOUITY
Responsable du développement commercial
gbremaude@informatateurjudiciaire.fr
Gaël BRÉMAUD

ABONNEMENT
Rozanne GENDRON
abonnement@informatateurjudiciaire.fr
PUBLICITÉ
Laëtitia BLANCHARD
02 40 47 00 28

IJ Informatateur Judiciaire
N° 7168
SAS au capital de 155 000 €
Siège Social : 15 Bd Guist' Hau
- CS 14226 - 44 042 NANTES
CEDEX 1
02 40 47 00 28
contact@informatateurjudiciaire.fr
N° CPPAP : 0925 179873 -
ISSN0755768X - RCS Nantes 348
327 891
CCP Nantes 11 53 M

Prix de vente : 2,2 €

Abonnement 1 an
39 € (TVA incluse) magazine
numérique + site internet
79 € (TVA incluse) couplage
magazine numérique et papier
+ site internet
Dépôt légal à parution
Hebdomadaire
Parution le Vendredi
Membre du Réseau Hebdo Éco

Impression
Rotimpres : Pla de l'Estany
17181 Aiguaviva (Girona) Espagne



L'ESSENTIEL DE LA SEMAINE

À la Une

- 4. « La prévention pour éviter le redressement judiciaire »

Actualités

- 6. Nantes Atlantique : un nouvel appel d'offres annoncé
- 9. La Vendée fait son cinéma
- 12. Festival Think Forward : comment composer avec l'incertitude ?
- 14. « La crise du logement va impacter l'immobilier tertiaire »
- 16. Comment faire de la mobilité bas-carbone un facteur d'attractivité
- 18. Voyage à Nantes : l'été de tous les records
- 20. Métropole : la mobilité à la baisse

sommaire

● N° 7168 ● VENDREDI 6 OCTOBRE

VIE DES ENTREPRISES

- 21. Abolisher Pharma, Akena Vérandas, Fleurette Constructeur, Fonto de Vivo, François Guérin, Herige, Midi et Demi, Sophie Talbot

L'ENTRETIEN

- 26. Jérôme Guilbert, président de GB Investissements : « On va vers de la restauration loisir »



LE CERCLE DES EXPERTS

- 32. Comment réagir en cas de cyberattaque
- 34. Le sport, tout un art

ENVIES, TABLES & CULTURE

- 36. Championnat du monde de cheval à 2 pattes, Celtomania, Vendée Musique et Patrimoine...

39. ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

« LA PRÉVENTION POUR ÉVITER LE REDRESSEMENT JUDICIAIRE »

En Vendée, en un an, **le nombre de procédures collectives a augmenté de 43 %** sur les neuf premiers mois de l'année. **Le bâtiment et les commerces de proximité** sont les principaux concernés. **Bernard Pontreau**, président du Tribunal de commerce (TC) de La Roche-sur-Yon, livre pour *IJ* son **analyse** et rappelle le rôle de prévention du TC. Selon lui, **mandat ad hoc** et **conciliation** sont les seuls outils pour **limiter les défaillances d'entreprise**.

Propos recueillis par Marie **LAUDOUAR**

Quel est le bilan du Tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon depuis le début de l'année ?

Du 1^{er} janvier au 30 septembre, au sein du Tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, 295 procédures ont été ouvertes contre 206, il y a un an, sur la même période, soit une augmentation d'environ 43 %. Parmi toutes ces procédures collectives, il y a sept sauvegardes (contre deux il y a un an), 64 redressements judiciaires (contre 52) et 224 liquidations judiciaires directes (contre 152). En tout, 589 salariés sont concernés contre 352 en 2022 (+53 %, *NDLR*), à période comparable.

Parallèlement, le nombre d'immatriculations au Registre du commerce et des sociétés (RCS) a fortement diminué. Depuis le début de l'année, nous avons recensé 3 957 ouvertures contre 4 640 (-15 %, *NDLR*). Parmi toutes ces immatriculations, nous dénombrons 1 114 personnes physiques, le reste étant des sociétés commerciales, dont 970 autoentrepreneurs. La simplicité administrative et fiscale popularise sans doute ce statut.

Pourquoi y a-t-il autant de liquidations judiciaires ?

Il y a deux phénomènes. Le premier : les chefs d'entreprise en ont assez des variations des prix des matériaux, de ne pas trouver de salariés et ils trouvent la gestion de leurs collabo-

rateurs difficile. Alors, quand les chiffres de l'activité ne sont pas bons, ils préfèrent s'arrêter. C'est une tendance forte depuis mars-avril.

Autre phénomène observé : en 2020, avec le Covid, beaucoup de gens sont venus de grandes villes s'installer en Vendée, attirés par la qualité de vie, pour créer leur petite entreprise, certains en autoentrepreneur. Et trois ans après, ils se rendent compte que cela ne fonctionne pas comme ils l'imaginaient.

Le début de remboursement des PGE contribue-t-il à la hausse des procédures collectives ?

On ne peut pas dire ça. Aujourd'hui, le PGE est considéré comme un emprunt de trésorerie à part entière. C'est un emprunt comme les autres. Si l'entreprise n'a pas la capacité de le rembourser, la seule façon d'étaler ses mensualités, c'est de se tourner vers la conciliation.

Quel est le profil des entreprises concernées ?

Les secteurs d'activité les plus concernés sont le bâtiment et le commerce de proximité (vente de vêtements, épicerie...).



Bernard
Pontreau

Le seul outil pour limiter le nombre de défaillances, c'est la prévention.

En revanche, les secteurs du tourisme et de l'agroalimentaire se portent bien. La très grande majorité des entreprises en difficulté sont des TPE. Contrairement aux plus grandes, elles n'ont pas de DAF pour les aider à avancer. Face aux difficultés financières, ces patrons sont plus démunis. La grippe aviaire a par ailleurs contribué à la hausse des défaillances d'entreprise, avec une dizaine d'éleveurs de poules et de canards touchés. À chaque fois, cela concernait entre 15 et 30 salariés. En revanche, pour l'instant, nous ne constatons pas de défaillances d'entreprises liées à l'explosion des prix de l'énergie. Le bouclier tarifaire joue bien son rôle.

Que faut-il en déduire sur l'état de santé des entreprises vendéennes ?

Les dirigeants, particulièrement ceux des TPE, craignent pour l'avenir. Face à l'instabilité et la morosité ambiante des marchés, ils ne sont pas sereins et le moral n'est pas bon, surtout dans le bâtiment où la demande de devis diminue. Certains ont en marre, arrêtent, redeviennent salariés ou créent une micro-entreprise.

Quid des injonctions à payer ?

Nous avons recensé 756 injonctions de payer, un nombre en augmentation. De plus en plus, ces injonctions viennent des caisses de retraite et de la caisse des congés payés. Elles concernent principalement le bâtiment. Dans le contexte actuel, les trésoreries sont sous tension et les dirigeants ont tendance à délaissé ces charges.

Mandat ad hoc et conciliation : où en êtes-vous ?

Nous avons eu 119 rendez-vous de prévention, contre 117 l'an passé, 122 mandats ad hoc et conciliation¹ (contre 69), soit une hausse de 56 %, qui s'expliquent par les tensions qui pèsent sur les trésoreries.

Vous insistez particulièrement sur le rôle de prévention du Tribunal de commerce. Pourquoi ?

Si les entrepreneurs viennent me voir assez tôt, avant les premiers refus de paiement, les mandats ad hoc et la conciliation sont deux beaux outils de prévention qui peuvent éviter un redressement judiciaire. Ils se mettent en place en moins d'une semaine, et il n'y a pas de mention sur le Kbis.

Il faut démystifier les défaillances d'entreprise. Ce n'est pas une maladie. Certains dirigeants que nous rencontrons ressentent de la honte, d'autres de la peur, leur ego est parfois touché. Ils craignent d'être jugés, alors que ce n'est pas le cas. Je le dis et le redis : venez nous voir ! Nous trouverons une solution. Ce qu'il faut absolument éviter, c'est le burn-out des dirigeants. La bonne nouvelle, c'est que les chefs d'entreprises semblent s'emparer davantage de ces outils de prévention. Peut-être parce que nous allons très régulièrement à leur rencontre au sein de leurs organisations patronales ou de leurs associations professionnelles.

À quoi faut-il s'attendre pour les prochains mois ?

Le niveau activité du BTP est généralement un bon indicateur de la santé générale des entreprises. Donc on peut s'attendre à une accélération du nombre d'ouvertures de procédures collectives d'ici la fin de l'année. On devrait atteindre à minima le nombre de 400 dossiers, un niveau comparable à 2018. Plus de procédures devraient aller jusqu'à la liquidation judiciaire. Je ne vois pas de leur d'espoir avant fin 2024. Le seul outil pour limiter le nombre de défaillances, c'est la prévention. Il ne faut pas avoir peur d'en parler autour de soi. On sauve des entreprises. Sur 122 mandats ad hoc et conciliations, j'ai deux échecs. Pour les autres, on arrive à négocier. ●

¹ Le mandat ad hoc permet de nommer un mandataire pour aller négocier avec les créanciers. La conciliation a pour objectif d'aboutir à la conclusion amiable entre l'entreprise et ses principaux créanciers.

NANTES ATLANTIQUE UN NOUVEL APPEL D'OFFRES ANNONCÉ

Trois jours après l'annonce du gouvernement de **mettre fin** à la procédure **d'appel d'offres** lancée pour **moderniser l'aéroport Nantes Atlantique**, le ministre des Transports **Clément Beaune** s'est rendu le 2 octobre dans la Cité des Ducs pour rassurer élus locaux et acteurs économiques du territoire. Il a promis le lancement d'un **nouvel appel d'offres** d'ici la **fin de l'année** mais a reconnu « un **report** du projet d'au moins deux ans ».

Par Nicolas **LE PORT**

Après avoir passé la matinée à rencontrer des élus locaux, Clément Beaune, ministre délégué aux Transports, s'est rendu lundi 2 octobre en préfecture de Nantes pour officialiser la « difficile décision » du gouvernement « de mettre fin à la procédure d'appel d'offres lancée pour la modernisation de l'aéroport Nantes Atlantique ». Une décision de l'État qui a suscité « de la déception et de la colère, a reconnu le ministre. Je suis là pour l'entendre et l'assumer, mais surtout pour regarder vers l'avenir et avancer. »

« Manque de concurrence »

Clément Beaune a ensuite évoqué les motifs qui ont poussé le gouvernement à prendre cette décision lourde de conséquences : « Le fait de n'avoir reçu que l'offre de Vinci crée un manque de concurrence. Nous avons eu une discussion approfondie avec eux, mais elle n'a pas permis d'aboutir à une offre qui aurait été satisfaisante pour respecter l'ensemble des critères financiers ou environnementaux. Appuyer sur le bouton maintenant et donner l'impression d'avancer aujourd'hui, c'était reculer dans quelques mois et décevoir davantage. »

Un mois de concertation

Malgré ce contretemps, le ministre l'a assuré : « Sur ce territoire qui fait partie des plus dynamiques de France, ●●●





Yann Trichard

« C'est un coup dur »

« C'est un coup dur de voir ce projet reporté d'au moins deux ans, a réagi Yann Trichard, président de la CCI Nantes St-Nazaire. L'aéroport agit comme un véritable moteur pour un territoire, générant des emplois directs et indirects pour de très nombreux secteurs d'activité. C'est aussi une vitrine et la porte d'entrée pour les visiteurs et touristes que nous accueillons.

Or, cette vitrine n'est plus à la hauteur de notre territoire. Il y a urgence à rénover Nantes Atlantique pour la dynamique des entreprises, l'emploi et l'attractivité, faute de quoi nous risquons un déclassement.

Le défi des prochains mois sera de trouver et de mettre en œuvre les solutions immédiates de rénovation de l'aéroport. En attendant le résultat du nouvel appel d'offres dans deux ans, il y a un tas de choses à faire dès à présent, à commencer par la constitution par l'État d'une enveloppe de rénovation intermédiaire pour réhabiliter l'aéroport. »



Samuel Tual

« Lancer immédiatement un certain nombre de travaux »

« Cette décision est une mauvaise nouvelle pour le territoire, regrette Samuel Tual, président du Medef des Pays de la Loire. La situation est actuellement critique car l'aéroport est saturé (il a quasiment retrouvé son trafic de 2019, NDLR) et surtout obsolète. Aujourd'hui, Nantes Atlantique n'est pas digne de notre métropole régionale.

En revanche, ce report est une bonne nouvelle pour Vinci et ses salariés, dont la concession va être prolongée d'au moins deux ans alors qu'ils ne savaient pas ce qu'ils allaient devenir. L'idée est de profiter collectivement de ce nouveau délai pour lancer immédiatement un certain nombre de travaux d'amélioration, en lien avec des sujets de mise en conformité, de capacité d'accueil, de modernisation de postes de sécurité et d'infrastructures énergétiques... En effet, identifier ces chantiers prioritaires nous permettra de continuer à avancer sur le dossier en attendant de connaître le nom du futur concessionnaire. »



Je maintiendrai personnellement toute la pression nécessaire pour que le calendrier ne dérape pas.

Clément BEAUNE

...

nous avons un besoin criant de moderniser l'aéroport. Le projet doit se poursuivre et il se poursuivra, avec plus de concertation et de transparence. C'est la raison pour laquelle je reviendrai à Nantes dans un mois, après une concertation menée autour de la question de l'allongement de la piste. Cela nous permettra de préciser les conditions du nouvel appel d'offres qui sera lancé d'ici la fin de l'année. Tout le monde pourra postuler et des décisions seront prises rapidement ensuite. L'objectif n'est pas de décaler le projet dans le temps, mais bien de l'améliorer. Je l'ai dit, on ne repart pas de zéro. C'est l'opportunité de faire mieux, notamment sur le plan écologique (*si la piste venait à ne pas être prolongée, NDLR*). Pour ce qui est des conditions financières, elles seront toutes discutées lors de la procédure du futur appel d'offres.»

« Un décalage total d'au moins deux ans »

Interrogé sur le retard généré par ce nouvel appel d'offres, le ministre n'a pas botté en touche : « C'est un décalage total d'au moins deux ans sur le projet (*la Déclaration d'utilité publique du projet était attendue en 2024, NDLR*). Je maintiendrai personnellement toute la pression nécessaire pour que le calendrier ne dérape pas car je sais combien il est vital de moderniser cet aéroport. »

Un durcissement du couvre-feu annoncé

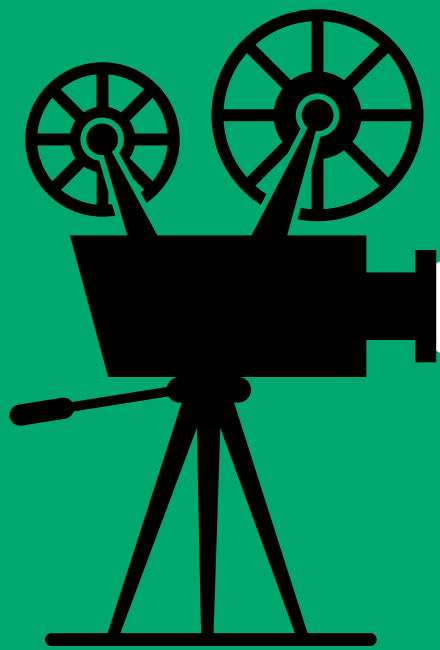
Sollicité à propos du couvre-feu et des nuisances aériennes générées par l'aéroport, Clément Beaune a encore une fois joué cartes sur table : « Il y a un couvre-feu qui a été instauré. C'est un engagement de l'État. Il fonctionne dans le sens où il a déjà permis de diviser par six le nombre de vols nocturnes, et il va être encore renforcé. D'abord en l'appliquant mieux : j'ai demandé à la Direction générale de l'aviation civile d'être plus stricte dans les contrôles et les sanctions. Donc les compagnies qui ne respectent pas le couvre-feu ou qui récidivent seront plus durement et fermement sanctionnées à l'avenir. Il n'y aura aucune complaisance avec les entorses. C'est un engagement très ferme. »

« Mise sur orbite du RER métropolitain »

Évoquant enfin ses échanges avec Christelle Morançais sur l'avenir de la Région, le ministre des Transports a reconnu que le territoire nantais et les Pays de Loire « avaient besoin d'améliorer de manière plus large la question des transports, des mobilités, de la transition écologique. C'est pourquoi nous allons conclure dans les prochaines semaines un contrat de plan État-Région très ambitieux. » Parmi les pistes concrètes évoquées par le ministre : « La mise sur orbite du RER métropolitain¹ sur le territoire nantais, l'un des projets les plus aboutis de France. » ●

¹ En projet dans dix grandes villes françaises, le RER métropolitain devrait permettre de faire circuler davantage de trains dans l'aire urbaine de Nantes et de façon plus régulière. Il consiste à passer à un train par demi-heure sur les branches de l'étoile ferroviaire de Nantes, a annoncé SNCF Réseau en février dernier. Et sans avoir à construire de nouvelles voies. Les trajets concernés vont au-delà de la métropole nantaise puisque les communes de Savenay, Ancenis, Sainte-Pazanne, Clisson ou Nort-sur-Erdre seront a priori desservies par ce RER. Aucun calendrier n'a pour le moment été dévoilé.





LA VENDÉE FAIT SON CINÉMA

À l'heure où la fréquentation des cinémas se rapproche des niveaux d'avant-Covid, la Vendée **étouffe son offre**. Deux projets de **cinémas de proximité** sont notamment en cours à Montaigu et Fontenay-le-Comte. Le scénario prévoit à chaque fois la disparition d'équipements vieillissants, au profit de complexes **plus grands** et plus confortables en cœur de ville. Preuve que le cinéma reste un marché porteur, au service de **l'attractivité** des territoires.

Par Alexandrine **DOUET**



À Fontenay-le-Comte, le Renaissance va fermer ses portes après plus de 30 ans d'activité.

Sur les 124 cinémas que comptent les Pays de la Loire, 26 se situent en Vendée. Le département arrive ainsi en deuxième position dans la région en nombre d'équipements, derrière la Loire-Atlantique (50). Ce chiffre ne devrait pas beaucoup évoluer dans les prochaines années. En revanche, la modernisation du parc cinématographique du département est en marche avec, à la clé, des salles supplémentaires. Le dernier projet en date, porté par la société Grand Écran¹, a été annoncé le 17 août dernier. La CDACi (Commission départementale d'aménagement commercial et cinématographique) a donné son feu vert à la construction d'un nouveau cinéma à Fontenay-le-Comte, sur la place de Verdun, esplanade habituée à recevoir les grands événements de la ville. Fin 2025, il remplacera le Renaissance, jugé vétuste et peu visible qui fermera ●●●



À Montaigu, le futur complexe verra le jour début 2024.

Aujourd'hui, il est essentiel pour un territoire tel que le nôtre de proposer un cinéma dans une offre culturelle.

Ludovic HOCBON

...

alors définitivement ses portes après plus de 30 ans d'activité. Doté d'un budget de 4,5 M€, le nouvel équipement disposera de cinq salles, contre trois pour l'actuel cinéma géré par l'opérateur Cinéode. L'objectif est de doubler la fréquentation en passant de 70 000 à 140 000 spectateurs par an. « Notre équipement ne correspondant plus à la demande de la population, il nous en fallait un plus moderne pour notre bassin de vie qui représente environ 70 000 personnes² », commente Ludovic Hocbon, maire de Fontenay-le-Comte, ajoutant qu'il n'est pas rare de voir les habitants de Fontenay-le-Comte et de son agglomération faire plusieurs dizaines de kilomètres pour aller au cinéma à La Rochelle, à Niort ou encore à La Roche-sur-Yon. « Aujourd'hui, il est essentiel pour un territoire tel que le nôtre de proposer un cinéma dans une offre culturelle ».

Une offre comparable à celle des grandes villes

Même constat à Montaigu où un nouveau cinéma est en construction depuis juin dernier, en lieu et place de Caméra 5, le cinéma historique de la ville fondé en 1987, qui appartenait à la communauté d'agglomération. Le projet a aussi été confié à l'entreprise Grand Écran. Le terrain a été cédé pour 200 k€ par Terres de Montaigu qui s'est chargée de la démolition. Le futur complexe, qui verra le jour début 2024, comptera six salles contre deux pour l'ancienne structure. « Nous constatons une évasion vers les villes de Nantes et de La Roche-sur-Yon pour consommer le cinéma, en particulier chez les jeunes qui, d'après l'enquête préalable au projet, réclamaient un cinéma avec plus de salles, commente Florent Limouzin, maire de Montaigu-Vendée. Notre futur complexe,

qui conservera son label "Art et Essai", proposera une offre comparable à celles des cinémas nantais et yonnais, aussi bien en termes de qualité, que de quantité de films à l'affiche. » Les tarifs, eux, resteront légèrement inférieurs à ceux pratiqués dans les multiplexes des grandes franchises.

« Participer à l'économie du centre-ville »

L'élue souligne également sa volonté de conserver le cinéma dans le centre-ville, dans un premier temps pour limiter l'emprise foncière. « Si nous avons décidé de faire construire en périphérie, il aurait fallu aller chercher un terrain, créer de grands parkings. Nous avons déjà un parking que nous allons agrandir et que nous pourrions mutualiser avec celui de l'hôtel d'agglomération », précise Florent Limouzin, qui insiste sur



© Blamm Architecture

le rôle moteur du cinéma et plus largement de la culture pour animer le cœur de ville. « À l'image de notre théâtre Thalie, nous souhaitons que le cinéma participe à l'économie du centre-ville de Montaigu. On va voir un film en famille ou entre amis. Avant ou après, on profite des services à proximité, on va au restaurant ou boire un verre. » Ludovic Hocbon confirme lui aussi l'importance de proposer cette offre de loisirs dans sa ville, qui fait partie des 220 municipalités françaises impliquées dans le programme Action Cœur de Ville³. « Depuis l'annonce du projet, nous avons des demandes de commerçants et de restaurateurs pour venir s'installer autour du cinéma. On voit bien que ce projet contribue à la redynamisation de notre centre-ville. » Le maire de Fontenay-le-Comte voit même plus loin. « Il faut que l'on puisse se démarquer pour attirer de nouvelles familles, de nouvelles populations, pour les inciter à venir s'installer chez nous. Si on n'est pas capables de proposer une offre culturelle, sportive, de santé et des logements neufs, alors les gens ne viendront pas. Notre enjeu est aussi bien sûr de répondre aux besoins des entreprises. Ce cinéma vient ainsi incrémenter une politique d'attractivité globale sur le territoire », conclut l' élu. ●



© Giborey

Le Concorde en phase de redécollage

À La Roche-sur-Yon, le Concorde, véritable institution culturelle de la ville, s'apprête à déménager dans un quartier en pleine mutation. Après deux ans de travaux, le cinéma classé "Art et Essai" situé rue Gouvion, va s'installer au cœur du Carré Napoléon, et aura la particularité de cohabiter avec des logements, un hôtel 4 étoiles, ou encore des commerces. « Le Concorde, c'est une boîte dans une grande boîte. Le promoteur Giboire a construit la coque et la ville se charge d'en aménager l'intérieur », précise Maximilien Schnel, adjoint à la culture et à la communication à la mairie de La Roche-sur-Yon. Le montant des travaux pour le cinéma s'élève à 6 M€, financés par la municipalité (3 M€), l'État, la Région Pays de la Loire et le CNC. Géré par l'EP3CY (Établissement public de coopération culturelle cinématographie yonnais), il emploiera 12 personnes et disposera de quatre salles au lieu de deux actuellement, avec l'ambition d'accueillir jusqu'à 100 000 spectateurs par an. « Pour la municipalité de La Roche-sur-Yon, l'ambition culturelle représente un axe fort de revitalisation du centre-ville », ajoute l' élu, citant la construction du Quai M, la salle de musiques actuelles, à proximité de la gare ou encore le futur musée qui doit ouvrir en 2028. Le Concorde embarquera les cinéphiles dans son nouvel écrin à partir du 19 janvier.

¹ Basée à Limoges, l'entreprise familiale Grand Écran est spécialisée dans la création de cinémas de taille intermédiaire (entre cinq et huit salles), afin de compléter l'offre. En 2025, elle sera à la tête de 14 cinémas en France dont trois en Pays de la Loire (Montaigu, Fontenay-le-Comte et La Chapelle-sur-Erdre).

² La seule ville de Fontenay-le-Comte compte un peu plus de 13 000 habitants (Insee 2020).

³ Lancé en 2018, le programme national Action Cœur de Ville a pour ambition de redynamiser le centre des villes moyennes.

FESTIVAL THINK FORWARD COMMENT COMPOSER AVEC L'INCERTITU

“Covid, Ukraine, inflation, etc. Quand **Le monde d'avant** reviendra-t-il ?” s’est interrogée la conférencière Emmanuelle Duez, en écho aux incertitudes liées au contexte économique et social actuel. D’où la thématique choisie pour cette troisième édition du Festival Think Forward de La Baule : “**Comment entreprendre dans un monde incertain ?**” Quelques **pistes** proposées par les intervenants devant un parterre de 600 chefs d’entreprise.

Par Karine LIMOUZIN



Sur bien des plans, les marqueurs sont plus à l’orangé-rouge qu’au vert pimpant. L’entrepreneure Emmanuelle Duez a dressé quelques constats : un taux de mortalité entrepreneuriale en hausse, 35 % des actifs qui veulent changer d’entreprise d’ici deux ans, 24 % des Français qui considéraient en 2022 leur travail important, contre 60 % en 1990... Mais la fondatrice et dirigeante du cabinet de conseil The Boson Project demeure positive, assenant au public par visioconférence : « Oui, il faut se battre quand on est entrepreneur. Pour son équipe, pour ses clients, pour son pays, pour la société, pour être libre de ses idées et de ses risques. » Et de mettre en lumière les trois défis de notre époque permettant, selon elle, de faire face à ce contexte de permacrise¹ : « Être utile au service de la vie et entreprendre pour de l’essentiel ; être autrement, par une transformation de nous-mêmes, mais sans changer de colonne vertébrale ; réaliser que nos sociétés dirigées ou fondées sont les derniers lieux où l’on peut faire société ».

DE ?

« Embarquer les équipes avec nous »

Ce qui vaut dans une PME de trente personnes comme celle que dirige Emmanuelle Duez, vaut pour un grand groupe. Olivier Payen, président de Samsic Facility (85 000 collaborateurs, 2 Mds€ de CA), confirme la donne : « Une grande mutation s'opère et le rapport au travail est complètement différent. » Face aux inquiétudes pour sourcer, recruter et fidéliser ses salariés, le dirigeant martèle l'importance de développer un « climat de confiance » dans l'entreprise face à une « société anxieuse », en « embarquant les équipes de manière positive ». Mais il n'omet pas le rôle du business model, à « revoir complètement pour coller à la réalité de nos clients qui eux aussi subissent de grandes difficultés de recrutement ». Désormais, le monde économique avance main dans la main avec la révolution digitale en cours. « On doit capter ces nouvelles technologies pour rendre le travail de nos collaborateurs plus performant et le concilier avec l'intelligence artificielle grandissante », affirme-t-il.

Nous réinventer face aux conditionnements sociaux

De son côté Leslie Couterand estime qu'« il est urgent de dépasser nos conditionnements sociaux pour nous réinventer ». L'éco-activiste et ancienne actrice a eu une prise de conscience après des années de vie façonnée par le rêve américain. Pour elle, « nos succès et notre bonheur sont influencés par la publicité, les médias et nous sommes soumis aux diktats des réseaux sociaux ». À l'instar d'Olivier Payen, la conférencière convoque également la « confiance » dans les esprits, et propose de « prendre le temps d'observer nos comportements pour déconstruire nos certitudes et balayer nos incertitudes ».

Un pacte intergénérationnel nécessaire

Observer, oui, mais pas chacun de son côté. En cela, Jasmine Manet a invité à la table du Festival Think Forward le sujet de la fracture générationnelle, « sujet stratégique » selon elle pour faire bloc face aux incertitudes prégnantes et durables. La directrice générale de Youth Forever, dont la mission est de faire monter en puissance les engagements des organisations à l'égard de la jeunesse, appelle les entreprises à « tisser un nouveau pacte sur le long terme », et reprend, elle aussi, la notion de « confiance ». Un nécessaire pacte intergénérationnel à faire entrer d'urgence en entreprise. En cela, Jasmine Manet entend prôner tous les modes d'action, estimant que « parler, c'est déjà agir ». Si pour la jeune femme, la « jeunesse est la clé de la résilience », Gaël Slimane, président et cofondateur de l'institut d'études Odoxa, a néanmoins tenu à rassurer les participants de l'événement : « La jeunesse est aussi dans l'énergie. On peut être quinquagénaire et entreprendre. » ●

¹ Néologisme inventé par un journaliste britannique du Sunday Times début 2022 au moment de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, pour définir un état de crise permanente et systémique.

Les Français face aux changements et à l'incertitude

Réalisé quelques jours avant le Festival Think Forward, un baromètre réalisé par la société Odoxa évalue le rapport des Français à l'incertitude. Son président, Gaël Slimane, qualifie le ressenti sur la société de « plutôt négatif », même si les Français admettent en partie que d'une crise « peut déboucher une opportunité, notamment l'innovation ».

82 % des sondés se disent désormais « plutôt inquiets » face au changement, contre 67 % en 2022 et 43 % en 2010. Cependant, 73 % pensent que les changements et les crises peuvent « souvent, ou parfois », se transformer en opportunités. Pour rebondir dans ce contexte incertain, 45 % estiment que l'innovation permettrait aux entreprises de rebondir, suivie par trois valeurs RSE : l'égalité et l'inclusion (35 %), l'écologie (29 %) et la générosité (26 %).

Optimisme et incertitude : faut-il choisir ?

L'intervention de Philippe Gabilliet tombait à pic pour redonner le sourire aux décideurs présents. Pour ce conférencier qui se présente comme un « inspirateur d'optimisme », « mieux vaut se réconcilier avec ses faiblesses et se concentrer sur ses points forts, mettre toute notre créativité et notre potentiel sur ce qu'on peut faire bouger ». Il suggère, face à une crise, de « mettre en œuvre des solutions, même imparfaites ou partielles ». Face à l'incertitude, Philippe Gabilliet valorise lui aussi la confiance, l'échange de valeurs et d'utilité. « On a le devoir d'essayer. Et le droit à l'erreur, c'est cadeau. »

« LA CRISE DU LOGEMENT VA IMPACTER L'IMMOBILIER TERTIAIRE »

La demande pour **l'immobilier tertiaire neuf** est toujours forte, mais l'offre ne suit pas, en particulier au centre de la métropole, tandis que la désaffectation grandit pour les **bureaux de « seconde main »** (-42 %). **Christine Serra**, présidente du Club immobilier Nantes Atlantique (Cina), estime qu'il faut réorienter les programmes prévus sur **l'île de Nantes**.

Propos recueillis par **Éric CABANAS**

Quel bilan tirez-vous de ce premier semestre 2023 ?

L'année 2022 a été exceptionnelle. Or, quand on compare les premiers semestres 2022 et 2023, il y a eu autant de transactions dans le neuf. Il y a donc toujours une forte appétence des entreprises pour le neuf. Quand on a du neuf, on accélère l'obsolescence du seconde main, qui est délaissé. Actuellement, on a plus de choix dans le neuf pour des surfaces plus importantes. Comme par exemple à Saint-Herblain, avec plusieurs immeubles importants sortis avec des grands plateaux, ce que l'on ne retrouve pas dans le seconde main.

Mais le neuf devient peu disponible dans le centre de Nantes ?

C'est la catastrophe, on est en pénurie d'offre en centralité. Et cela ne va pas s'arranger car la crise du logement va impacter aussi le tertiaire. Sur l'île de Nantes, quartier République, on a des

opérations enchâssées, avec des logements, des locaux commerciaux et des bureaux. Sauf que, si le logement ne sort pas, le bureau ne sortira pas non plus. En termes de prospective, le tertiaire risque donc d'être impacté. S'il n'y a pas de pré-commercialisation des logements dans le quartier République, on ne pourra réaliser les immeubles de bureaux seuls. Le message que l'on veut passer en local à la Métropole est qu'il faut être beaucoup plus souple et agile : pourquoi ne pas inverser la répartition actuelle de 70 % de logements et 30 % de tertiaire ? Car, pour l'instant, le tertiaire en centre-ville tient la route. On ne sait pas répondre à la demande de centralité, alors que le marché des transactions de bureaux en centre-ville représente 43 % du total dans la métropole. Il faudra attendre 2024, avec la livraison des programmes Aurore et Austral quartier République, pour bénéficier de surfaces neuves de taille importante sur l'île de Nantes.

Faire plus de bureaux que de logements, oui, mais les programmes sont partis sur l'île de Nantes ?

Les immeubles ne sont pas sortis de terre. Et donc, est-ce qu'à un moment il ne vaut mieux pas revoir le programme pour qu'il sorte ? Sinon cela reculera encore plus les opérations.

La création de bureaux est moins touchée que le logement, est-ce que cela peut "sauver" certains promoteurs ?

Oui, on l'a déjà vu. Mais la différence est que nous sommes sur un marché essentiellement locatif, représentant 80 % des transactions. Effectivement, on a moins le sujet du financement. On l'a sur l'investissement, mais pas sur l'occupant utilisateur des locaux de bureaux. Le promoteur peut se rabattre sur le tertiaire car les entreprises sont encore présentes, les besoins sont là et les



Christine Serra
Présidente
du CINA

demandes s'expriment, insatisfaites sur le centre-ville.

L'attractivité est là, il n'y a donc pas assez d'offre dans le centre-ville ?

La logique est que le centre-ville représente 50 % des transactions du marché. Ce n'est plus le cas. Le stock s'est écroulé. On est d'ailleurs en sous offre généralisée sur la métropole. Le stock de neuf a baissé de 24 % rien que sur le premier semestre. À la fin de l'année, ce sera encore plus important.

Pourtant les offres sur certains secteurs ont plus de difficultés à se commercialiser.

La localisation reste-t-elle le critère numéro un ?

On fait de l'immobilier. Avant, on regardait beaucoup le bâtiment. Maintenant, c'est le bâtiment et son environnement. Il faut pouvoir montrer ce qui se passe autour, la vie et les services disponibles, les différentes mobilités. Tout cela est scruté par les directions immobilières. Sur Haluchère-Batignolles, nous avons des opérations neuves qui ont du mal à se remplir, peut-être à cause de l'environnement qui séduit moins. Le chef d'entreprise doit attirer ses employés et ceux-ci veulent une qualité de cadre de vie, de services, de mobilité, de vie après le travail. Ce qu'apporte le centre-ville.

La tendance européenne est à une faiblesse des taux d'occupation des bureaux. Est-ce que cela se vérifie dans la métropole nantaise ?

On est un peu moins touchés qu'à Paris. Les métiers de l'informatique sont plus impactés. Les entreprises ont envie de mieux gérer leurs bureaux, c'est le flex office. À Nantes, c'est moins prégnant qu'en région parisienne. Malgré tout, on voit bien qu'il y a moins de voitures les lundis et vendredis.

Cela incite-t-il les entreprises à réduire leur empreinte immobilière ?

Cela les incite à réaménager leurs locaux, à avoir plus d'espaces communs. Face à moins de présence et moins de tensions sur les bureaux, elles décalent leurs projets pour voir comment se positionner. Deux jours de télétravail par semaine ne changent pas fondamentalement les mètres carrés.

Diriez-vous qu'une majorité de décideurs est sensible à l'empreinte carbone de leurs immeubles ?

Il y a beaucoup d'interrogations et d'inquiétudes sur le décret tertiaire, la répartition des travaux entre le preneur et les bailleurs pour baisser les coûts de l'énergie. Pour des directions immobilières, il est plus simple de se diriger vers le neuf aux dernières normes environnementales que d'aller vers des produits qui ont entre quinze et vingt ans et qui ne permettront pas de passer les échéances de 2030.

Alors que faire de l'immobilier tertiaire de seconde main qui s'accumule ?

La solution, ce sont les travaux. Être frugal et faire du bas carbone, ce n'est pas abandonner et laisser des friches. Si l'emplacement est intéressant, avec des services et des transports, le bureau n'y sera pas mort. Il méritera d'être réhabilité en faisant des économies d'énergie. Ce qui sera mort, ce sont les bureaux avec des petits plateaux, mal placés, dans des zones industrielles sans services. Aujourd'hui, quand on vend un immeuble, on le fait avec un bilan établissant les travaux nécessaires pour répondre au décret tertiaire. Cela amène des discussions très techniques sur chaque actif. ●

COMMENT FAIRE DE LA MOBILITÉ UN FACTEUR D'

La mobilité bas-carbone est un **outil** phare dans la lutte contre le **réchauffement climatique**. Dans un monde qui change, c'est aussi un **facteur d'attractivité** pour les entreprises qui s'engagent dans cette voie. Alors comment donner plus d'ampleur à ces **déplacements alternatifs** ? C'est la question posée lors d'une table ronde organisée le 21 septembre dernier à La Roche-sur-Yon dans le cadre du **10^e Vendée Énergie Tour**, l'événement des mobilités durables.

Par Marie LAUDOUAR

L En France, selon l'Ademe, l'agence pour l'environnement, les transports sont responsables de 31 % des émissions de gaz à effet de serre (GES). De son côté, le ministère de la Transition écologique indique que 74 % des actifs utilisent quotidiennement la voiture pour se rendre à leur travail, 16 % optent pour les transports en commun, 8 % privilégient la marche ou le vélo et 2 % préfèrent le deux-roues motorisé¹. Dès lors, on comprend pourquoi le développement des mobilités durables pour les trajets domicile – travail est un enjeu sociétal majeur, dans lequel les entreprises et les collectivités ont un rôle de premier plan à jouer. Ceci est d'autant plus vrai que, dans un contexte de recrutement sous tension, la mobilité bas-carbone peut constituer un facteur d'attractivité. Quels sont les leviers identifiés pour en développer les usages ? Éléments de réponse lors d'une table ronde organisée dans le cadre du 10^e Vendée Énergie Tour.

Favoriser l'usage du vélo

Classique ou à assistance électrique, le vélo a tous les atouts pour rendre la mobilité bas-carbone désirable auprès des actifs. Du côté des Sables d'Olonne,

l'agglomération vient ainsi de proposer à ses 1200 agents un prêt gratuit de vélo, entretien compris, pour tous leurs déplacements. Seule condition : l'utiliser a minima 100 jours par an. Un quart se sont montrés intéressés : la distribution est en cours. « Nous voulions d'abord être un employeur exemplaire avant de dupliquer cette action auprès des entreprises, témoigne Mauricette Maurel, déléguée municipale et communautaire des Sables d'Olonne, en charge des mobilités. En 2010, le vélo représentait 1 % des trajets de nos actifs. En 2021, c'était 6 %. Notre ambition : atteindre les 8 % d'ici 2025. L'opération auprès des entreprises est en train de démarrer. Les aides (*montants non communiqués, NDLR*) varient suivant le type de vélo. Elles seront doublées pour les entreprises de moins de dix salariés ou celles qui ont signé le pacte de mobilité durable. »

Dans le Bocage vendéen, la collectivité du Pays de Pouzauges s'est aussi engagée dans l'élaboration d'un plan de mobilité simplifiée comprenant un schéma directeur cyclable, un travail mené en étroite collaboration avec les entreprises. « Un premier diagnostic a révélé que

plus de 50 % des actifs du territoire habitaient à moins de huit kilomètres de leur lieu de travail, indique Flavie Brangier, chargée de mission. Donc, même avec une topographie vallonnée comme celle du Pays de Pouzauges, c'est une distance parfaitement envisageable avec un vélo à assistance électrique. » Ce schéma directeur cyclable, qui doit prochainement être validé, comptera 37 itinéraires et 150 km de pistes cyclables.

Encourager le covoiturage

Autre levier : le covoiturage. En la matière, les Pays de la Loire sont la deuxième région la plus attractive après l'Île-de-France avec 4 000 trajets par jour et 24 000 usagers par mois. Pourtant, selon Brigitte Collin, chargée de mission à l'Ademe, nous avons encore une forte marge de progression. « Les trois-quarts des actifs se déplacent en voiture et parmi eux, il y a 85 % d'autosolisme, autrement dit des gens qui voyagent seuls dans leur voiture. »

Pour passer à la dimension supérieure, il faudra ouvrir ses horizons. « Si on se limite à une seule entreprise, précise-t-elle, le risque est de ne pas trouver quelqu'un qui habite à proximité de son

BAS-CARBONE ATTRACTIVITÉ



Brigitte
Collin



Flavie
Brangier



Mauricette
Maurel

domicile ou avec les mêmes horaires de travail.» « Certains salariés considèrent que le covoiturage n'est pas une solution aux horaires atypiques comme les 3x8, complète Flavie Brangier. Or, à l'échelle d'un territoire, on constate que plusieurs entreprises fonctionnent sur ce rythme et des initiatives émergent. C'est le cas de Fleury Michon qui réalise un travail pour harmoniser ses horaires de travail au sein de ses équipes mais aussi plus largement au sein de la zone économique, afin que les salariés du secteur puissent covoiturer s'ils le souhaitent. »

Autre frein à lever : la peur, en tant que passager, de ne pas pouvoir rentrer chez soi s'il arrive quelque chose au conducteur dans la journée. « Pourtant, l'application Karos, que nous utilisons depuis le premier semestre 2023, pro-

pose une garantie de retour qui semble fonctionner », souligne Flavie Brangier.

L'application, qui facilite le covoiturage des salariés à l'échelle d'une entreprise mais aussi au niveau d'un ou plusieurs territoires, est en plein essor en Vendée. « Nos voisins (*collectivités, NDLR*) du Pays de Chantonnay, du Pays des Essarts-Saint-Fulgent ou encore de Terres de Montaigu ont également rejoint ce réseau, ce qui amplifie fortement les opportunités de covoiturage pour les salariés. »

Développer la multimodalité

Pour développer les mobilités bas-carbone à grande échelle, une certitude : il faut penser global, estime Mauricette Maurel. « Nous devons mixer les différents modes de déplacement via des points d'échanges multimodaux

pour que chaque actif puisse trouver le transport qui lui convienne. » Et pour atteindre cet objectif, la collectivité mise sur le ferroviaire. « Nous avons la chance d'avoir deux gares : l'une en centre-ville et l'autre, une halte-gare, à Olonne-sur-Mer. Nous menons une étude pour dynamiser ce deuxième site. Comment ? En multipliant le nombre de TER de manière à ce que les riverains et les habitants des communes rétro-littorales voisines puissent l'utiliser pour se rendre à leur travail. Ou en y proposant des vélos en libre-service, des places de parking dédiées au covoiturage, ainsi que des connexions avec des pistes cyclables et des lignes de bus. » Le calendrier n'a pour l'instant pas été dévoilé. ●

¹ "Mobilité durable en entreprise", Ministère de la Transition écologique, mai 2022, [Ecologie.gouv.fr](https://www.ecologie.gouv.fr).

VOYAGE À NANTES

L'ÉTÉ DE TOUS

LES RECORDS

Avec **745 440 visites** comptabilisées du 1^{er} juillet au 3 septembre 2023, la 12^e édition du **Voyage à Nantes (VAN)** est la **meilleure** en termes de **fréquentation** depuis sa création en 2012. Cette **hausse de 22 %** par rapport à l'an dernier a notamment permis de générer **75 M€ de retombées économiques** sur le territoire.

Par Nicolas **LE PORT**

Bonne pioche pour l'édition 2023 du Voyage à Nantes (VAN)! La thématique des statues retenue par l'équipe de Jean Blaise a en effet trouvé son public, sans doute bien aidée par la météo capricieuse du 14 juillet au 15 août ayant poussé les touristes du littoral vers la Cité des Ducs.

À sites comparables¹ par rapport aux années précédentes, 745 440 visites ont ainsi été comptabilisées sur le parcours artistique nantais cet été. Cela représente une hausse de 22 % par rapport à 2022 et de 5 % par rapport à 2019, qui était jusque-là l'année record en termes de fréquentation, a-t-on appris lors du bilan de l'édition 2023 du VAN, le 21 septembre dernier à Nantes.

Pour Jean Blaise, le succès de cette édition 2023 s'explique par plusieurs raisons, à commencer par « la concentration du parcours dans le centre-ville, qui évite la dispersion des œuvres et permet de faire une sorte de jeu de l'oie en une journée ».

Les touristes étrangers de retour

Autre bonne nouvelle : cette édition 2023 a été marquée par un retour des touristes étrangers avec une part de fréquentation de 20 % à 40 % selon les sites (26 % du visitorat au Château des ducs de Bretagne et 29 % aux Machines de l'île). Les touristes espagnols sont les plus nombreux (c'était déjà

le cas en 2022 et 2019), devant les Italiens, les Anglais, les Allemands, les Belges et les Hollandais.

Les touristes métropolitains ont eux aussi largement plébiscité cette édition 2023. Ainsi, les visiteurs originaires des Pays de la Loire et Bretagne représentent 40 % de la fréquentation totale (35 % en 2022), quand ceux de Loire-Atlantique en représentent 23 % (19 % en 2022). Autre fait marquant : le retour des Nantais ayant généré une excellente fréquentation lors des week-ends d'ouverture (69 485 visites) et de clôture (63 071 visites), qui s'adressent avant tout à un public local. « En effet, les lieux révélés cette année ont attisé la curiosité des Nantais qui sont ainsi repartis en Voyage à travers leur propre ville », ont confirmé les équipes du VAN.

« Des effets positifs sur les commerces »

Au chapitre des retombées économiques, elles aussi sont en augmentation, à 75 M€ (57 M€ en 2019 et 60 M€ en 2022). « Cette année, on a des commerçants contents, s'est félicité Teddy Robert, président de l'association Plein Centre. On ne peut plus contester que le Voyage à Nantes apporte de la richesse culturelle à la ville et que cela génère directement des effets positifs sur les commerces. » ●

¹ Sites de référence sur lesquels un comptage est possible.

L'ÉDITION 2023 DU VAN EN CHIFFRES

22 km
DE LIGNE VERTE

80
ÉTAPES

21
NOUVEAUTÉS

7 lieux
INVESTIS POUR
LA PREMIÈRE FOIS

121
COMMERÇANTS PARTENAIRES
"LE VOYAGE PASSE PAR ICI"



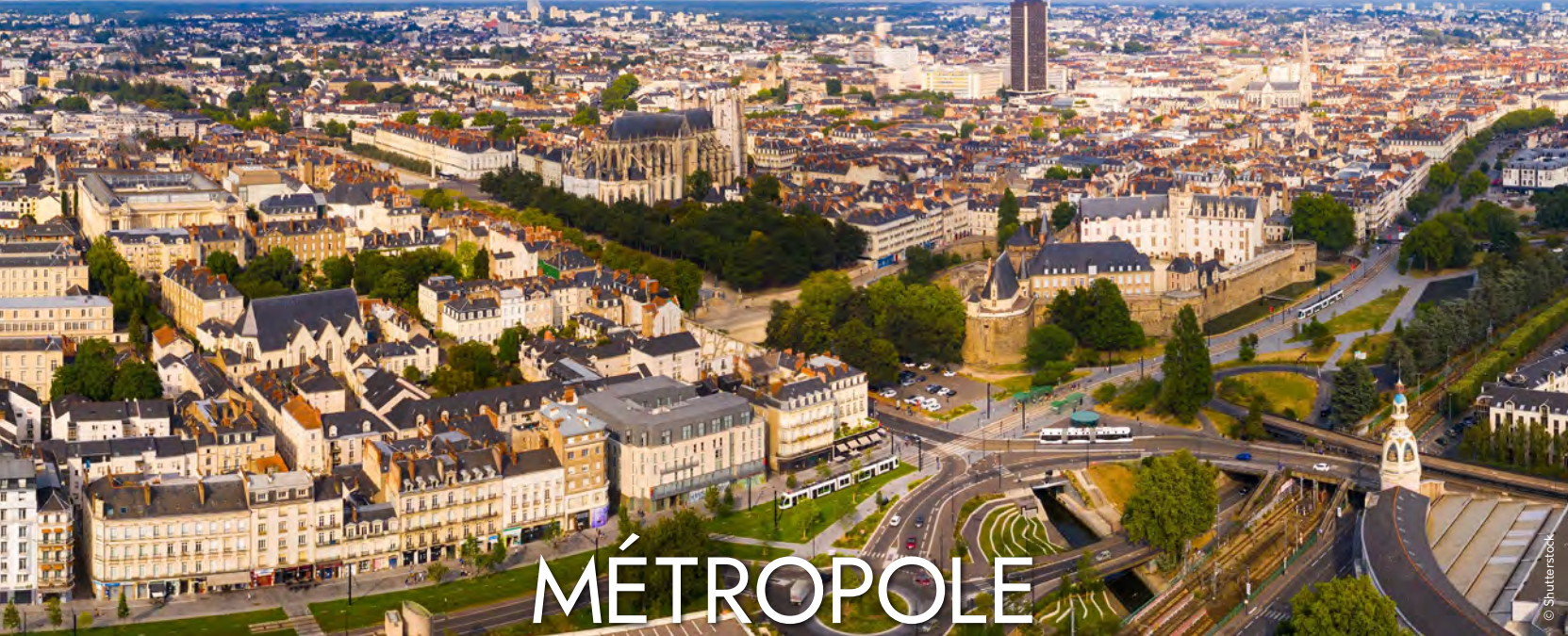
L'enfilade de statues en marbre blanc sculptées par l'artiste chinois Xu Zhen a attiré de nombreux touristes rue d'Orléans.



Jean Blaise
Créateur et directeur général
de la société publique locale
(SPL) Le Voyage à Nantes

« On va continuer à surprendre le public »

Jean Blaise a annoncé les dates de l'édition estivale 2024 du VAN : elle aura lieu du 6 juillet au 8 septembre 2024. Si sa thématique n'a pas été dévoilée, « on va continuer à surprendre le public avec ce "voyage intérieur" et proposer – peut-être – une nouvelle thématique sur laquelle des artistes vont pouvoir travailler », annonce l'équipe du VAN. En attendant, elle planche déjà sur la deuxième édition du Voyage en hiver, programmé du 25 novembre au 7 janvier 2024.



MÉTROPOLE

LA MOBILITÉ

À LA BAISSSE

Sur le territoire nantais comme au national, la **mobilité individuelle baisse** depuis plusieurs années. C'est sur cette tendance de fond et les **enjeux** qui en découlent que s'interroge l'Agence d'urbanisme de la région nantaise (**Auran**) dans une note de synthèse.

« Alors que la mobilité individuelle des habitants de Nantes Métropole [était] relativement stable depuis 30 ans, elle a chuté de près de 20 % entre 2015 et 2022¹ », pointent les auteurs de la synthèse n°87 de l'Auran intitulée « Quels enjeux derrière la baisse de la mobilité individuelle ? ». En effet, la mobilité quotidienne des habitants de la métropole (+18 ans) est passée de 4,2 déplacements par jour par personne en 2015 à 3,4 l'an passé. « C'est la première fois que l'on observe une diminution du nombre de déplacements des habitants, depuis qu'ils sont mesurés. Le temps long nous permettra de dire s'il s'agit d'une tendance conjoncturelle ou structurelle », notent les auteurs de l'étude.

La crise sanitaire comme déclencheur

Différentes causes sont invoquées pour expliquer cette tendance. À commencer par la crise sanitaire du Covid-19 et les chamboulements dans les habitudes qu'elle a engendrés, à la fois de manière ponctuelle et durable, amplifiant notamment le télétravail et les achats en ligne. Pour les actifs, les auteurs de l'étude formulent l'hypothèse selon laquelle la baisse de la mobilité serait « stimulée par l'essor du télétravail et des réunions de travail à distance, mais également par le contexte économique contraint (inflation) ou la crise énergétique (hausse du coût des carburants) ». Pour les jeunes,

la baisse s'expliquerait par « le contexte économique, une prise de conscience peut-être plus importante face aux enjeux climatiques, mais également par un repli sur soi depuis la crise sanitaire ou encore l'hyper-connectivité, et dans une moindre mesure par la télé-étude ».

« Les habitants se déplacent moins quand ils se déplacent »

Autre observation notable : la baisse de la mobilité individuelle se traduit d'un côté par une hausse de la part de la population dite « immobile », c'est-à-dire les personnes ne s'étant pas déplacées le jour de l'enquête. Cette part s'est élevée à 11 % en 2022 contre 9 % en 2015. D'un autre côté, la part des « hypermobiles » (six déplacements et plus par jour) est, elle, passée de 31 % à 20 %. « Les habitants se déplacent moins quand ils se déplacent », écrivent les auteurs.

Néanmoins, l'Auran met en garde contre les effets « rebond », difficilement mesurables, que pourrait générer la baisse de la mobilité individuelle. Ces effets pourraient se traduire par exemple par un report sur la mobilité du week-end ou par un transfert sur les flux logistiques avec le développement du e-commerce. ●

¹ Baromètre mobilité 2022 – Enquête Déplacement Grand Territoire 2015, Auran.

VIE des entreprises

Loire-Atlantique <

NOMINATION

SOPHIE TALBOT, NOUVELLE DG D'INTERLOIRE

L'interprofession des vins du Val de Loire, qui rassemble près de 3 000 vignerons, négociants et coopératives, représentant 80 % du bassin viticole, a une nouvelle directrice générale en la personne de Sophie Talbot. Diplômée d'HEC, elle a travaillé treize ans dans la grande distribution, se formant à l'Université du Vin de Suze-la-Rousse, avant de rejoindre le Groupe Casino comme acheteuse Vins, puis directrice Projets et data. En 2019, elle prend la direction de la Maison Jeanjean du groupe Advini, puis en 2022, rejoint le pôle Vin du groupe InVivo en tant que directrice marketing et stratégie. Son arrivée chez Interloire « s'inscrit dans la stratégie du plan Filière 2030 visant à développer la création de valeur en France et sur les marchés internationaux ».

Éric CABANAS



> Vendée • CROISSANCE

HERIGE : LA CROISSANCE EXTERNE DYNAMISE LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Dans un contexte de marché de la construction neuve défavorable, le groupe vendéen Herige, spécialisé dans la fabrication et le négoce en fournitures et matériaux pour le bâtiment, réalise un chiffre d'affaires de 455 M€, en croissance de 10,2 % par rapport au premier semestre 2022. À périmètre comparable, ce CA demeure relativement stable (+0,2 %) : l'évolution de l'activité est en effet principalement portée par les performances des prix et les opérations de croissance externe réalisées en 2022.

Sur ce premier semestre 2023, les investissements (hors croissance externe) s'élevèrent à 10,3 M€. L'endettement financier net au 30 juin s'établit à près de 164 M€ et les capitaux propres à un peu plus de 145 M€. Soit un ratio d'endettement net de près de 113 %, contre 85 % au premier semestre 2022. Hors acquisition, la dette s'élève à près de 131 M€ et les capitaux propres de 143,5 M€, soit un ratio d'endettement net de 91 %.

Dans un environnement géopolitique et macroéconomique incertain, marqué par la hausse des taux d'intérêt, « prudent et agile, Herige poursuit sa stratégie de développement orientée sur les marchés de la rénovation et de la réhabilitation, qui repose sur une offre adaptée aux enjeux énergétiques et de décarbonation, notamment avec la montée en puissance de son offre de béton à empreinte carbone réduite Vitaliss® », souligne Benoît Hennaut, PDG du groupe. Parallèlement, Herige entend accélérer ses engagements RSE avec la mise en place d'une trajectoire carbone et d'actions orientées sur l'économie circulaire.

Marie LAUDOUAR



Aboleris Pharma lève 27,3 M€ pour développer un traitement très prometteur contre la polyarthrite rhumatoïde, notamment. Ici, les membres qui participent au management de la start-up et les fonds d'investissements lors du dernier conseil d'administration en septembre.

> Loire-Atlantique LEVÉE DE FONDS

ABOLERIS PHARMA ANNONCE UN FINANCEMENT DE SÉRIE A DE 27,3 M€

Suite à un premier tour de table de 2,5 M€ en 2020 qui a permis de recruter une équipe opérationnelle et d'initier le développement de son médicament, Aboleris Pharma passe à l'étape suivante en réalisant une **nouvelle levée de fonds de 27,3 M€**. Ce tour de table est mené par le fonds d'investissement espagnol Caixa Capital Risc, spécialisé dans les sciences de la vie, et codirigé par le fonds de capital risque Sound Bioventures et l'investisseur belge Newton Biocapital. « Cette somme va permettre de finaliser le développement clinique de notre médicament et d'initier les **essais cliniques** chez l'homme », précise la scientifique Carole Guillonnet, qui a fondé la start-up en 2019 avec le Dr Ignacio Anegón. Ce programme pourrait notamment trouver un débouché de masse auprès de patients touchés par **l'arthrite rhumatoïde**. Mais pas que. « Nous pensons que notre médicament a du potentiel dans de nombreuses maladies auto-immunes [il en existe plus de 80] alors que beaucoup de patients ne répondent pas aux traitements actuels. Lesquels ont aussi des effets secondaires, néfastes sur le long terme. Nous souhaitons donc proposer un traitement plus spécifique avec moins d'effets secondaires et donc **plus efficaces**. » Cette levée de fonds s'accompagne d'une installation au Biopark de Gosselies à Charleroi (Belgique). À Nantes, l'équipe de recherche (deux personnes) hébergée au sein du CR2TI (Centre de recherche translationnelle en transplantation et immunologie) au CHU de Nantes pourrait quant à elle s'installer « courant 2024 » au sein de l'Institut de Recherche en Santé (IRS) 2.

Florence FALVY

Vendée FORMATION

FLEURETTE CONSTRUCTEUR LANCE SON ÉCOLE DE LA MANUFACTURE

« Trouver du monde, ce n'est pas facile, d'autant plus que nos savoir-faire rares nécessitent du temps avant d'être assimilés », annonce sans ambages **Michaël Langouët**, directeur général de Fleurette Constructeur, fabricant de **camping-cars** haut de gamme (Fleurette, Florium) et **combi-vans** (Stylevan et Westfalia). Confrontée à des difficultés de recrutement pour des postes de production (monteur, menuisier, assembleur...), l'ETI implantée à **Benet** a décidé de créer son propre parcours de formation, en partenariat avec les Compagnons du Devoir, Aboutir Emploi et **Pôle emploi**. Lors d'une réunion d'information organisée le 11 septembre dernier, huit candidats (sur les quinze participants), ont été sélectionnés via la **méthode de recrutement par simulation (MRS)** pour suivre ce programme. À l'issue des quatre semaines de formation, les apprenants se verront proposer un CDI au bout d'un an. « Notre objectif est d'embarquer les personnes que nous formons dans notre histoire, afin qu'elles imaginent un **avenir positif** au sein de notre entreprise. Et si, finalement, elles décident de ne pas rester chez nous, notre initiative aura permis de créer de **l'employabilité** », ajoute le dirigeant qui prévoit d'ores et déjà une deuxième session de formation.

Fondé il y a 56 ans, Fleurette Constructeur a été racheté en 2005 par le groupe mayennais Rapido (2 300 collaborateurs). Portée par l'essor du marché du véhicule de loisirs, l'entreprise qui réalise 25 % de son chiffre d'affaires (non communiqué) à l'international, a doublé ses effectifs en six ans, passant de 115 à 235 salariés.

Alexandrine DOUET



© Romain Faucher



© Midi et Demi



François Guérin

© D. R.

> Loire-Atlantique OUVERTURE

MIDI ET DEMI : LEVER DE RIDEAU SUR SA PREMIÈRE ADRESSE PARISIENNE

Depuis le 1^{er} septembre, Midi et Demi, entreprise spécialisée dans la restauration d'entreprise (180 collaborateurs – 7 M€ de CA en 2022), qui appartient au groupe immobilier Réalités depuis 2021, a une nouvelle adresse et pas des moindres : la **Comédie Française** ! Un lieu situé en face des colonnes de Buren qui allie, sur 200 m², un restaurant d'entreprise dédié aux collaborateurs et artistes tout au long de la journée, 7j/7, et un bar grand public ouvert aux spectateurs avant les représentations avec une offre culinaire « sur le pouce ou traiteur à la française ». Dans les assiettes, les plats font honneur aux **circuits courts** et au **fait maison**. Le tout assaisonné d'une note d'écoresponsabilité (emballages 100 % réutilisables). 11 à 15 personnes travaillent à cette adresse. Frédéric Monnier, dirigeant de Midi et Demi, fait état d'un bon démarrage. « Nous avions tablé sur un potentiel de 110 clients et avons finalement accueilli entre 250 et 280 personnes », s'enthousiasme-t-il. Avec la Comédie Française, la PME ligérienne s'aventure hors de ses terres natales pour investir **l'Île-de-France**. Une manière de concrétiser sa volonté de se développer dans et autour de la capitale mais aussi dans les **grandes métropoles françaises**, « au travers de tiers lieux vivants tout au long de la journée ». L'entreprise connaît cette année une croissance « historique » avec 16 ouvertures (Saunier Duval à Nantes, Atlantic en Vendée...) incluant notamment un restaurant en résidence senior Heurus (filiale de Réalités) en région parisienne. À la fin d'année, Midi et Demi exploitera **38 restaurants en France** (dont 11 résidences senior Heurus) et souhaite atteindre une couverture nationale en 2026 avec la volonté de maintenir « un rythme de cinq ouvertures par an ». Et d'ajouter : « Demain, s'ouvrira peut-être l'opportunité de développer des restaurants sous une **marque propre**. Ce qui nécessitera de repenser notre concept de restauration. »

Florence FALVY

> Loire-Atlantique EN VUE

FRANÇOIS GUÉRIN, ENTREPRENEUR DE L'ANNÉE

Le prix EY (Ernst & Young) **Entrepreneur de l'année pour la région Ouest**, dont la remise se tenait le 19 septembre dernier dans les locaux d'Audencia, à Nantes, a été décerné à François Guérin, le PDG de CetiH (1 500 collaborateurs, 280 M€ de CA). Spécialisée dans l'enveloppe de l'habitat et la rénovation énergétique, l'entreprise de Machecoul (sept usines en France) est notamment devenue leader de la **porte d'entrée** avec sa marque Bel'M et s'est diversifiée dans la rénovation énergétique avec **les fenêtres et les panneaux photovoltaïques**. Devenue société à mission en 2021 avec la raison d'être "S'engager pour une entreprise et un habitat harmonieux, durables et tournés vers l'humain", CetiH s'est dotée d'une gouvernance collective et ouverte qui allie actionariat salarié, fonds d'investissement régionaux spécialisés en transition énergétique et à impact et un fonds de dotation philanthropique, Superbloom. Par ailleurs, la société vise une réduction de 50 % de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. « Ce prix est celui de l'histoire de Bel'M à CetiH et celui d'un nouveau modèle d'entreprise à mission », a réagi François Guérin, qui espère que le prix soit « une incitation à entraîner de plus en plus d'entreprises dans cette transformation vers un capitalisme utile et responsable. »

Gildas PASQUET

Vendée • DÉVELOPPEMENT

AKENA VÉRANDAS RACHÈTE FILLONNEAU

« Il y a un an et demi, alors que nous souhaitons construire une nouvelle usine de 3000 m² dans le sud Vendée, **Pierre Guillaume**, dirigeant de Fillonneau, qui fait le même métier que nous et avec lequel nous partageons les mêmes valeurs, nous a proposé de reprendre son entreprise, avant son départ à la retraite. C'est aujourd'hui une grande satisfaction de voir cette société rejoindre notre groupe », se réjouit **Christophe Chabot**, PDG d'Akena Vérandas, spécialiste de la véranda et de la pergola en aluminium qui, de facto, abandonne son projet initial. Le 1^{er} septembre dernier, le groupe vendéen a officialisé l'acquisition de la PME familiale Fillonneau (7 M€ de CA en 2022), dont le site de production est installé à **Fontenay-le-Comte**, à proximité des autoroutes A83 et A10. Le montant du rachat comprenant la reprise des 49 salariés de la PME reste confidentiel. « Notre objectif est d'accélérer la production de **pool-houses** (*extensions multifonctionnelles ouvertes sur le jardin, NDLR*), nouveauté très demandée, actuellement réalisée sur notre site de Challans qui arrive déjà quasiment à saturation. Une nouvelle ligne de production sera mise en service au printemps 2024 », poursuit Christophe Chabot, annonçant dans le même temps la création d'une quinzaine de postes dans les 18 prochains mois. Né en 1981 à **Dompierre-sur-Yon** (siège social), le groupe Akena Vérandas qui compte désormais 11 sites en France (trois en Vendée), et un 12^e en Espagne, emploie un peu plus de 1200 collaborateurs. Son CA devrait atteindre les **250 M€** fin 2023.

Alexandrine DOUET



Avec cette reprise, Akena souhaite accélérer la production de pool-houses, nouveau produit outdoor tendance.

Loire-Atlantique • DÉVELOPPEMENT

COLLABORATION ENTRE FONTO DE VIVO ET ESPACE EMERAUDE POUR AGIR FACE À LA CRISE DE L'EAU

Depuis cet été, le **purificateur d'eau Orisa**® développé par la start-up nantaise Fonto de Vivo (huit salariés dont deux alternants – 550 k€ de CA 2022) est disponible à la vente, en exclusivité, dans deux magasins Espace Emeraude pilotes de Loire-Atlantique, à Saint-Hilaire-de-Chaléons et Saint-Gildas-des-Bois, moyennant un prix de lancement fixé à 229 € TTC. Objectif pour l'enseigne dédiée à l'équipement du jardin et de la maison : apporter une réponse concrète aux besoins **d'autonomie en eau potable** aux professionnels et particuliers, face à un risque, de plus en plus accru, de pénurie. « Il y a un véritable besoin dans le secteur et Fonto de Vivo, à travers son purificateur manuel Orisa®, apporte une solution concrète et abordable à nos clients », indique Jean-Marc Hupé, directeur général d'Espace Emeraude. Par ce partenariat, les deux entreprises entendent aussi donner une impulsion aux autres acteurs du secteur pour accélérer sur ce terrain. Fonto de Vivo, fondée en 2017 par David Monnier et Anthony Cailleau, va reverser 1 % de ses ventes à des **ONG** sous forme de dotation de purificateurs Orisa®. Fin septembre, les deux enseignes ont quant à elles remis huit purificateurs Orisa® à l'ONG Première urgence internationale. Ce don va permettre à un centre de santé au Sénégal d'avoir accès à l'eau potable. Fabriqué à Aizenay (Vendée) chez MTO Plastics, Orisa® est un purificateur d'eau autonome, mécanique et mobile qui filtre les contaminations biologiques et les matières en suspension des eaux de surface. Il élimine les virus et les bactéries présents dans l'eau pour limiter les maladies hydriques des bénéficiaires de l'aide humanitaire ou des personnes vivant en autonomie. Un purificateur permet d'obtenir jusqu'à **20 000 litres d'eau potable**, avant le premier changement de membrane, pour une famille de cinq personnes.

Florence FALVY



Le purificateur d'eau Orisa® développé par start-up nantaise Fonto de Vivo est désormais commercialisé dans deux magasins ligériens Espace Emeraude.

NOTRE SÉLECTION IMMOBILIÈRE

Tourny Meyer, spécialiste de l'immobilier pour les professionnels.

Trouver des locaux est un choix stratégique. Nos consultants vous accompagnent dans la recherche de nouveaux bureaux ou locaux d'activités. En faisant appel à nos experts, vous bénéficiez de leur connaissance du terrain et des meilleures opportunités du marché. Retrouvez l'intégralité de nos offres sur tournymeyer.fr.



TREILLIÈRES | RAGON

À proximité de l'axe Rennes-Nantes

- Environnement agréable et végétalisé
- Nombreux stationnements
- Espaces extérieurs

1 050 m² divisibles



NANTES | ROUTE DE PARIS

À proximité des grands axes routiers

- Au coeur de Paradis et tous ses services
- 2 bâtiments de 705 m² et 749 m²
- Nombreux stationnements

1454 m²



NANTES | ILE DE NANTES

Quartier de la création

- Visibilité commerciale
- Bureaux aménagés et cloisonnés
- Un stationnement

116 m²



NANTES | EURONANTES

Idéalement situé, proche Gare

- Coworking
- Espaces de travail flexibles
- Bureaux entièrement meublés et équipés

De 2 à 40 postes



NANTES | ILE DE NANTES

Quartier de la création

- Coworking
- Espace premium, convivial et collaboratif
- Bureaux entièrement meublés et équipés

De 2 à 40 postes



NANTES | ROUTE DE CLISSON

Local commercial

- Immeuble neuf livré en septembre 2023
- Accès aux transports en commun et Gare
- Disponibilité immédiate

129 m²

LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES •

RENNES | BREST | LORIENT/VANNES | **NANTES**
BORDEAUX | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER

Tourny Meyer, 318 rue de Fougères, Immeuble le Noven, 35 700 RENNES - Transaction sur immeubles et fonds de commerce (loi Hoguet) - conseil en stratégie immobilière de locaux professionnels - CPI N° 3502 2018 000 028 970 délivrées par la CCI d'Ille et Vilaine - Garantie financière : GALIAN 89 rue de la Boetie, 75008 PARIS pour un montant de 120 000 € - La société Tourny Meyer ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.



« ON VA VERS DE LA RESTAURATION LOISIR »

Avec Maria, Goguette, Joséphine B ou encore Papa Tango, **Jérôme Guilbert** fait partie des acteurs du CHR qui comptent sur la place nantaise.

À la tête du groupe GB Investissements qui regroupe **14 établissements**, il aime se définir comme un **concepteur de lieux de vie**.

Rencontre avec un entrepreneur à l'affût des évolutions du marché, et qui a souvent un coup d'avance.

Propos recueillis par Nelly LAMBERT

Comment vous définissez-vous ?

Je fais partie de cette catégorie de personnes qui assument parfaitement d'être entrepreneurs sans être chefs d'entreprise. Je sais le faire, je le fais d'ailleurs depuis plusieurs mois parce que la fin de l'année 2022 et 2023 sont des périodes de restructuration/consolidation pour absorber la croissance forte que l'on a eue dans une période très difficile, notamment sur la partie recrutement. Chef d'entreprise, cela implique de gérer, structurer, encadrer, contrôler, être à peu près sur tous les sujets : je le fais, mais je le fais moins bien que quelqu'un d'autre parce que je le subis. Je le dis depuis toujours à mes équipes : mon métier, globalement, c'est de m'occuper des gens, qu'ils soient salariés ou clients, de définir des failles, soit dans un marché, soit dans le bonheur des gens, et d'essayer de trouver des réponses. Ce que j'aime, c'est créer une offre de lieux de vie.

Je suis un autodidacte. Depuis que j'ai créé ma première entreprise à 25 ans, j'ai toujours réinvesti tout ce que je gagnais... ou absorbé les pertes d'un projet. Car, comme il n'y a pas d'école entrepreneuriale, il y a forcément des moments où l'on échoue. Pour ma part, j'ai eu quatre échecs sur une vingtaine d'entreprises créées. C'est pour cela que j'ai recruté début septembre un directeur général en la personne de Philippe Hugot, qui lui, est un chef d'entreprise.

Justement, comment se porte votre groupe dans cette période complexe ?

On a eu une année compliquée et c'est encore difficile. Dans le secteur, les professionnels pensent que les groupes ne sont pas en difficulté, mais nous le sommes tous ! Moi aussi j'ai du mal à absorber les hausses de salaires et des coûts de matières premières, à payer mon électricité. Nous avons rencontré des difficultés d'équilibre économique

sur certaines affaires et de recrutement et j'ai encore du mal à retrouver un modèle économique pérenne. On est tous dans le même panier ! Mais je vais trouver des solutions.

Ce qui nous sauve aujourd'hui, c'est d'une part notre réputation auprès des établissements bancaires pour la partie financement qui s'est durcie avec la hausse brutale des taux et d'autre part notre diversification. J'encourage d'ailleurs vivement les chefs d'entreprise à se diversifier !

La main-d'œuvre est l'un des principaux problèmes dans votre secteur. Qu'en est-il pour vous ?

Depuis le Covid, on dit que les gens ne veulent plus travailler. Ce n'est pas vrai. Les gens ne sont pas feignants, c'est simplement qu'avant le Covid, nous ne leur laissons pas le temps de penser à leur vie. Pendant un an, ils ont eu le loisir de faire le point sur la ●●●

A portrait of Jérôme Guilbert, a man with light brown hair and glasses, smiling. He is wearing a dark blue blazer over a white shirt and blue jeans. He is sitting on a light-colored sofa with green and blue striped cushions. The background is a light-colored wall with a stone pillar on the left and a window frame on the right.

Jérôme
GUILBERT
Président de
GB Investissements



Goguette est installé dans l'ancienne maison d'arrêt de Nantes.

Le restaurant et bar à cocktails Amaya.



...

façon dont ils avaient envie de vivre et de se demander si leur travail les épanouissait. Ils veulent travailler différemment, en donnant à leur métier sa juste valeur. On leur dit : « Ton travail c'est ça, payé tant, pour tant d'heures » mais on ne leur dit pas qu'en plus de porter des assiettes, on attend d'eux autre chose : qu'ils vendent, fidélisent le client, participent au développement de l'entreprise.

Le problème, c'est qu'en France on essaie d'imposer des généralités, un fonctionnement. Je ne suis pas d'accord avec ça : qu'on nous donne un cadre général certes, une boîte à outils nécessaire pour contraindre les mauvais chefs d'entreprise, car il y en a encore, oui. Mais qu'on nous laisse nous parler et nous entendre les uns avec les autres ! La réglementation systématique et globalisée renforce la méfiance entre les employeurs et les salariés. Ce qui me fait un peu peur, c'est que les organisations, syndicales, profes-

“ Je fais désormais toutes mes fiches de poste avec ChatGPT. ”

sionnelles, et le gouvernement cherchent à nous imposer des choses, comme les dividendes salariés ou la rémunération des coupures.

Les dirigeants du secteur n'ont-ils pas mis à profit le Covid pour prendre de la hauteur ?

Non, parce que, comme le salarié, un patron est un hamster dans sa roue :

c'est très difficile de s'extraire. Ce temps-là leur a servi, comme pour les salariés, à se poser des questions sur leur vie. D'ailleurs, il y en a beaucoup qui souhaitent vendre... Car si pour les salariés, c'est compliqué, pour les patrons ça l'est encore plus ! Cette phase Covid a permis aux patrons fatigués de passer du temps avec leur famille, de poser vraiment leur cerveau. Mais pour passer le virage social, digital, économique, qu'on est en train de prendre, il faut beaucoup de recul. Et ça, c'est plus facile quand on est structuré, qu'on a un groupe. Et donc c'est le rôle du GHR (*Jérôme Guilbert est vice-président aux enjeux numériques du Groupement des hôtelleries & restaurations de France, NDLR*) d'avoir ce recul, de faire des propositions, de travailler avec le gouvernement pour lui expliquer la réalité du métier et ensuite d'accompagner les professionnels pour les aider à passer le virage. Et ce virage, il passe notamment par la digitalisation pour qu'il n'y ait pas de source de conflit et de suspicion du côté des collaborateurs comme du



© Studio Chantal

Côté Plage propose des snacks, des plats et des matchs sportifs quartier Feydeau.



© Tony&Peppery



© Tony&Peppery

côté des patrons. Or, si l'hôtellerie est plutôt avancée, le reste de la profession est globalement très en retard sur l'utilisation des nouveaux outils.

Où en êtes-vous au niveau de votre groupe ?

Ça fait quatre ans que je digitalise le groupe et là, c'est enfin en train de prendre fin! Ça va de la gestion du temps de travail aux achats, en passant par les caisses. On utilise un agrégateur de données qui permet de sortir des courbes, des camemberts afin que le pilotage de l'entreprise se fasse de manière automatique, sans perte de données. Et en même temps, on essaie de retirer tout ce qui est contraignant pour les uns et les autres, pour le directeur d'établissement comme pour le salarié, et que tout cela soit le plus ludique et automatique possible, de manière à se concentrer sur notre vrai rôle : s'occuper des gens. C'est-à-dire, pour le manager ou l'employeur, en apportant la meilleure vie possible à ses équipes, et pour les équipes, en se concentrant sur le client. C'est possible car les solutions sont désormais interconnectables, mais

cette démarche a nécessité de sourcer, de tester... et aussi de former en interne.

Pourquoi cette stratégie ?

En fait, quand on veut diriger une entreprise, il faut se forcer à être un peu feignant, même si on ne l'est pas, en se disant que les contraintes, ça pèse sur le moral, sur tout. Dans ma définition, un feignant c'est quelqu'un qui ne veut pas faire les choses qui lui déplaisent. J'essaie donc de tout optimiser. Par exemple, toutes mes fiches de poste je les fais désormais avec ChatGPT! J'ai testé et comparé avec une annonce faite par l'équipe RH. La leur n'a rien donné alors qu'on a reçu 50 CV avec l'annonce faite grâce à ChatGPT. Quand on a demandé aux candidats pourquoi ils avaient répondu à cette annonce, ils ont trouvé qu'elle sortait du lot, était attrayante, transparente aussi. Et pour nous, c'est un gain de temps énorme, qui peut être mis à profit pour s'occuper des gens. On va d'ailleurs prochainement changer le nom du groupe pour nous afficher comme un groupe dont le métier est de s'occuper des gens, employés et clients, de la même manière.

Dans des métiers comme les nôtres, qui crée le chiffre d'affaires? Ce sont les employés! Et c'est pour cette raison que je viens de recruter une personne dédiée à la marque employeur.

Que faites-vous pour soigner votre marque employeur ?

Nous essayons de nous adapter à la vie de nos collaborateurs, qui ont des attentes et besoins divers. Nous voulons nous attacher à comprendre chacun et nous adapter, dans la limite du possible bien sûr... Ce que nous avons déjà mis en place, c'est la transparence totale sur le temps de travail grâce au digital, des rémunérations plutôt attractives en fixe et en variable (pourcentage sur le chiffre d'affaires, pourboires...), de la formation, et aussi de l'évolution car nous allons réattaquer la croissance l'année prochaine.

Et quels sont vos axes d'amélioration ?

On peut encore faire mieux et le gros sujet de ce mieux sera de donner à mes collaborateurs plus de moyens, de ●●●



Le Joséphine B est une salle modulable située dans l'ancienne maison d'arrêt de Nantes, pouvant accueillir des manifestations assises ou en mode concert.

...

manière à ce qu'ils aient le moins de frustrations possibles en dehors de leur travail. Car il n'y a pas que la question du temps disponible, il y a aussi celle des moyens possibles pour ce temps.

En allant sur le terrain extra-professionnel, ça pose la question du rôle d'un dirigeant. Doit-il être en charge du bonheur de ses salariés ?

Pour moi, la période où le salarié gérait sa vie et où on n'avait pas à en tenir compte, ça c'était une régression humaine. Les gens n'ayant pas le temps de réfléchir à leur vie, à leur bonheur, il faut que les entrepreneurs, les chefs d'entreprise, tous ceux qui ont la possibilité de prendre de la hauteur, s'occupent du bonheur de leurs collaborateurs. Je trouve intéressant que l'on puisse leur faire des propositions à partir du moment où l'on a un certain nombre d'outils à notre disposition. Il faut que l'on arrive à se dire que le salarié est un associé, pas au sens capitalistique parce qu'il y a des investisseurs pour ça, mais un associé avec le dirigeant. On doit travailler ensemble dans le même sens.



La restauration assise se transforme en restauration expérientielle.

De par vos fonctions au sein du GHR, et votre goût pour l'innovation, vous êtes au premier rang pour connaître les tendances du marché. Qu'observez-vous ?

Là encore, on est en période de transition. Le problème de notre époque, c'est que tout est violent, brutal et il faut s'adapter très rapidement. Sauf qu'il y a forcément une inertie : l'adaptation du chef d'entreprise et des collaborateurs ne peut pas se faire au même rythme. Sur le marché, c'est pareil. Prenons la res-

Le Prohibition, croisement entre un bar et une boîte de nuit, quartier Bouffay.



tauration du midi par exemple. Les boulangers ont commencé à faire de la restauration. Ensuite, la street food est arrivée, là encore avec des prix plus faibles que la restauration assise. Et puis le Covid et le télétravail ont mis le dernier coup de faucille, ce qui fait que la restauration assise le midi est aujourd'hui complètement plantée. Pour deux raisons : les consommateurs mettent moins d'argent pour manger et nous restaurateurs ne sommes plus capables d'adapter nos prix de vente au budget que le client a envie d'allouer. En plus, il n'a plus besoin de se déplacer : on lui amène désormais tout pour 8 €. Or, 8 €, compte tenu du coût des salaires, des matières premières, de l'énergie et des investissements à faire, c'est impossible. Il y a malgré tout quelques établissements dans les villes qui arrivent à équilibrer à peu près le midi car ils ont un très bon emplacement et un bon positionnement



© Tony&Peppery



© Tony&Peppery

Chiffres clés

14

établissements :

Gouette, Kuchi, Amaya, Maria, Bistrô, La Calle, Côté plage, Prohibition, Colors club, New Factory, Elephant club, Papa Tango, Joséphine B, Le Garage

170

ETP,

plus une cinquantaine d'extras

17 M€

CA prévisionnel 2023

prix, mais c'est très rare. Et cette tendance va être durable!

En voyez-vous d'autres ?

La restauration assise se transforme en restauration expérientielle. Le client va accepter de dépenser de l'argent pour vivre une expérience, seul ou avec des amis. Pour cela, il faut des investissements importants : un cadre, une offre, du service, etc. À l'intérieur de cette tendance, on se rend compte que les



© Studio Chantal

Le restaurant Maria, place Graslin à Nantes.



© Studio Chantal

tendances forcées par la période que l'on vit avec le resserrement budgétaire des clients créent des habitudes de consommation. Les gens ont besoin de sortir, mais la part du budget alloué à l'assiette diminue au profit de celle accordée aux boissons. La conséquence, c'est qu'il faut changer nos offres pour aller vers du "à partager", le picking permettant de diviser le budget tout en étant extrêmement convivial. C'est là-dessus que je travaille en ce moment pour proposer à nos clients des expériences à vivre : karaoké, danse, stand-up... On va vers de la restauration loisir.

Votre groupe possède aussi des bars et des discothèques. Comment ça se passe sur ces secteurs ?

Pour les bars, c'est le même principe : s'ils ne proposent pas d'offre à manger, ils vont régresser, sachant que les clients ne passent plus d'un établisse-

ment à un autre pour prendre l'apéritif, dîner, avant de prendre un verre ailleurs. Si le restaurant devient un bar-restaurant et doit ajouter une offre de loisir en plus, le bar devient un petit restaurant. Bien sûr, je parle ici de grandes tendances!

Quant aux clubs, on est moins nombreux aujourd'hui. Ils ont toujours le même rôle social chez les 18-25 ans, mais aussi chez les plus de 30 ans. Il faut bien que les gens se rencontrent quelque part! En revanche, le club d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec celui d'avant. C'est un milieu qui s'est énormément professionnalisé. ●

COMMENT RÉAGIR EN CAS DE CYBERATTAQUE ?



Nicolas **Guilloux**
Almond

Depuis 2012, le mois d'octobre est devenu le "cybermoi/s". Cette déclinaison française d'une initiative européenne vise à expliquer les **enjeux de la cybersécurité**, afin de mieux **comprendre** les menaces et s'en **protéger**. Toutes les entreprises étant susceptibles de faire face à des **cyberattaques**, la question est plutôt de savoir quand elle se produira et comment **réagir**.

Par Nicolas **GUILLOUX**,
directeur grand Ouest chez
Almond

Le risque zéro n'existe pas en cybersécurité et vous devez être préparé à une possible attaque, afin de réagir au mieux et limiter ainsi l'impact sur votre activité. Voici de bonnes pratiques, à diffuser largement auprès de vos salariés qui peuvent être confrontés à cette situation.

1. Reconnaître une cyberattaque

La première étape consiste à savoir reconnaître une cyberattaque. Cela est parfois assez simple, comme l'affichage d'une demande de rançon suite au chiffrement¹ de vos données. Mais les attaques peuvent également être plus subtiles et cachées, comme des modifications dans vos fichiers, des changements dans les droits d'accès ou les mots de passe, ou même un ralentissement soudain de votre ordinateur ou de votre réseau.

Le premier réflexe à adopter est de déconnecter la machine concernée d'Internet, et du réseau interne si elle y est connectée. Cela permet d'arrêter l'attaquant dans sa progression et d'éviter la propagation de l'attaque à d'autres équipements de l'entreprise.

2. Analyser et réagir

Ensuite, il est essentiel de mener une analyse approfondie de votre système informatique pour évaluer l'ampleur de l'attaque et préparer la remédiation. Dans cette étape, il est fortement recommandé de faire appel à un expert en cybersécurité ou à une équipe spécialisée pour vous assister.

Si vous avez souscrit à une cyber assurance, votre assureur peut vous mettre en relation avec son prestataire référencé.

Sinon, et en fonction de votre activité, voici des contacts intéressants à solliciter :

- Particuliers/TPE :
Cybermalveillance.gouv.fr
- PME/ ETI : Pays de la Loire Cyber Assistance
cyberassistance@paysdelaloire.fr
Tél : 0800 100 200 (service disponible 24h/24 et 7j/7)

3. Communication et déclaration

En cas de cyberattaque, il est nécessaire d'informer vos partenaires (par exemple, vos clients ou fournisseurs) si leurs données ont pu être compromises.



De plus, il est légalement obligatoire de signaler l'incident à la Cnil² dans les 72 heures suivant la découverte de toute fuite de données à caractère personnel.

4. Dépôt de plainte

Enfin, il est recommandé de porter plainte auprès de la police ou de la gendarmerie pour que l'incident fasse l'objet d'une enquête. Cela peut aider à identifier et à poursuivre les responsables de l'attaque. Depuis l'entrée en vigueur de la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur (Lopmi) du 24 avril 2023, il est impératif de faire cette déclaration dans les 72 heures suivant l'incident pour pouvoir prétendre à une indemnisation via votre assurance cyber.

N'oubliez pas que la préparation est la clé pour minimiser les dommages en cas de cyberattaque. Il est essentiel de protéger vos données stratégiques, et d'être capable de les récupérer en cas d'attaque. Vous pouvez établir un plan de continuité informatique et former régulièrement vos employés pour qu'ils sachent comment réagir en cas d'urgence.

La cybersécurité est un défi constant, et une préparation adéquate peut faire la différence lorsque l'attaque se produit. ●

¹ Conversion des données depuis un format lisible dans un format codé. Les données chiffrées ne peuvent être lues ou traitées qu'après leur déchiffrement.

² Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Almond accompagne les entreprises dans l'organisation de leur sécurité, sur les volets organisationnels (conformité, gouvernance) et opérationnels (audit et tests d'intrusion, infrastructure de sécurité, surveillance et réponse à incident SOC/CERT), et dans leur transformation digitale.

nguilloux@almond.eu

LE SPORT, TOUT UN ART ?

Coupe du monde de rugby, Jeux olympiques 2024... Les amateurs de sport n'ont pas fini de vibrer au gré des **compétitions sportives** de haute volée organisées sur le territoire français. Football, rugby ou encore escrime, le sport est incontestablement un **vecteur d'émotions**. Et si une **prestation sportive** pouvait être érigée au rang d'œuvre, susceptible d'être protégée par des **droits d'auteur** ?

Par Cécile **GUYOT** et Manon **TUAL**, avocates au cabinet Solvoxia

De la créativité sportive...

À la manière d'une chorégraphie orchestrée, le sport peut apparaître pour certains comme une forme d'expression artistique.

Il n'est dès lors pas dénué d'intérêt de s'interroger sur le fait de savoir si un match de rugby, par exemple, pourrait être qualifié d'œuvre, les sportifs, œuvrant à titre collectif ou individuel, en étant les auteurs.

...au droit d'auteur...

Le Code de la propriété intellectuelle ne limite pas le bénéfice des droits d'auteur à certaines typologies de créations. Ainsi, peuvent être protégés des livres, créations graphiques, des plans ou encore des œuvres chorégraphiques.

La seule condition posée est que ces réalisations soient originales. C'est-à-dire ? Il faut démontrer que l'objet de la protection sollicitée révèle l'empreinte de la personnalité de son auteur, c'est-à-dire que l'on puisse y percevoir sa "patte", ses partis pris esthétiques, ses choix personnels.

...il y a encore plus d'un pas !

En matière de prestation sportive, la Cour de justice de l'Union européenne a déjà eu à se pencher sur la question de savoir si un match de football pouvait être considéré comme une

œuvre susceptible d'être protégée par le droit d'auteur dans le cadre d'un litige impliquant notamment la Football Association Premier League (CJUE, 04-10-2011, aff. C-403/08).

Selon elle, les rencontres sportives, et plus particulièrement les matchs de football, ne peuvent être considérées comme des œuvres originales dans la mesure où elles sont encadrées par des règles de jeu, ne laissant donc à son sens pas de place à une liberté créative.

Certains s'étaient à l'époque offusqués de l'analyse ainsi faite, considérant que le jeu des footballeurs devait être apparenté à une chorégraphie s'improvisant au gré des interactions entre les joueurs.

Dans son arrêt, la Cour de justice ne fermait cependant pas la porte, sur le principe, à ce qu'un droit de propriété intellectuelle spécifique soit créé dans des États membres de l'Union européenne pour protéger les rencontres sportives.

En attendant une telle législation, pour bien des supporters, notamment de rugby en ce moment, un match peut être un vrai chef d'œuvre! ●

Cabinet exclusivement dédié à la propriété intellectuelle, au numérique et aux données personnelles.

[Solvoxia-avocats.com](https://www.solvoxia-avocats.com)



Cécile **Guyot**
Cabinet Solvoxia



Manon **Tual**
Cabinet Solvoxia



© Benoit Chevrier

ÉVÈNEMENT

LE RETOUR DU CHAMPIONNAT DU MONDE DE CHEVAL À 2 PATTES

Une compétition équestre... sans cheval ! C'est le concept du Championnat du monde de Cheval à 2 pattes, concours hippique épique et décalé, de retour pour une **troisième édition** le 14 octobre aux Herbiers. Orchestré par l'iconoclaste Maindron et son équipe, l'événement est librement inspiré du **hobby-horsing**, pratique sportive populaire en Finlande. Une vingtaine d'équipes, soit **120 cavaliers** costumés venus des quatre coins de la Bretagne et des Pays de la Loire, vont enfourcher leur cheval bâton pour s'affronter au cours de trois épreuves : reprise de dressage, saut d'obstacles et hennissement. Après Guillaume Canet en 2018 et Philippe Candeloro en 2019, cette année c'est le facétieux magicien **Éric Antoine** qui a été choisi pour parrainer la compétition et présider le jury. Pour encore plus de folie, l'équipe masculine de majorettes **Queen-A-Man** née à Guémené-Penfao (qui rend hommage au groupe Queen), les musiciens de **Joyeux Bordel** et le DJ **Michel Mercury** viendront chauffer la salle jusqu'au bout de la nuit.

Samedi 14 octobre, à partir de 14h,
Parc Équestre du Bocage, Les Herbiers.

Entrée gratuite.

Programme complet sur Chevala2pattes.com

ENVIES TABLES Culture

Par Éric **CABANAS**, Alexandrine **DOUET**
& Gildas **PASQUET**

FESTIVAL

CELTOMANIA : LA CULTURE CELTIQUE SOUS TOUTES LES COUTURES

34^e édition pour Celtomania, le festival qui fait la promotion de « la culture **bretonne** et des cousinages celtiques ». À travers la réunion d'un collectif d'organisateur, plus de **40 événements** sont programmés dans une vingtaine de communes de Loire-Atlantique, avec des concerts, de la danse, du cinéma, des expositions, des ciné-concerts ou encore des rencontres littéraires. Parmi les groupes et artistes à l'affiche : **Mes souliers sont rouges**, O'Tridal, **Alain Pennec**, Inish Dew, **Fourth Moon**, Strollad ou encore **Yannick Jaulin**. À l'occasion du festival, ce seront par ailleurs 3000 CD-compilations Celtomania 2023 qui seront distribués au public, réunissant un titre de chaque artiste du festival.



La formation Fourth Moon propose une musique inventive qui puise dans les registres folk, traditionnel ou encore irlandais.

Jusqu'au 26 novembre, en Loire-Atlantique.

Billetterie : le public est invité à retirer ses places directement auprès de chaque ville ou structure partenaire organisatrice.

Programme complet et informations : Celtomania.fr

© Fourth Moon



CONCERTS

VENDÉE MUSIQUE ET PATRIMOINE, SAISON 4

La billetterie est ouverte ! Le Département de la Vendée vient d'annoncer la programmation de la 4^e édition de Vendée Musique et Patrimoine. L'événement se tiendra du **18 novembre au 28 juin** dans des sites patrimoniaux remarquables. L'occasion pour le public, mais aussi les artistes, de vivre une expérience unique dans un cadre privilégié et intimiste. Pop, jazz, flamenco, musiques du monde, chœur et chansons françaises : divers styles musicaux seront représentés au cours de **cinq soirées**. Le chanteur français **Florent Marchet** ouvrira le bal le 18 novembre au **Domaine de la Corbe** à Bournezeau. L'occasion de découvrir son nouvel opus *Garden Party*, sorti l'an dernier. Le 25 novembre, l'ensemble A Filetta fera résonner les chants polyphoniques corses, au cœur de l'Église Saint-Sauveur à l'Île d'Yeu. **Chimène Badi** qui célèbre ses 20 ans de carrière, chantera Piaf le 31 mai dans l'écrin du Parc des Engoulevents à Aizenay. Le 8 juin, place à l'Andalou **Luis de la Carrasca**, référence dans le monde flamenco, qui enflammera le parc du château de L'Hermenault. Le duo **Alice & Cécile** dont le répertoire mêle subtilement jazz et chanson française, assurera la première partie. Enfin, **Souad Massi** viendra clôturer le rendez-vous le 28 juin au parc de Beauputy à Mouilleron-le-Captif. Inspirée par Dylan, Joan Baez et Leonard Cohen, l'artiste algérienne présentera son dixième album *Sequana*.

Du 18 novembre 2023 au 28 juin 2024.

Tarifs : de 10 € à 14 € chaque concert.

De 30 € à 50 € les cinq concerts.

Renseignements et réservations :

Evenements.vendee.fr, 02 28 85 85 70.

EXPOSITION

MUSÉE D'ARTS : L'EXPO PERMANENTE RÉGÉNÉRÉE

Presque six ans après sa réouverture, le Musée d'arts de Nantes propose un nouvel accrochage pour sa collection "permanente". Une façon de permettre au public de découvrir près de **70 œuvres sorties des réserves**, dont certaines de très grande taille, comme "Funérailles d'une jeune martyre" par Jean-Victor Schnetz.

Plusieurs **acquisitions récentes** sont également présentées, dont une petite toile signée du peintre nantais Henri Sizeler, "Profil de jeune homme" peint en 1902, où "La fille du sacristain" de Ferdinand Loyer du Puigaudeau. L'occasion, également, de voir quelques-unes des 34 œuvres (20 tableaux et 14 dessins) issues du **legs d'une valeur de 800 000 €** réalisé par la Bauoise Jacqueline Boejat, entrées dans les collections du musée.

Une trentaine d'œuvres ont aussi été déposées par des **musées partenaires**, dont celui de Saint-Malo, avec le fameux portrait de Chateaubriand d'Anne-Louis Girodet.

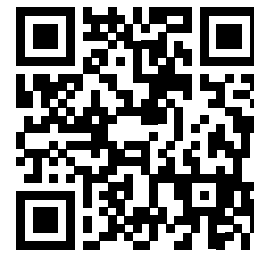
Ouverture du Musée d'arts tous les jours, de 11h à 19h, sauf le mardi. Ouverture en nocturne jusqu'à 21h, le jeudi.

Tarif plein : 9 € ; réduit : 4 €.





INFORMATEUR JUDICIAIRE



ABONNEMENT

ABONNEZ-VOUS !

Magazine papier et version numérique :
accès au site web et newsletter hebdomadaire.

- 6 MOIS • 26 NUMÉROS : 48 € TTC
- 1 AN • 52 NUMÉROS : 79 € TTC
 - VERSION NUMÉRIQUE : 39 € TTC
- 2 ANS • 104 NUMÉROS : 119 € TTC

Nom ou raison sociale

Adresse

Téléphone

E-mail

Nombre d'abonnés souhaité



Paiement sécurisé

LES ANNONCES LÉGALES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, «L'INFORMATEUR JUDICIAIRE», hebdomadaire support papier et en ligne, est habilité :

- à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Loire-Atlantique, pour l'année 2023, par arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2022.
- à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de la Vendée, pour l'année 2023, par arrêté préfectoral N° 2022-DCL-BER-1456 du 27 décembre 2022.

E-mail : annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

Plateforme : <https://annoncelegale.informateurjudiciaire.fr>

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) :

Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0,183 euro HT le caractère pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté.
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives au changement de nom patronymique pour motif légitime tel que régi par l'article 61 du code civil est établi comme suit : 56 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- L'article 4 de l'arrêté du 19 novembre 2021 susvisé est complété par une phrase ainsi rédigée : « Ils sont réduits de 50 % pour les annonces faites par les personnes dans le cadre du transfert universel du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel prévues par les articles L. 526-27 et D. 526-30 du code de commerce.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

NOUVELLE
PLATEFORME
DE SAISIE



www.annoncelegale.informateurjudiciaire.fr

44 LOIRE-
ATLANTIQUE
NANTES | SAINT-NAZAIRE

COMMISSAIRES PRISEURS

Commissaires-priseurs judiciaires associés - APE 6910Z
Nantes - Rennes
Tél. 02 40 49 97 97 - www.oep.fr - info@oep.fr
OUEST ENCHÈRES PUBLIQUES SELARL JPK (successeur Antonietti)
NANTES - RENNES SARL OEP agrément 2002-220

JR
COMMISSAIRES
DE JUSTICE

Lundi 09 octobre 2023

MOBILIER & MATERIEL DE RESTAURATION
(44470 Thouaré-sur-Loire)
Exposition : 9 h / Vente : 10 h

Mardi 10 octobre 2023

ENCADREMENT - OUTILLAGE & STOCKS
(44340 Bouguenais)
Exposition : 9 h / Vente : 10 h



Adresses des ventes sur www.oep.fr
Frais judiciaires 11,9 % HT
Frais volontaires 13 % à 20,83 % HT

IJ
INFORMATEUR JUDICIAIRE

Vos annonces
légales et vos
formalités
juridiques dans
toute la France

TÉL. : 02 40 47 00 28

ANNONCES-LEGALES@INFORMATEURJUDICIAIRE.FR
WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES



SELARL d'Avocats, 33 rue Lamoricière - 44000 NANTES. Renseignements au 02.40.48.02.73. hgautier-deberc@racine.eu

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur
Tribunal Judiciaire de Nantes (44000)
19 quai François Mitterrand

BATIMENT AGRICOLE

COMMUNE DE VIEILLEVIGNE (44116)
Lieu dit Le Marchais
Mise à prix (frais outre) : 25.000,00 €

VENDREDI 10 NOVEMBRE 2023 À 10 H

BATIMENT AGRICOLE sur dalle béton d'environ 882 m² constitué de deux grands entrepôts (398 m² et 400 m²) et d'un atelier (83 m²) en partie centrale, le tout édifié sur des parcelles figurant au cadastre Section ZI n° 182 d'une contenance de 43 ares 71 ca. Section ZI n°214 d'une contenance de 53 ares 83 ca Section ZM n° 173 d'une contenance de 13 ares 82 ca. Section ZM n° 174 d'une contenance de 04 ares 49 ca.

Soit une contenance totale de 1 ha 15 a 85 ca.

Mise à prix (frais outre) : 25.000,00 €.

Visite : jeudi 26 octobre 2023 de 10 h 30 à 12 h.

A la requête de : La CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL VIEILLEVIGNE-LA PLANCHE, Société coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité statutairement limitée, dont le siège est à VIEILLEVIGNE (44116) 5 place de la Mairie, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 786 088 856, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant **Me P. SIROT** pour Avocat.

Les enchères ne pourront être portées que par ministère d'avocat inscrit au Barreau de NANTES après dépôt entre ses mains soit d'un chèque de Banque d'un montant représentant 10 % du montant de la mise à prix (avec un minimum de 3.000,00 €) libellé à l'ordre de la CARPA soit d'une caution bancaire irrévocable du même montant.

Le Cahier des conditions de vente N° 23/0009 peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NANTES ou au cabinet de l'Avocat poursuivant sur rendez-vous.

Pour avis

L23IJ17301



SELARL d'Avocats, 33 rue Lamoricière - 44000 NANTES. Renseignements au 02.40.48.02.73. hgautier-deberc@racine.eu

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur
Tribunal Judiciaire de Nantes (44000)
19 quai François Mitterrand

MAISON D'HABITATION

COMMUNE DE SAINT HERBLAIN (44800)
30bis rue Vincent Aurioi
Mise à prix (frais outre) : 200.000,00 €

VENDREDI 10 NOVEMBRE 2023 À 10 H

MAISON D'HABITATION (181 m²) avec jardin éditée sur une parcelle cadastrée section DR n°286 d'une contenance de 06 ares 44 ca comprenant

Rez-de-chaussée : salon-séjour (42,54 m²) cuisine (16,53 m²) véranda (21,54 m²) WC, chambre (11,20 m²) salle d'eau (4,49 m²) buanderie (7,56 m²)

Etage : 4 chambres (19,32 ; 11,05 ; 12,38 & 13,16 m²) salle de bains (8,59 €) WC.

Mise à prix (frais outre) : 200.000,00 €.

Visite : jeudi 26 octobre 2023 de 14h 30 à 16 h

A la requête de : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, Société Anonyme dont le siège est 6 Avenue de Provence (75009) PARIS immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 542 016 381, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant **Me P. SIROT** pour Avocat

Les enchères ne pourront être portées que par ministère d'avocat inscrit au Barreau de NANTES après dépôt entre ses mains soit d'un chèque de Banque d'un montant représentant 10 % du montant de la mise à prix libellé à l'ordre de la CARPA soit d'une caution bancaire irrévocable du même montant.

Le Cahier des conditions de vente N° 23/0010 peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NANTES ou au cabinet de l'Avocat poursuivant sur rendez-vous.

Pour avis

L23IJ17304



SELARL d'Avocats, 33 rue Lamoricière - 44000 NANTES. Renseignements au 02.40.48.02.73. hgautier-deberc@racine.eu

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur
Tribunal Judiciaire de Nantes (44000)
19 quai François Mitterrand

ANCIENNE LONGERE

COMMUNE D'ISSE
207 Le Petit Chêne
Mise à prix (frais outre) : 64.000,00 €

VENDREDI 10 NOVEMBRE 2023 À 10 H

ANCIENNE LONGÈRE en pierre apparente et enduit à rénover (136 m²) éditée sur une parcelle cadastrée section YA n° 60 d'une contenance de 1 ha 07 ares 39 ca comprenant :

Rez-de-chaussée : salon-séjour avec cuisine (63,85 m²) arrière cuisine (8,37 m²) buanderie salle d'eau WC, débarras.

Etage : 3 pièces (12,6 ; 14,94 & 11,57 m²)

2 hangars (66,94 & 145,00 m²)

Mise à prix (frais outre) : 64.000,00 €.

Visite : mercredi 25 octobre 2023 de 14 h 30 à 16 h

A la requête de : CRÉDIT FONCIER DE FRANCE, S.A dont le siège est situé 182 Av. de France (75013) PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 542 029 848, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant **Me P. SIROT** pour Avocat

Les enchères ne pourront être portées que par ministère d'avocat inscrit au Barreau de NANTES après dépôt entre ses mains soit d'un chèque de Banque d'un montant représentant 10 % du montant de la mise à prix libellé à l'ordre de la CARPA soit d'une caution bancaire irrévocable du même montant.

Le Cahier des conditions de vente N° 23/0012 peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NANTES ou au cabinet de l'Avocat poursuivant sur rendez-vous.

Pour avis

L23IJ17307



SELARL d'Avocats, 33 rue Lamoricière - 44000 NANTES. Renseignements au 02.40.48.02.73. hgautier-deberc@racine.eu

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur
Tribunal Judiciaire de Nantes (44000)
19 quai François Mitterrand

MAISON D'HABITATION

COMMUNE de MOUZILLON (44330)
1, « La Haie Pallet »
Mise à prix (frais outre) : 68.000,00 €

VENDREDI 10 NOVEMBRE 2023 À 10 H

MAISON D'HABITATION À RÉNOVER DE PLAIN-PIED (161,79 m²) éditée sur des parcelles cadastrées Section AB n° 71 (09 a 73 ca) Section AB n° 72 (58 a 65 ca) Section AB n° 100 (98 ca) soit une contenance totale de 69 a 36 ca.

La maison comprend : entrée (7,97 m²) salon-salle à manger (55,85 m²) cuisine (15,58 m²) deux chambres (15,77 & 15,14 m²) salle d'eau (7,82 m²) WC, véranda (39,41 m²)

Cave au sous-sol. Garage (23,84 m²)

Dépendance (48,78 m²)

Mise à prix (frais outre) : 68.000,00 €.

Visite : mercredi 25 octobre 2023 de 10 h 30 à 12 h

A la requête de : CRÉDIT FONCIER DE FRANCE, S.A dont le siège est situé 182 Av. de France (75013) PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 542 029 848, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant **Me P. SIROT** pour Avocat

Les enchères ne pourront être portées que par ministère d'avocat inscrit au Barreau de NANTES après dépôt entre ses mains soit d'un chèque de Banque d'un montant représentant 10 % du montant de la mise à prix libellé à l'ordre de la CARPA soit d'une caution bancaire irrévocable du même montant.

Le Cahier des conditions de vente N°23/0016 peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NANTES ou au cabinet de l'Avocat poursuivant sur rendez-vous.

Pour avis

L23IJ17299



SERLAR INTER-BARREAUX LRB AVOCATS CONSEILS - JURIPARTNER, Maître Guillaume LENGART, avocat au barreau de Nantes, 41 rue de la Tour d'Auvergne 44200 NANTES

Renseignements exclusivement de 14 h à 16 h au 02 51 84 32 20.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire de Nantes,
Chambre des saisies immobilières, Juge de l'Exécution,
Palais de Justice de Nantes, Quai François Mitterrand

APPARTEMENT + PARKING

COMMUNE DE NANTES (Loire-Atlantique - 44200)
164 route de Clisson - Résidence Sevria
Mise à prix (frais outre) : 10.000 €

VENDREDI 10 NOVEMBRE 2023 À 10 HEURES

Dans un ensemble immobilier en copropriété cadastré section DI n° 375 d'une contenance de 24 a 10 ca ayant fait l'objet :

- d'un état descriptif de division dressé par Maître Christophe GLAUD, notaire à SAINT-SEBASTIEN SUR LOIRE le 06 décembre 2011 publié le 20 décembre 2011 sous les références volume 2011 P n°15977 ;

- d'un modificatif du règlement de copropriété du 03 octobre 2013 au rapport de Maître Christophe GLAUD, notaire à ST SEBASTIEN SUR LOIRE, publié le 18 octobre 2013 sous les références 2013 P n° 10532 ;

- d'un état descriptif de division/ modificatif du règlement de copropriété dressé Maître Christophe GLAUD, notaire à SAINT-SEBASTIEN SUR LOIRE le 02 novembre 2015 publié le 24 novembre 2015 sous les références volume 2015 P n° 12730,

- d'un procès-verbal de cadastre n°15430 en date du 31 mai 2016, publié le 31 mai 2016 sous les références volume 2016 P n° 5663, les parcelles cadastrées section DI n° 28 à DI n° 30 ; DI n° 32 et n°33 et DI n° 206 et n°207 deviennent la parcelle cadastrée section DI n°374,

- d'un procès-verbal de cadastre n° 15431 en date du 10 août 2016, publié le 10 août 2016 sous les références volume 2016 P n° 9220, la parcelle cadastrée section DI n° 374 devient les parcelles cadastrées section DI n° 375 à n° 378,

- d'un modificatif de l'état descriptif de division en date du 13 septembre 2019 reçu par Maître Christophe GLAUD, notaire à SAINT-SEBASTIEN SUR LOIRE et publié le 03 octobre 2019 sous les références volume 2019 P n° 13107, la copropriété est désormais cadastrée section DI n° 375.

LE LOT NUMERO QUARANTE-HUIT (48) :

Au quatrième étage de la résidence :

UN APPARTEMENT de type T3, numéroté B36, d'une surface de 65,34 m² (loi Carrez), Et les 172/10000^{èmes} des parties communes générales.

DEUX EMPLACEMENTS DE PARKING avec monte-charge, identifiés n° 23 et n° 24.

Ainsi, au surplus, que lesdits biens s'étendent, se poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances et dépendances, sans exception ni réserve.

L'immeuble est vendu occupé par deux locataires.

Mise à prix (frais outre) : 10.000 €.

Visite : le 24 octobre 2023 A 18H00.

Aux requêtes poursuites et diligences du Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble « SEVRIA » sis 164 route de Clisson, 2-4 rue des Halliers, 248 rue de la Gilerie à NANTES (44200), représenté par son syndic en exercice la SAS CABINET BRAS, dont le siège est sis 50 route de Vannes, 44100 NANTES, inscrite au Registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 398 820 712, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat la SERLAR INTER-BARREAUX LRB AVOCATS CONSEILS - JURIPARTNER, Maître Guillaume LENGART, avocat au barreau de NANTES, y demeurant 41 rue de la Tour d'Auvergne.

Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de NANTES.

Pour tous renseignements, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NANTES où le Cahier des conditions de vente n°23/00018 a été déposé, ou à l'avocat susnommé.

Pour avis : Guillaume LENGART, avocat

L23IJ17701



Maître Stéphanie GUILLOTIN Avocate au Barreau de NANTES exerçant sous le statut de l'EIRL et sous le nom Cabinet LEXAR, domiciliée 96 Boulevard des Anglais 44100 NANTES.

A la requête de la COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS, Société Anonyme inscrite au RCS de PARIS sous le numéro 382 506 079 dont le siège social est situé 59 avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS, représentée par sa Directrice Générale Anne SALLE MONGAUZE, domiciliée en cette qualité audit siège, subrogée dans les droits du créancier poursuivant, le Syndicat des copropriétaires de la Résidence LE GOLF, représenté par son syndic, la société SYMPLICE, et ayant pour Avocat constitué Maître Stéphanie GUILLOTIN.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NANTES
Palais de Justice 19 quai François Mitterrand

APPARTEMENT + CAVE

En UN SEUL LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur,
des biens immobiliers désignés ci-dessous :
COMMUNE DE SAINT-HERBLAIN (44800)
3 Allée Jehan Allain
Mise à prix : 30.000 €

LE VENDREDI 10 NOVEMBRE 2023 À 10 H

Dans l'ensemble immobilier en copropriété dénommé LE GOLF, 29 Chemin des Naudières, 1 Allée Marcel Dupré, 2 et 4 Allée Antonio Vivaldi, 1 Place Jean-Baptiste Lulli, 1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15, 17 et 19 Allée Mozart, 1 et 3 Allée Couperin, 1, 3, 5 et 7 Rue du Congo, 1 et 3 Allée César Franck, 3, 5, 7, 9 et 11 Allée Jean-Sébastien Bach, 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28 et 30 Allée Jean-Philippe Rameau, 2, 4, 6, 8, 10, 12 et 14 Allée Louis Vierne, 1, 3 et 5 Allée Jehan Allain, Soumis au régime de la copropriété, destiné en totalité ou en partie à l'habitation, et immatriculé comme tel au registre national d'immatriculation des syndicats de copropriétaires sous le n° AA0712174,

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Section BO N° 42 Lieudit 2 Allée Antonio Vivaldi, 44800 SAINT-HERBLAIN, pour une contenance de 9 ha, 12 ca et 87 a,

- LOT N° 692 (SIX CENT QUATRE VINGT DOUZE) : Au 5^{ème} étage du bâtiment S4, escalier 20, **UN APPARTEMENT** de type 4 à usage d'habitation, comprenant : entrée, dégagement, placard et rangement, salle de séjour, trois chambres, cuisine aménagée (four, plaques, hotte, lave-vaisselle) avec séjour, salle de bains (meublée bas avec pare douche, placards), WC. Et les cent soixante-cent millièmes (160/100.000^{èmes}) des parties communes générales.

- LOT N° 676 (SIX CENT SOIXANTE SEIZE) : Au rez-de-chaussée du bâtiment S4, escalier 20, **UNE CAVE** portant le n° 2. Et les un/cent millièmes (1/100.000^{èmes}) des parties communes générales. Libre de toute occupation.

Mise à prix : trente mille euros (30 000 €).

Outre les charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente.

Les enchères ne peuvent être portées que par ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de NANTES, à qui il doit être remis un chèque de banque de 3 000 € libellé à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de NANTES, les frais préalables étant supportés par l'adjudicataire en plus du prix d'adjudication.

Visite : sur place le jeudi 2 novembre 2023 à 14 h 30.

sous l'égide de Maître Anne-Katell HULAUD-BROSSARD, Commissaire de Justice CONSULTATION du cahier des conditions de vente (RG n° 23/00008)

- au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NANTES

- auprès de Maître Stéphanie GUILLOTIN (02 40 16 81 60 - contact@guillotin-avo-cat.fr)

Fait à NANTES le 2 octobre 2023. Signé Maître Stéphanie GUILLOTIN

L23IJ17564

POUR RESTEZ INFORMÉ SUR TOUTE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

ABONNEZ-VOUS!
abonnement@informateurjudiciaire.fr



**PLATEFORME
DE SAISIE**

www.annoncelegale.informateurjudiciaire.fr



Lamacompta

Le site d'emploi 100% dédié
aux cabinets d'expertise comptable

**RECRUTEZ
EN RÉVÉLANT VOTRE
ATTRACTIVITÉ**

Rendez-vous sur
lamacompta.co

CONSTITUTIONS



one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE

3 Impasse des Tourmalines
44300 NANTES

ACFA

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 Impasse des Tourmalines,
44300 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : ACFA
Siège : 3 Impasse des Tourmalines,
44300 NANTES
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : Enseignement et formation professionnelle, sous toutes ses formes et sur tout support, pour adultes,
- formation continue,
- prestations de service liées à ses activités

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : la société AUDIT CONSEIL ET ASSOCIÉS, Société par actions simplifiée au capital de 90 000 euros, dont le siège social est 3 Impasse des Tourmalines Technoparc de l'Aubinière, 44300 NANTES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 479 860 892 RCS Nantes-44200, représentée par Romain LEDUC associé.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

POUR AVIS
La Présidente

L23IJ16782



EFI
SCIENCES
ENSEMBLE, ET DONNER LES MOYENS

Aux termes d'un ASSP en date du 04/09/2023, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : PAPA CUISTOT
Objet social : Le commerce et la fabrication de tous produits alimentaires ; Tous types de restauration : restauration traditionnelle, restauration rapide, petite restauration, traiteur, vente à consommer sur place et à emporter, livraison de plats ; Prestation de conseil en nutrition ; Organisation d'événements et de voyages, et notamment d'événements, de voyages et de déplacement pour les associations sportives et les fédérations de sport ; Achat et revente de produits alimentaires non transformés, Mise à disposition de petits matériels de cuisine et de distributeurs de boissons et denrées alimentaires ; Toutes activités connexes se rapportant à celles ci-dessus indiquées, La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations ou entreprises, pouvant se rattacher à l'objet social ; Toutes opérations commerciales, artisanales, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement pouvant être utiles à cet objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement.
Siège social : 57 rue du Maréchal

Joffre, 44000 NANTES
Capital : 65 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES
Gérance : M. HAURAY Kévin, Elie, demeurant 10, rue Emile Gadeceau, 44300 NANTES

L23IJ17191



4EVERSGAMES
SASU au capital de 1000 euros
1, rue Michel Manoll
44630 PLESSE

CONSTITUTION

Par acte signé électroniquement en date du 26/09/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : 4EVERSGAMES
Objet social : La mise en relation entre développeurs, créateurs, ingénieurs, dans le domaine du jeu vidéo en ligne et sur tous supports, et les plateformes d'accueil, de vente, de location, de téléchargement, d'hébergement, dans le domaine du jeu vidéo en ligne et sur tous supports. La vente, l'édition, la fabrication, la conception, la production, la distribution, le développement, la publication de jeux vidéo en ligne et sur tous supports, ainsi que de tous produits dérivés Le développement, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Toutes opérations commerciales, artisanales, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation. La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations ou entreprises, pouvant se rattacher à l'objet social.
Siège social : 1, rue Michel Manoll, 44630 PLESSE
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE

Président : Mme EVERS Katelyn, demeurant 1, rue Michel Manoll, 44630 PLESSE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement. Chaque action donnant droit à une voix.

Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés représentant au moins 75 % des actions.

L23IJ17333

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé électronique en date du 25/09/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCEA SCHERER
Forme : société civile d'exploitation agricole

Capital : 10 000 euros en numéraire
Siège : Château de la Rousselière, 1 La Rousselière - 44320 FROSSAY

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

Objet : l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles, soit directement, soit par voie de fermage, de métayage ou de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités. Le tout s'appliquant plus particulièrement à la culture des terres agricoles et l'élevage conformément aux usages agricoles ; la vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de l'exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation

Gérance : Monsieur Alban SCHERER, demeurant Château de la Rousselière, 1 La Rousselière, 44320 FROSSAY,

Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective unanime. Sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés.

Toute autre cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément de tous les associés.

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE.

POUR AVIS, La gérance

L23IJ17335



BRG AVOCATS
Me Edouard GIFFO
1 Rue du Guesclin - 44000 NANTES

GCB2S

Société par actions simplifiée
Au capital de 30 000 euros
Siège social : 41 B, rue du Drouillard
44620 LA MONTAGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 25/09/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : GCB2S
Siège : 41 B, rue du Drouillard 44620 LA MONTAGNE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 30 000 euros

Objet :
- La participation, directe ou indirecte, de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;
- La gestion de ses participations ;
- La réalisation d'opérations de trésorerie, et les opérations en lien avec l'octroi de garantie de toute nature ;
- La détention, la gestion, le placement de toutes sommes en numéraires, de tous comptes financiers et/ou de capitalisation, et généralement toutes opérations financières ;
- Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Président : PRALYNE INVEST, société par actions simplifiée au capital de 1.681.000 euros, dont le siège social est situé 41 B, rue du Drouillard - 44620 LA MONTAGNE immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 903 299 600.

La Société sera immatriculée au RCS de NANTES.

Pour avis,
La Présidente

L23IJ17353



HUGO TALENSAC MAREE
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 rue de la Grenouillère
44710 PORT ST PERE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 15/09/2023, à PORT SAINT PERE il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : HUGO TALENSAC MAREE

Siège : 1 rue de la Grenouillère, 44710 PORT ST PERE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros
Objet : Le commerce de détail de poissons, crustacés, mollusques et autres produits de la mer, et de préparations à partir de ces produits ; la sauriserie ; le commerce d'épicerie fine de produits marins, à destination des particuliers et

des professionnels ; l'activité de bar à crustacés.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Hugo POREE, demeurant 1 rue de la Grenouillère, 44710 PORT SAINT PERE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

POUR AVIS
Le Président

L23IJ17369



SCI ELIAG
Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège Social : 11 B route de la Roderie à (44830) BOUAYE
En cours d'immatriculation au RCS de NANTES

CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date à BOUAYE du 28/08/2023, il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination : SCI ELIAG
Siège social : 11 B route de la Roderie à (44830) BOUAYE

Objet : La société a pour objet :
- L'acquisition, l'administration, la gestion, la construction en vue de la location, la location d'immeubles, à usage commercial, professionnel ou d'habitation et de tous biens immobiliers et éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilisés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

- L'acquisition, la prise de participation, la gestion et la cession de tous titres, valeurs mobilières (SCPI), participations financières, dans toutes affaires, entreprises, sociétés commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, ainsi que l'exercice de tous les droits attachés à ces participations et valeurs mobilières.

- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières et toutes formes d'endettement se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou tout autre similaire ou connexe, et susceptibles d'en favoriser la réalisation.

- Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations et tous investissements se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

Capital social : 1 000 € divisé en 100 parts de 10 € chacune de valeur nominale entièrement libérées.

Gérance : Monsieur Romain JUGEAU, né le 1^{er} février 1989 à LE PALAIS (56), demeurant 11 B route de la Roderie à (44830) BOUAYE

Madame Justine DUCOIN, née le 30 août 1988 à NANTES (44), Demeurant 11 B route de la Roderie à (44830) BOUAYE
Durée - RCS : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Agrément des cessions de parts : toutes les cessions de parts sociales, y compris celles intervenant entre associés, ascendants et descendants ou encore entre conjoints, que ce soit en pleine propriété, nue-propriété ou en usufruit, sont soumises à un agrément. La décision d'agrément est valablement prise aux conditions des décisions collectives extraordinaires.

Pour avis, la gérance

L23IJ17271

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, suivant acte sous seing privé en date à DI-VATTE-SUR-LOIRE du 26/09/2023, d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SGMG**

Forme : Société par actions simplifiée

Capital social : 1.000 euros, uniquement constitué d'apports en numéraire

Siège social : 13 la Pilardière 44450 DI-VATTE-SUR-LOIRE

Objet social : Toutes prestations de conseil aux entreprises, activité de holding, acquisition, vente et location de biens immobiliers.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation

Président : Monsieur Sylvain GAUTHIER, demeurant 27 la Huperie 44690 MONNIÈRES, pour une durée indéterminée

Directrice générale : Madame Marion GENDRONNEAU, demeurant 27 la Huperie 44690 MONNIÈRES, pour une durée indéterminée

Cession d'actions : soumise à agrément

Admission aux assemblées et droit de vote : chaque associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions ; chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Immatriculation : R.C.S. NANTES
L23IJ17411



one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE

3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

Athanon Invest
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 36 rue du Ploreau
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

Aux termes d'un acte sous signature privée, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : Athanon Invest
Siège social : 36 rue du Ploreau, 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

Objet social : - L'intermédiation en financement

- L'intermédiation en assurance
- Le conseil en gestion de patrimoine
- La transaction sur immeubles,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros
Gérance : Nicolas DESOUHANT demeurant au 36 rue du Ploreau, 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes

Pour avis
La Gérance

L23IJ17415

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 septembre 2023, il a été constituée une Société Civile de Construction Vente présentant les caractéristiques suivantes :

Société Civile de Construction Vente « DEMOISELLE DES SABLES »

Siège Social : 13 avenue Barbara 44570 TRIGNAC

Objet social :
- l'acquisition de parcelles de terrain

sises à SAINT JEAN DE MONTS (85160), rue de Challans et rue des Sables, cadastres AN n°19, 20, 21, 23 et 494.

- la construction, la promotion et la vente en location-cession ou en VEFA d'un ou plusieurs ensembles immobiliers à usage principal d'habitation et accessoirement la location totale ou partielle desdits logements.

- et, d'une façon générale, toutes opérations mobilières ou immobilières ou financières susceptibles de faciliter la réalisation des objets ci-dessus définis, à l'exclusion de toute opération susceptible de faire perdre à la société son caractère civil.

Durée : La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans (99 ans) à dater de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital Social : 1 000 euros, constitué d'apports en numéraire

Gérance : la société CISON Promotion, domiciliée 13 avenue Barbara à TRIGNAC (44570), qui exerce son mandat sans limitation de durée.

Cession de parts : agrément dans tous les cas

Immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE

Pour avis, La Gérance

L23IJ17419

Aux termes d'un ASSP en date du 20/09/2023, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LD SOLUTIONS
Objet social : apporteur d'affaires dans tous secteurs d'activité

Siège social : 19 rue des courtières, 44330 LA CHAPELLE HEULIN

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Président : M. LAFONT Maxime, demeurant 62 rue du Beau Chemin, 44430 LE LOROUX BOTTEREAU

Directeur général : M. DOLLO Antonin, demeurant 19 rue des courtières, 44330 LA CHAPELLE HEULIN

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom

Pour avis

Le Président

L23IJ17424

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 septembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LOVAN EVENTS SARL
Forme : société à responsabilité limitée.

Capital : 1.000 euros.
Siège : 22 bis avenue des Sports 44800 Saint Herblain

Objet : L'organisation, la promotion et la gestion d'événements publics, privés ou associatifs sous toutes formes possibles, tels que des salons et foires commerciales, des congrès, des conférences et des réunions ; La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, par voie de prise d'intérêts, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement dans toutes sociétés existantes ou à créer, par voie de conclusion de tous types de contrats commerciaux ; l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, marques et brevets concernant ces activités ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, économiques, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Gérante : Madame Julie SOURON, demeurant 22 bis avenue des Sports 44800 Saint Herblain,

Immatriculation : la société sera immatriculée au RCS de Nantes.

Pour avis,

Le Gérant

L23IJ17432

ANNONCES LÉGALES

TÉL : 02 40 47 00 28

annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

In Extenso

Experts-Comptables

ANCENIS

540 Bd du Dr Moutel
CS 90144 - 44154

ANCENIS SAINT GÉREON Cedex

VAL PRO GESTION

Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique

Au capital de 2 000,00 Euros
Siège social : 5 Boulevard Alsace Lorraine VALLONS DE LERDRE (44540)
RCS NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique VAL PRO GESTION. Capital : 2 000,00 Euros. Siège : 5 Boulevard Alsace Lorraine 44540 VALLONS DE LERDRE. Objet : Activité de conseil, accompagnement et coaching des entreprises et des dirigeants en matière de gestion. Réalisation de coaching et de diagnostics financiers, cheffe de projet et management de transition. Toutes activités connexes ou accessoires. Gérance : Madame Valérie TOURNEUX, demeurant 5 Boulevard Alsace Lorraine 44540 VALLONS DE LERDRE. Durée : 99 ans. RCS de NANTES. Pour avis,

L23IJ17433



NOTAIRES PRESQU'ÎLE ASSOCIÉS

20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex
Tél : 02 40 11 25 25

Aux termes d'un acte authentique reçu le 03/10/2023 par Maître Philippe TABOURDEAU-CARPENTIER, Notaire associé à LA BAULE (44500) - 20 avenue Jean de Neyman - Résidence «L'Avant-Scène», il a été constituée une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CHEZ MANU
Objet social : L'acquisition, la construction, la détention, la propriété de tous biens ou droits mobiliers et immobiliers. L'administration, la gestion et la location par tous moyens directs ou indirects du patrimoine social. La régularisation de tous emprunts, toute ouverture de crédit ou facilités de caisse. L'aliénation de tout ou partie des droits et biens mobiliers et immobiliers. La prise de participations dans toutes sociétés par tous moyens.

Siège social : 16 route de Bugal, Rezac, 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC

Capital : 1.000 EUROS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE

Gérance : Mme JONEAU Isabelle, demeurant 16 route de Bugal, Rezac, 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC

Pour avis
Le Notaire

L23IJ17439

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST Herblain du 28 septembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : KOYAO ST HERBLAIN
Siège : 6 Place du Cap Sizun, 44800 ST HERBLAIN

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 150 euros
Objet : La restauration rapide asiatique sur place ou à emporter (sans alcool)

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : la société KOYAO FRANCE, Société à responsabilité limitée au capital de 150 euros, dont le siège social est 6 Place du Cap Sizun, 44800 ST HERBLAIN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 979 770 328 représentée par ses Gérants Monsieur Jérémie RAMIZI, Monsieur Alban QUEVERDO et Monsieur Karim FOUNAS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

L23IJ17459

Aux termes d'un acte sous seing privé signé par voie électronique en date du 28 septembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SJTJ
Siège social : 2 La Blissière, 44430 LE LANDREAU

Objet social : La Société a pour objet : La propriété, la gestion par bail et la location de tous biens meublés ou non meublés, de courte ou longue durée et droits immobiliers ou autrement. La construction, l'entretien, l'exploitation, la location, l'administration et la disposition, de tout terrain et de tout immeuble à usage d'habitation, professionnel ou commercial ou toute forme d'occupation des biens, y compris à titre gratuit, au profit notamment de tout ou partie de ses membres, ou droits réels immobiliers, dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport, prescription acquisitive, partage ou autrement, la location par voie de crédit-bail immobilier de tous immeubles bâtis et leur sous-location, tous placements de capitaux sous toutes formes y compris la souscription de toutes actions et obligations, parts sociales, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société. Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société. Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Julien GUILLET et Madame Sylvie JUSSIAUME demeurant ensemble 2 La Blissière, 44430 LE LANDREAU

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas sauf pour les cessions consenties entre associés. Agrément donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire prise par un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales.

Immatriculation de la Société au R.C.S. de NANTES.

Pour avis,
La Gérance

L23IJ17475



**RELECTURE
CONTRÔLE
CONFORMITÉ**

DE TOUS LES AVIS



EXPERTISE COMPTABLE
NANTES – LA BAULE
44 Rue de Bretagne
44880 SAUTRON
02 40 40 41 41

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 Septembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **FLAMINGO**.

Forme : Société civile immobilière.

Siège : 1 Rue du Beauchais 44360 SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC.

Objet :

- L'acquisition d'un bien immobilier sis à COUERON, 4 Rue du Panloup, en vue de son exploitation et de sa mise en location,

- L'obtention de toute ouverture de crédit ou de prêt et la conclusion de tout contrat de crédit-bail immobilier ainsi que l'apport de toute garanties, notamment hypothécaires, liées aux engagements financiers destinés à permettre la réalisation de l'objet social,

- L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous les autres immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport, ou autrement,

- Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société,

- Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société,

Durée : 99 ans.

Capital : 1 000 €.

Gérance : Madame Nathalie, Jeanne, Marie PERRON, née MARION le 14 Décembre 1968 à NANTES (44), demeurant 1 Rue du Beauchais à SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC (44360),

Et

Monsieur Hervé PERRON, né le 9 Août 1966 à ANTONY (92), demeurant 1 Rue du Beauchais à SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC (44360),

Immatriculation : RCS NANTES.

L231J17492

Par acte sous signature privée en date à VIGNEUX DE BRETAGNE (Loire-Atlantique) du 22 septembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : « LABOR & SENS » Siège social : 2, rue de la Boucarderie - 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE Objet : Conseil et formation en prévention des risques psychosociaux, prestation de service dans les domaines de la prévention, de l'accompagnement, de la gestion des risques psychosociaux et la santé au travail à destination des entreprises, et la médiation Durée : 99 ans Capital : 5.000 euros divisé en 500 actions de 10 euros chacune Président : Madame Elisabeth LAFOSSE demeurant à CROISSY-SUR-SEINE (78290), 60, rue de l'Ecluse Directeur Général : Madame Marie LEBÉE demeurant à VIGNEUX DE BRETAGNE (44360), 2, rue de la Boucarderie Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale des associés Immatriculation : Au R.C.S. de NANTES. Pour avis, le Président.

L231J17498

ATTESTATION DE PARUTION
IMMÉDIATE



DE LA PIERRE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 rue du Bois de la Bottine
44390 SAFFRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique privée, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, le 28 septembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **DE LA PIERRE**

Siège social : 16 rue du Bois de la Bottine, 44390 SAFFRE

Objet social :

- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance :

Monsieur Michaël ESNAULT, né le 25 septembre 1989 à NOGENT LE ROTROU (28) demeurant 4 La Morhonnaie 44390 SAFFRE

Monsieur Mathieu VIREY, né le 11 mai 1988 à ST SEBASTIEN SUR LOIRE demeurant 104 Sainte Anne de Beaulieu 44170 NOZAY

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis

La Gérance

L231J17527

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 02/10/2023, il a été constituée une Société civile de construction-vente présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCCV BERNIS MI**

Forme : Société Civile de Construction -Vente

Capital social : variable

Minimum : 100 euros

Maximum : 5.000.000 euros

Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT-HERBLAIN Cedex

Objet : Achat de terrains et construction de bâtiments en vue de leur revente

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.

Gérant : REALITES MAITRISE D'OUVRAGE SAS au capital de 14.439.500 euros 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex 480 772 326 RCS NANTES

La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

L231J17537

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. : 02 40 47 00 28

abonnement@informateurjudiciaire.fr

CDG NOTAIRES

CASSIGNEUL - DRÉGOU - GLAUD - REY - MICHAUD

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DES CO-PROPRIETAIRES DU LOTISSEMENT DENOMME « LE TAILLIS DU TANLAY »

sis à PORT SAINT PERE (44710)

Le 27 Septembre 2023, les propriétaires des lots du lotissement dénommé «Le Taillis du Tanlay» à PORT SAINT PERE, se sont réunis pour constituer l'association syndicale libre de ce lotissement.

Objet : L'acquisition des équipements communs du lotissement et des terrains qui leurs servent d'assiette et particulièrement des voies créées, espaces verts, canalisations et réseaux, bassin enterré de récupération des eaux de pluie du lotissement, microstation d'épuration, ouvrages et constructions nécessaires au fonctionnement et à l'utilisation des réseaux. La gestion et l'entretien de ces choses et éventuellement leur transfert à la commune ou à toute personne morale qu'il appartiendra.

Dénomination : ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DES CO-PROPRIETAIRES DU LOTISSEMENT « Le Taillis du Tanlay ».

Siège : au domicile du Président.

Président : Madame Delphine MORIN, demeurant à PORT SAINT PERE (44710) 2, Impasse des Fruitières

L231J17553



FM2C

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 355 rue des Bernards

44370 LOIREAUXENCE

Société en cours de formation

Aux termes d'un acte SSP en date du 2 octobre 2023, il a été constitué la société FM2C, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 355 rue des Bernards à LOIREAUXENCE (44370).

Objet : Holding, animatrice de groupe, conduite de la politique générale du groupe, contrôle des filiales ; Prestation de services support aux filiales ; La prise de participation, par tous moyens, dans toutes sociétés ou entreprises, notamment par achat, apport, souscription, fusion ou autres, l'acquisition, la cession, la location et la gestion de ces participations ; L'achat et vente de biens immobiliers, l'activité de conseil aux entreprises, aux entrepreneurs individuels, particuliers, de maîtrise d'œuvre.

Durée : 99 ans

Gérant : Monsieur Olivier de Raucourt demeurant 355 rue des Bernards à LOIREAUXENCE (44370).

Immatriculation de la société au RCS de NANTES.

Pour avis.

L231J17561



ROUSSEL

SELARL au capital de 81.000 €

Siège social : 11 rue Franklin

44000 Nantes

En cours d'immatriculation

au R.C.S. de Nantes

CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, suivant acte sous seing privé en date

du 5 octobre 2023, d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée

Dénomination : Roussel

Siège social : 11 rue Franklin 44000 Nantes

Objet : Exercice de la profession d'avocat

Durée : 99 années

Capital : 1.000 euros d'apport en numéraire, libérés intégralement lors de la constitution, et 80.000 euros d'apport en nature.

Gérant : Mme Aurore Roussel, demeurant 59 impasse des Dervallières 44000 Nantes, pour une durée illimitée.

Agrément : Les parts sociales sont librement cessibles par l'Association unique sous réserve des règles relatives à l'exercice de la profession d'avocat en société.

Immatriculation : au RCS de Nantes

Pour avis

L231J17562

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu le 29 septembre 2023 par Maître Stéphane BENASLI, Notaire à NANTES (Loire-Atlantique), 33 rue Jean Jaurès, il a été constituée une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI CHARLY**

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et l'exploitation par bail, location, ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, et de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux, ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions ou autrement ; La propriété et la gestion de tous biens mobiliers de nature monétaire ou autre tels que meubles meublants ou véhicules ; La vente de ces mêmes biens pour autant toutefois, qu'elle ne porte pas atteinte au caractère civil de la société ; Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation.

Capital social fixe : MILLE EUROS (1 000,00 EUR)

Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Siège social : NANTES (44300), 7 rue du Petit Blottreau.

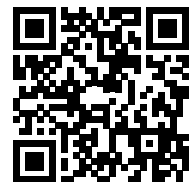
Gérance : Monsieur Guillaume REBUFFAT et Madame Myriam MANACH, épouse REBUFFAT, demeurant ensemble à NANTES (44300), 7 rue du Petit Blottreau.

La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

Pour avis

Le Notaire

L231J17565



ABONNEZ-VOUS!



PORNICHER

1 Avenue du Gulf Stream
44 380 PORNICHER

DG V DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 1, Impasse Théophile
Ceineray,
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 2 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : DGV DISTRIBUTION
Siège : 1, Impasse Théophile Ceineray - 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 3 000 euros
Objet : apporteur d'affaires dans le secteur des produits alimentaires
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Dominique ROUILLE, demeurant 1, Impasse Théophile Ceineray, 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE

Directeur général : Madame Stéphanie ROUILLE-CHIPPON, demeurant 1, Impasse Théophile Ceineray 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

POUR AVIS
Le Président

L23IJ17575

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 29 septembre 2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : SEDEMA.

CAPITAL : 840.000 euros.

SIÈGE : 7 chemin des Piarmes - 44340 BOUGUENAIS.

OBJET :

- La prise de tous intérêts et participations directes et indirectes par tous moyens, l'achat, la souscription, la gestion de tous droits sociaux, actions, obligations dans toutes affaires ou entreprises.

- L'animation des sociétés qu'elle contrôle en participant à la conduite de leur politique.

- La réalisation et la gestion pour ses filiales, de tous travaux et la prestation de tous services, notamment en matière administrative, de gestion, d'organisation, d'aide au recrutement, technique, commerciale, financière, d'études, de recherche et de développement.

DURÉE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote ; les actions du cédant étant prises en compte pour le calcul de cette

majorité.

PRESIDENT : Monsieur TCHITAEV Elbert demeurant 6 rue d'Endaye - 44200 NANTES, a été nommé pour une durée illimitée.

IMMATRICULATION : au RCS de Nantes.

Pour avis

L23IJ17581

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 02/10/2023, il a été constitué une Société civile de construction-vente présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCCV QUAI DE LA PIE.**

Forme : Société Civile de Construction - Vente.

Capital social : variable.

Minimum : 100 euros.

Maximum : 5.000.000 euros.

Siège social : 1 Impasse Claude Nougau - CS 10333 - 44803 SAINT-HERBLAIN Cedex.

Objet : Achat de terrains et construction de bâtiments en vue de leur revente.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.

Gérant : REALITES MAITRISE D'OUVRAGE SAS au capital de 14.439.500 euros 1 Impasse Claude Nougau - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex 480 772 326 RCS NANTES

La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

L23IJ17634



Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PORNIC (44) du 02/10/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : SARL. Dénomination sociale : DIAWELAD. Siège social : 22B, la Bourrellière, 44210 PORNIC. Objet social : conseil et assistance aux entreprises en matière administrative, d'organisation, de gestion, de relations publiques et de communication ; réalisation de prestations de services de tous ordres en faveur de ses filiales. Durée de la Société : 99 ans. Capital social : 500 euros. Gérance : M. Frédéric CABIOCH, demeurant 22 bis, la Bourrellière 44210 PORNIC. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de ST-NAZAIRE. Pour avis. La Gérance.

L23IJ17659



SELAS ENTRE LOIRE ET VILAINE
4 route de Savenay - 44750 CAMPBON
Tél. : 02 40 56 55 77

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Julien THOMAS, notaire à CAMPBON, le 22 septembre 2023, a été constituée la société civile dénommée «**SCI CARTRON**», siège social : VIGNEUX DE BRETAGNE (44360), 44 rue de Sévigné.

Capital social : HUIT CENT SOIXANTE - QUINZE MILLE TROIS CENT QUATRE - VINGT-CINQ EUROS (875.385,00 €), divisé en 8.753.850 parts sociales de CINQUANTE CENTIMES D'EUROS (0,50 €) chacune, numérotées de 1 à 8.753.850,

Apports en nature :

Des terrains agricoles situés VIGNEUX DE BRETAGNE (44360), l'Enferme Long,

Une terre agricole située à TREILLIERES (44119), Lande de Muzon,

Une maison individuelle située à SAINT ETIENNE DE MONTLUC (44360), 22 rue Jean-Baptiste Corot,

Une maison individuelle située à VIGNEUX DE BRETAGNE (44360), 44 rue Sévigné,

Deux maisons individuelles situées à VIGNEUX DE BRETAGNE (44360), 2 Les Rochettes, 6 Les Rochettes, et plusieurs bâtiments agricoles.

Évalués : HUIT CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-CINQ EUROS (875.385,00 €) €.

Objet social :

- l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux,

- l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie d'hypothèque, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société,

- toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction ou pour faciliter la réalisation de l'objet social et ce, par voie d'hypothèque pour autrui,

- et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société; la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux, et les aliéner.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. NANTES.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommés premiers gérants de ladite société :

Monsieur Arnaud Michel Paul CARTRON, demeurant à PRINQUIAU (44260), 29 rue de l'Hôtel Rigaud.

Monsieur Alain Pierre Marie Marcel CARTRON, demeurant à VIGNEUX DE BRETAGNE (44360), 44 rue de Sévigné
L23IJ17662



Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COUERON (44) du 29/09/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : SARL. Dénomination sociale : ARNAUD LAURIER. Siège social : 27, ter rue de la Frémondrière, 44220 COUERON. Objet social : peinture intérieure et extérieure, pose de sols et de revêtements. Durée : 99 ans. Capital social : 1 000€. Gérance : M. Arnaud LAURIER, demeurant 27, ter rue de la Frémondrière 44220 COUERON. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES. Pour avis. La Gérance.
L23IJ17690



3FerTP, Société à responsabilité limitée au capital de 50.000 euros. Siège social : Zone d'Activité de Bellevue 10 à 14 rue des Sports 44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 02.10.2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : **3FerTP**.

Siège social : Zone d'Activité de Bellevue - 10 à 14 rue des Sports - 44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES.

Objet social : - la propriété, l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières

et de tous autres instruments financiers, cotés en bourse ou non cotés, français ou étrangers, y compris la prise de participation dans toute société civile ou commerciale ; - la réalisation de toutes prestations de services et d'animation pour les sociétés dans lesquelles elle détient des participations ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 50.000 €.

Gérance : M. Jérôme QUILHAC, demeurant 15 rue Bernard Palissy - 44600 SAINT-NAZAIRE.

Immatriculation de la Société au RCS de : NANTES.

Pour avis, la gérance

L23IJ17691



Office du Dôme
Notaires associés à NANTES
4 Bis Place du Sanitat
44100 NANTES

Aux termes d'un acte authentique reçu le 02/10/2023 par Maître Florent LEFEUVRE, Notaire à NANTES (44000) - 4 bis Place du Sanitat, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : AMICI

Objet social : - L'acquisition par voie d'apport, d'achat ou autrement, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion, l'exploitation par location ou autrement et, à titre exceptionnel, la vente de tous biens et droits immobiliers quelle détiendrait en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; - L'acquisition ou la souscription de parts de toutes sociétés immobilières, la gestion, l'administration et, à titre exceptionnel, la cession de ces parts sociales ; - La souscription de tous emprunts pour le financement des acquisitions, des souscriptions, des travaux à réaliser dans les actifs sociaux immobiliers, et, plus généralement pour la gestion de son patrimoine ; - La constitution de toutes sûretés sur les actifs sociaux en garantie des emprunts contractés pour leurs acquisitions ou souscriptions, leurs entretiens, ou pour la réalisation de travaux dans les actifs sociaux immobiliers et, plus généralement, pour la gestion de son patrimoine ; - Et plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet ;
Siège social : 11 rue d'Anjou, ZA de la Pancarte, 44390 NORT SUR ERDRE
Capital : 1 500 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Gérance : Mme KENNY Sandrine, demeurant 106 Belleterie, 44390 NORT SUR ERDRE

Clause d'agrément : Toutes les cessions sont soumises à l'agrément préalable e la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.

Pour avis
Le Notaire

L23IJ17757



Un journal
spécialisé pour vos
annonces légales

c'est plus sûr!



SERLAR Olivier BARBEAU
Avocat Conseil – Droit des sociétés
NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 années d'une SARL à associé unique, immatriculée au RCS de St Nazaire, dénommée « **PLENELEC** », au capital de 1 000 €, ayant pour objet : activité d'électricité générale et industrielle, courant faible et fort, bâtiments, industrie, particuliers, plomberie, chauffage, énergie solaire photovoltaïque, sanitaire, zinguerie, isolation, climatisation, ventilation et domotique, vente et dépannage d'électro ménager et matériels et logiciels informatiques, pose d'antenne, alarmes particuliers et filaire pour les entreprises et sociétés. Bureau d'études en matière d'énergies renouvelables, et notamment de panneaux solaires photovoltaïques, et plus généralement de tous produits produisant de l'énergie ou permettant la maîtrise de celle-ci et leur pose. Le multiservices comprenant toutes activités de second ordre du bâtiment. La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités ci-dessus. La conclusion, l'exploitation et la cession de contrat d'agent commercial ou de contrat d'apporteur d'affaires. La prise, l'acquisition, l'exploitation, la cession, l'attribution de toutes licences, brevets, marques se rattachant à son objet, qu'elle en soit propriétaire ou non, ainsi que l'achat et la vente de tout matériel nécessaire à leur mise en oeuvre. Toutes interventions en matière de formation. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières ou mobilières, se rattachant directement ou indirectement aux activités visées ci-dessus dans l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'accomplissement; dont le siège social est 177 bis rue de Pornichet 44600 SAINT NAZAIRE, et dont le gérant est M. Tony PLACIDE, demeurant 6 rue du Palois 44350 GUERANDE.

Pour avis

L23IJ17780



Aux termes d'un ASSP établi à SAINT-LYPHARD (44410) en date du 03/10/2023 il a été constitué une SARL : Dénomination : VIF (Villemain Ingénierie et Formation) Siège social : Lieudit Trecrelin, 44410 SAINT LYPHARD Objet : Toutes activités dans le domaine des ressources humaines, Formation, Management. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation RCS. Capital : 500 € Gérance : Monsieur Niels VILLEMMAIN demeurant au 13 rue Mathurin Brissonneau, 44100 NANTES. Immatriculation : RCS NANTES. Pour avis, le gérant

L23IJ17787



Cabinet AD CONSEIL
7 rue Mathurin Brissonneau
44 100 NANTES
Téléphone : +33 2 40 73 09 00
Télécopie : +33 2 40 73 62 01
E-mail : contact@ad-conseil.fr

RFMN

Société civile immobilière
au capital de 10.000 euros
Siège social : 34 route du Grand Chemin
44640 Le Pellerin
Société en cours de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **RFMN**.

Date de signature des statuts: le 11 septembre 2023.

FORME : Société civile immobilière.

CAPITAL : 10 000 euros.

SIÈGE SOCIAL : 34 route du Grand Chemin 44640 LE PELLERIN.

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

DUREE : 99 ans.

GERANT : Rudy FOUCHER, 34 route du Grand Chemin LE PELLERIN (44).

IMMATRICULATION au RCS de Nantes.

Pour avis

L23IJ17788



Aux termes d'un ASSP établi à SAINT LEGER LES VIGNES en date du 04/10/2023, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : HOLDING DM Siège social : 1 clos de la Pierre, 44710 SAINT LEGER LES VIGNES Objet Propriété, détention, gestion directe de portefeuille de valeurs mobilières et de titres de sociétés cotées ou non dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, la prise de participation directe ou indirecte. Toutes prestations de services, audit, expertise, conseil. Le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. La propriété, la gestion, l'administration, la location de tous immeubles bâtis ou non bâtis de tous biens et droits immobiliers. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 530 000 € (apport en nature), Gérant : Mr Dimitri LOPEZ demeurant 1 clos de la Pierre, 44710 SAINT LEGER LES VIGNES. Immatriculation : Au RCS de NANTES, Pour avis, la gérance.

L23IJ17806

Par acte SSP du 05/09/2023, il a été constitué une SAS dénommée : **MAXI-VA GROUP**. Siège social : 1 Impasse de la douverie, 44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS Capital : 3.000€ Objet : Achat et vente au détail, semi-gros et gros, en ligne ou en magasin, de poppers, de tous produits ou accessoires pour adultes et de tous produits manufacturés. Président : M. Maxime DELALANDE, 1 Impasse de la douverie, 44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS. Directeur Général : M. Ivan LHOTKA, 99 Rue des abliaux, 7536 TOURNAI - BELGIQUE. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Associé a le droit de participer aux décisions collectives de la Société. Chaque action donne droit à une voix, chacun des Associés ayant ainsi un nombre de voix égal au nombre d'actions dont il est titulaire. Clauses d'agrément : Un Associé qui souhaite céder, à quelque titre que ce soit, tout ou partie des actions de la Société qu'il détient (ci-après la « Associé Cédant»), doit faire une demande auprès du Président de la Société afin que l'opération soit agréée (ci-après la « Demande d'Agrément»). A défaut d'agrément, la cession réalisée est nulle. Aucun agrément n'est requis quand la cession a lieu entre Associés. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

L23IJ17807



Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST-BREVIN-LES-PINS (44250) du 04/10/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SARL. Dénomination sociale : BAMBINO. Siège social : 16, rue Général de Gaulle, 44250 ST-BREVIN-LES-PINS. Objet social : Négoce de vêtements, de produits et de jouets à destination des enfants et des adolescents, et plus généralement le négoce de vêtements, de tissus d'habillement et d'ameublement, ainsi que toutes autres marchandises se rapportant à la mode. Durée : 99 ans. Capital social : 3 000€. Gérance : Mme. Solenne BATARD, demeurant 2, allée des Turquoises, 44250 ST-BREVIN-LES-PINS. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de ST-NAZAIRE. Pour avis.

La Gérance.

L23IJ17834

MODIFICATIONS

Par AGE du 30/06/2022 et décisions du Président du 01/07/2023, le capital social de la SAS GULF STREAM EDITEUR, siège social 31 rue Alfred Riom 44100 NANTES, 330 309 279 RCS NANTES, a été augmenté de 1 255€ par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, par application des articles L. 225-197-1 à L. 225-197-5 du Code de commerce.

L'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : 171 750€. Nouvelle mention : 173 005€. POUR AVIS. Le Président

L23IJ16640

Aux termes de l'AGO du 19/07/2023 de la société BATIOLOC, SAS au capital de 2 000 euros, 1ter mail Pablo Picasso - 44000 NANTES, 444 879 761 RCS NANTES, il résulte que la société ERNST & YOUNG et Autres, domiciliée 2 place des Saisons - 92400 COURBEVOIE, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/03/2029. Pour avis. La Présidente.

L23IJ16934

SELARL ABRIS Conseil & Défense

7 Rue du Palais 79000 NIORT

LA BELLE VIE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 ter Place Sainte Elisabeth
44000 NANTES
843 578 204 RCS NANTES

Aux termes d'un acte portant décisions unanimes des associées en date du 26 mai 2023, il a été décidé de transférer, à compter du même jour, le siège social du 1 ter Place Sainte Elisabeth - 44000 NANTES au 2 route de Fontenay - 85400 LUCON, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Mention sera faite au R.C.S. de LA ROCHE-SUR-YON.

Mention antérieurement publiée frappée de caducité

SIÈGE SOCIAL : Ancienne mention : 1 Ter Place Sainte-Elisabeth - 44000 NANTES. **Nouvelle mention :** 2 route de Fontenay - 85400 LUCON.

Pour avis

L23IJ17056

OLYMP DEVELOPMENT
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : 4 rue des Frères Lumière, ZA de Ragon, 44119 Treillières
951 155 431 RCS Nantes
(la «Société»)

Par décisions en date du 14 septembre 2023, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social de la Société pour : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Pour avis

L23IJ17152

Restez maître
de l'information :
ABONNEZ-VOUS!
1 an : 79 €



ELOU

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 Euros
Siège social : 8 Place Ladmiraull
44770 LA PLAINE-SUR-MER
RCS SAINT-NAZAIRE 824 367 684

TRANSFERT DE SIÈGE, CHANGEMENT DANS LA GERANCE ET EXTENSION D'OBJET SOCIAL

L'Assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2023, a décidé :
- le transfert du siège social du 18 la Petite Masserie, 44320 CHAUVE, au 8 place Paul Ladmiraull, 44770 LA PLAINE SUR MER à compter du 30/09/2023 ;
- de rendre effective la démission de Madame JAUNET Karine aux fonctions de co-gérante à compter du 30/09/2023 sans remplacement ;
- de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : «L'achat, la vente et la revente de poissons, de crustacées, de coquillages, de fruits de mer, de salaisons, de plats cuisinés, de tous produits en provenance de la mer ; l'achat, la vente et la revente de viandes, de tous bétails, de toutes viandes fraîches ou congelées, de tous produits de charcuterie, salaison et conserves». La décision sera effective à compter du 30/09/2023, l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Le reste est sans changement.

L23IJ17153

SARL SPORTCOMSMS
Société à responsabilité limitée au capital de 47.500 € réduit à 12.350 €
Siège social : 4 rue des Frères Lumière, ZA de Ragon, 44119 Treillières
449 749 100 RCS Nantes
(ci-après la «Société»)

Conformément aux décisions unanimes des associés en date du 2 août 2023 et aux décisions de la gérance en date du 14 septembre 2023, le capital de la Société a été réduit de 35.150 €, et ramené de 47.500 € à 12.350 €.

Par décisions en date du 14 septembre 2023, l'associé unique a pris acte de la démission de Madame Suzanne Eraud de son mandat de co-gérante de la Société, et ce à effet du 14 septembre 2023.

Pour avis

L23IJ17162

AGS-M
SAS au capital de 5 000 €
Siège social à NANTES (44000)
41-43 quai de Malakoff
900 054 826 RCS NANTES
DAU du 27.09.2023 : non dissolution de la société conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce.

L23IJ17384



ATTESTATIONS ET FACTURES

IMMÉDIATES ET DÉMATÉRIALISÉES

SCCV LA TISSERIE CATHEDRALE

Société Civile de Construction
Vente à capital variable
Siège Social : 1 Impasse Claude Nougaro
CS 10333 - 44803 Saint-Herblain Cedex
912 974 623 RCS NANTES

Par décisions de l'AGE du 27/09/2023, il a été décidé :

- de transformer la Société en Société en Nom Collectif, à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

- de modifier l'objet social de la Société par adjonction d'activité afin d'y intégrer l'activité de marchands de biens et modifié l'article 2 des statuts qui est désormais rédigé comme suit :

« ARTICLE 2 - OBJET

La société a pour objet :

- L'activité de marchands de biens ;
- l'acquisition de terrains situés sur la Commune d'AMIENS (80000), 200, 203 et 205 Rue Maberly
- l'obtention d'une autorisation de construire sur les terrains acquis ;
- la construction sur ces terrains d'un ou plusieurs immeubles bâtis ;
- la vente, par lots ou en totalité du terrain et des constructions avec leurs dépendances, soit achevées, soit à terme, soit en l'état futur d'achèvement, et éventuellement, la location des lots vendus ;
- la constitution de toute association syndicale, syndicats de copropriétaires ou indivision réglementée, en vue d'organiser la propriété ou la gestion future des immeubles ;
- la location des lots en stock en attente de leur vente. Elle peut également avoir une activité de location des immeubles ou fractions d'immeubles en immobilisation, dès lors que celle-ci reste accessoire à la vente ;
- la revente par lots ou en totalité des terrains acquis et de la ou des autorisation(s) de construire obtenue(s) ;
- la revente éventuelle des différents éléments du dossier relatif à la construction (permis, études, contrats...);
- l'obtention de toute ouverture de crédit, facilité de caisse et emprunt avec ou sans garantie, ayant pour but de permettre la réalisation de l'objet social ;
- et, d'une façon générale, toutes opérations mobilières ou immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, à l'exclusion de toutes opérations susceptibles de faire perdre à la société son caractère civil. »

- de modifier la dénomination sociale de la Société, entraînant les mentions suivantes :

- de modifier la forme juridique de société civile immobilière en société à responsabilité limitée à compter du même jour, et de modifier en conséquence les statuts.

- d'adopter comme nouvelle dénomination sociale : « TRINITE » à compter du même jour et de modifier en conséquence les statuts.

- de transférer le siège social du 18 Grande Rue de la Trinité 44190 CLISSON à CUGAND (85610) - 35 Impasse Paul-Louis Dagnet Z.A. du Mortier Est et de modifier en conséquence les statuts.

- d'augmenter le capital social de 100 euros à 10 000 euros par apport en numéraire et de modifier en conséquence les statuts

- D'adopter un nouvel objet social : L'évaluation d'entreprises, Les analyses financières, Le conseil dans le cadre de transmissions d'entreprises

L'assemblée générale extraordinaire des associés réunie en date du 30 septembre 2023 a constaté :

Le capital social de la Société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés de même que sa direction.

Les associés restent les suivants :

Associée : FINANCIERE REALITES, SAS au capital de 70.000.000 euros, 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333, 44803 SAINT HERBLAIN Cedex, 519 587 596 RCS NANTES.

Associée : REALITES, SA au capital de 28.435.139,67 euros, 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333, 44803 SAINT HERBLAIN Cedex, 451 251 623 RCS NANTES.

Mention sera faite au RCS de Nantes.
L23IJ17390

REALITES ENTERTAINMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.500.000 €
Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro
CS 10333 - 44803 Saint-Herblain Cedex
900 702 663 RCS NANTES

Par décision de l'Associé Unique du

26/09/2023, il a été décidé de modifier à compter de ce jour la dénomination sociale qui devient UP2PLAY, l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Il a également été pris acte de la démission à compter de ce jour de la société REALITES MAITRISE D'USAGE de son mandat de Président et de la société NS TEAM de son mandat de Directeur Général et il a été décidé de nommer en qualité de Président à compter de ce jour la société NS TEAM (812 820 611 RCS NANTES).

Mention au RCS de Nantes.
L23IJ17398



Aux termes des décisions en date du 27 juin 2023, l'associé unique de la société **AMBS PARTICIPATIONS, SAS**, Capital : 1.000 euros, Siège social : 2 Les Forges à GORGES (44190), 894 473 602 RCS NANTES, statuant conformément à l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis.
L23IJ17414

TRINITE

Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 18 Grande Rue de la Trinité
44190 CLISSON
RCS NANTES 833 169 048

AVIS

L'assemblée générale extraordinaire des associés réunie en date du 30 septembre 2023 a décidé :

- de modifier la forme juridique de société civile immobilière en société à responsabilité limitée à compter du même jour, et de modifier en conséquence les statuts.

- d'adopter comme nouvelle dénomination sociale : EVALPME en remplacement de « TRINITE » à compter du même jour et de modifier en conséquence les statuts.

- de transférer le siège social du 18 Grande Rue de la Trinité 44190 CLISSON à CUGAND (85610) - 35 Impasse Paul-Louis Dagnet Z.A. du Mortier Est et de modifier en conséquence les statuts.

- d'augmenter le capital social de 100 euros à 10 000 euros par apport en numéraire et de modifier en conséquence les statuts

- D'adopter un nouvel objet social : L'évaluation d'entreprises, Les analyses financières, Le conseil dans le cadre de transmissions d'entreprises

L'assemblée générale extraordinaire des associés réunie en date du 30 septembre 2023 a constaté :

- la démission de Madame Claire EURIÉULT à compter du même jour.
L23IJ17416



VILLATTE & Associés
3 Place de la Petite Hollande
44015 NANTES Cedex 1

LES JARDINS D'ANTARES
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 rue Antares - 44470
CARQUEFOU
RCS NANTES : 977 621 739

AVIS DE NOMINATION DE CO-GERANTS

Aux termes d'une délibération en date du 26 septembre 2023, la collectivité des associés a nommé en qualité de co-gé-

rants :

- Monsieur ETIMBLE Anthony, Pascal, Patrice, demeurant 48 Quai de Versailles - 44000 NANTES, pour une durée illimitée, à compter du 26 septembre 2023.

- Madame PINEAU Céline, Ginette, Dominique, demeurant 18 rue de Koufra - 44300 NANTES, pour une durée illimitée, à compter du 26 septembre 2023.

Pour avis

La Gérance

L23IJ17422



CABINET EOLIS
Expert-comptable
14 Rue du Bignon
44840 LES SORINIÈRES

LE BREUIL

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions
simplifiée
Au capital de 398 320 euros
Siège social : 10 rue du Pâtis 44860 PONT
ST MARTIN
500 688 536 RCS NANTES

TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 30 septembre 2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 398 320 euros.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant extraordinairement (2/3 des voix des associés présents ou représentés).

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Jean-Louis COLLINET.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est présidée par :

Monsieur Jean-Louis, Roger, Pierre COLLINET.

Né le 19 novembre 1962 à Les Sables d'Olonne (85),

De nationalité française,
Demeurant 10 rue du Pâtis 44860
PONT ST MARTIN

Pour avis

Le dirigeant.

L23IJ17435

CdA Reinsurance, Société anonyme au capital de 10.000.000 euros. Siège Social : Avenue Antoine Bourdelle - 44600 SAINT-NAZAIRE 978 138 741 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS

L'Assemblée Générale, lors de sa séance du 27 septembre 2023, a pris acte de la démission de Messieurs Stéphane BOURHIS et Thierry GUIOILLIER de leurs fonctions d'administrateur de CdA Reinsurance et a procédé à la nomination de Monsieur Thierry PRALONG en qualité d'administrateur.

Son mandat est pour une durée de quatre (4) ans et prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

L23IJ17448



WEITZ CERAMIC, SARL au capital de 1 000 €. Siège social : 16, bis route de Vannes, 44160 PONTCHATEAU, 900 718

750 RCS ST-NAZAIRE. Aux termes de décisions du 29/09/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 16, bis route de Vannes à PONTCHATEAU (44160) au 27, Rétaud à GUENROUËT (44530) à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, La Gérance.

L23IJ17454

In Extenso

Experts-Comptables

GUÉRANDE

9 Rue de la Croix Moriau
44350 GUÉRANDE

Par décisions de l'associée unique en date du 29 septembre 2023, l'associée unique de la société CAPCIBATI INVEST, SARL au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé sis 3 Les Hauts Brétins, 44160 SAINTE REINE DE BRETAGNE, immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE sous le numéro 890 171 762, représentée par Madame Laura SIMONNEAU, ont décidé de supprimer l'activité de holding et d'étendre l'objet social à transaction immobilière, mobilière et fonds de commerce, et toutes activités annexes et complémentaires s'y rapportant, et modifié en conséquence l'article 2 des statuts.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT NAZAIRE.

Pour avis, la gérante.

L23IJ17470

LJ ENERGIES

Société par actions simplifiée
en cours de transformation en société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 5 rue de Subrette 44290
GUEMENE PENFAO
889 307 252 RCS ST NAZAIRE

Suivant délibération en date du 18 septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 500 euros, divisé en 500 parts sociales de 1,00 euro chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

Président :

Monsieur Jonathan LOUIS, demeurant 5 rue de Subrette, 44290 GUEMENE PENFAO

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Jonathan, Marcel, Loïc, Bruno, François LOUIS, demeurant 5 rue de Subrette 44290 GUEMENE-PENFAO.

POUR AVIS

Le Président

L23IJ17476



VERTAVI

Société par actions simplifiée
à capital variable
au capital de 20 000 euros
(capital minimum 2 000 euros)
Siège social : 13 route des Sorinières
44120 VERTOU
879 196 301 RCS NANTES

Par décision du 29/09/2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. L'associé unique a pris acte de la mention de capital variable de la Société, avec un montant plancher de 2 000 euros.

Pour avis, le président

L23IJ17481



SIMPLE WINE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 3 Impasse de Launeau
44115 HAUTE GOULAINÉ
977 522 937 RCS NANTES

Par décisions unanimes du 27/09/2023, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Cyril JAFFRO de son mandat de gérant à compter de cette date et ont décidé de ne pas le remplacer.

Pour avis, la gérance
L23IJ17486



Me Lionel LE NOAY
1 pl. de l'abbé Pierre
NANTES

PACY SECURITE ASSISTANCE

SARL au capital de 1 500 €
Siège social : Clos de la martellièrre, 78
Route de Saint Sébastien
44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE
RCS de NANTES n°922 170 758

En date du 28/09/2023, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 9 bis rue du Marché Commun, 44300 NANTES à compter du 28/09/2023.
L23IJ17499



SELARL PALLIER BARDOUL & Associés
Maître Frédéric MESSNER
Société d'Avocats
26 Ter, Bd Guist'Hau
44020 NANTES Cedex 1
Tél : 02 51 72 72 60

MAINDRON STRUCTURES

Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
8 rue du Loing - 75014 PARIS
793 130 170 RCS PARIS

AVIS

Suivant procès-verbal de décisions de l'associé unique en date du 26 juillet 2023, il a été décidé de transférer le siège social de la Société du « 8 rue du Loing - 75014 PARIS » au « 12 RUE DES FRERES LUMIERE - 44119 TREILLIERES », à effet du 26 juillet 2023.

En conséquence, l'associé unique a décidé de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 12 RUE DES FRERES LUMIERE - 44119 TREILLIERES.»

Le reste de l'article demeure inchangé.
Nom et adresse des gérants :

Monsieur Fabrice MAINDRON demeurant 8 boulevard des américains 44300 NANTES,

Monsieur Laurent MAINDRON demeurant 7 rue Jean-Baptiste Olivaux 44300 NANTES.

Pour avis
L23IJ17519

ABONNEZ-VOUS!
1 an : 79 €

LE BISTRO
(anciennement dénommée BISTRO NANTES BOUFFAY)
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 27 rue de la République - 33290 BLANQUEFORT
Transféré : 5, place du Bouffay 44000 NANTES
819 900 523 RCS NANTES

AVIS

Aux termes des décisions de l'associé unique du 30 septembre 2023 :

- la société JEP 2, SAS, dont le siège social est situé 5, place du Bouffay 44000 NANTES, immatriculée au RCS de NANTES sous le n°978 216 364, a été nommée Présidente de la Société à compter du 30 septembre 2023 zéro heure, en remplacement de M. Roland BIDOÛ, démissionnaire, à compter du 29 septembre 2023 à minuit ;

- la dénomination sociale de la Société a été modifiée, « LE BISTRO » se substituant à « BISTRO NANTES BOUFFAY », à compter de cette même date ;

- le siège social de la Société a été transféré de BLANQUEFORT (33290), 27 rue de la République, à NANTES (44000), 5 place du Bouffay, à compter de cette même date.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORD-DEAUX sous le numéro 819 900 523, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

L23IJ17521

AVIS

Lumiplan
Société par actions simplifiée
au capital de 1.065.696 €
Siège social : 1 impasse Augustin Fresnel, 44800 Saint-Herblain
402 205 199 RCS Nantes
(ci-après la «Société»)

L23IJ17529

AVIS

Par décisions en date du 13 juillet 2023, l'associé unique de la Société a nommé la société Lumiplan Groupe (951 323 997 RCS Nantes), située 1 impasse Augustin Fresnel, 44800 Saint-Herblain, en qualité de Président de la Société en remplacement de la société Lumiplan Holding (837 470 509 RCS Nantes), située 1 impasse Augustin Fresnel, 44800 Saint-Herblain, démissionnaire.
Pour Avis

L23IJ17529

AVIS

Lumiplan Montagne
Société par actions simplifiée au capital de 40.210 €
Siège social : 1 impasse Augustin Fresnel, 44800 Saint-Herblain
432 911 469 RCS Nantes
(ci-après la «Société»)

L23IJ17538



BLEND
SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 rue du Moulin, 44120 VERTOU
918 582 875 RCS NANTES

Par DUA du 28/09/2023, M. LE GAILLARD Benjamin, demeurant 9 avenue Saint-Michel, 44200 NANTES a été nommé en qualité de co-gérant à/c du même jour.
L23IJ17545

L'Océane Services SARL au capital de 8 000 € siégeant au 17, avenue Louis Lajarrige, 44500 La Baule, RCS Saint-Nazaire n°818 910 309.

AVIS

Après une décision en date du 31/08/2023 les associés ont décidé la poursuite de l'activité malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.
L23IJ17557

Lumiplan Ville
Société par actions simplifiée au capital de 425.816 €
Siège social : 1 impasse Augustin Fresnel, 44800 Saint-Herblain
305 165 532 RCS Nantes
(ci-après la «Société»)

AVIS

Par décisions en date du 13 juillet 2023, les associés de la Société ont nommé la société Lumiplan Groupe (951 323 997 RCS Nantes), située 1 impasse Augustin Fresnel, 44800 Saint-Herblain, en qualité de Président de la Société en remplacement de la société Lumiplan Holding (837 470 509 RCS Nantes), située 1 impasse Augustin Fresnel, 44800 Saint-Herblain, démissionnaire.
Pour avis

L23IJ17560

Lumiplan Transport
Société par actions simplifiée au capital de 140.000 €
Siège social : 1 impasse Augustin Fresnel, 44800 Saint-Herblain
325 230 308 RCS Nantes
(ci-après la «Société»)

AVIS

Par décisions en date du 13 juillet 2023, les associés de la Société ont nommé la société Lumiplan Groupe (951 323 997 RCS Nantes), située 1 impasse Augustin Fresnel, 44800 Saint-Herblain, en qualité de Président de la Société en remplacement de la société Lumiplan Holding (837 470 509 RCS Nantes), située 1 impasse Augustin Fresnel, 44800 Saint-Herblain, démissionnaire.
Pour avis

L23IJ17563

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN
1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

YUZU Corp
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 1 rue Du Guesclin
BP 61905, 44019 NANTES
802 063 396 RCS NANTES

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 29 septembre 2023, Monsieur Harry MARTEAU, de nationalité française, demeurant 36 avenue de Verdun, 92250 LA GARENNE COLOMBES a été nommé en qualité de Président le 1er octobre 2023 en remplacement de Monsieur Benoit LEMAIRE, démissionnaire le 1er octobre 2023.

Monsieur Harry MARTEAU MAZAUQUER a démissionné de ses fonctions de Directeur Général en date d'effet du 1er octobre 2023 et il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
POUR AVIS
Le Président

L23IJ17570

SERVICE ABONNEMENT

TÉL : 02 40 47 00 28

abonnements@informateurjudiciaire.fr

REALITES

Société anonyme
au capital de 31 278 654,29 euros
Siège Social : 1 Impasse Claude Nougaro
CS 10333 44803 ST HERBLAIN Cedex
451 251 623 RCS NANTES

AUGMENTATION DE CAPITAL

Il résulte du procès-verbal de la décision du conseil d'administration du 12 septembre 2023, conformément à une délégation de compétence donnée par l'assemblée générale du 29 juin 2023, que la société a procédé à une augmentation de son capital social, par incorporation de réserves d'un montant nominal de deux millions huit cent quarante-trois mille cinq cent quatre euros et soixante-deux centimes (2.843.514,62 €), et par l'émission et l'attribution gratuite de quatre cent trente-cinq mille quatre cent cinquante-quatre (435 454) actions nouvelles d'une valeur nominale de six euros et cinquante-trois centimes (6,53 €) chacune en date du 29 septembre 2023.

En conséquence, l'article 7 des statuts est modifié ainsi qu'il suit :

« Article 7 - Capital social

Le capital social est fixé à la somme de trente-et-un millions deux cent soixante-dix-huit mille six cent cinquante euros et vingt-neuf centimes (31 278 654,29 €) divisés en quatre millions sept cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-trois (4 789 993) actions d'une valeur nominale de six euros et cinquante-trois centimes (6,53 €) chacune, de même catégorie, entièrement libérées.

L23IJ17571

La Forge Des Batignolles
Société par actions simplifiée au capital de 68.520 euros
Siège social : 13-15, rue du Ranzay 44300 Nantes
894 119 114 RCS Nantes

Par acte unanime du 26/07/2023, les associés ont décidé conformément à l'article L 225-248 du Code de commerce, de pas dissoudre la Société.
Mention sera faite au RCS de Nantes, Pour avis.

L23IJ17578



SELARL CABINET BATAILLE WANDA BATAILLE - AVOCAT
1 Impasse Pasteur
44110 CHATEAUBRIANT
RCS NANTES 822 631 982

XALY.CAM

SC au capital de 8 000,00 €
Siège Social : 47 rue Michel Grimault
44110 CHATEAUBRIANT
R.C.S. NANTES 434 997 243

Aux termes d'une assemblée du 08.09.2023, la collectivité des associés a décidé de nommer M. Frédéric de CAMBOURG, dt « La Haute Morinais » - 44110 SAINT AUBIN DES CHATEAUX, et M. Xavier PICOU, dt 47 rue Michel Grimault - 44110 CHATEAUBRIANT, cogérants de la société à compter du 08.09.2023 pour une durée indéterminée.
L23IJ17579



Le site d'emploi 100% dédié aux cabinets d'expertise comptable

RECRUTEZ EN RÉVÉLANT VOTRE ATTRACTIVITÉ

Rendez-vous sur lamacompta.co

Pour la **SCM CABINET MEDICAL LHF**, Société civile de moyens, immatriculée n°907611677, RCS NANTES

MODIFICATION DE SOCIÉTÉ

Suivant assemblée générale extraordinaire du 18/09/2023 et acte reçu par Me ARNAUD de FOIARD, Notaire à LA HAYE-FOUASSIERE (44690) 1 passage des Nymphéas, le 26/09/2023 enregistré à NANTES le 28/09/2023 dossier n° 2023 00120023 référence : 2023 N 02871, il a été décidé par les associés et régularisé par acte notarié :

- Le transfert de siège social de LA HAIEFOUASSIERE (44690), 9 rue de la Garenne (ancien) à LA HAIE-FOUASSIERE (44690), 9 boulevard Bernard Verlynde (nouveau)

- La cession de parts sociales par Mme Elise MERCIER, Mme Anaïs GARNIER et Mme Béatrice QUERBES au profit de M. Matthieu LEROY

- L'augmentation de capital social par apport en nature : le capital de neuf cents euros (900,00 €) est modifié à neuf cent vingt euros (920,00 €)

Les statuts seront modifiés en conséquence et la modification sera faite au RCS de NANTES

- M. Matthieu LEROY a été nommé co-gérant à compter du 28/09/2023. Les gérants sont désormais : Mme Elise MERCIER, demeurant à REZE (44400) 86 rue du Jaunais, Mme Anaïs Amandine Danièle GARNIER, demeurant à NANTES (44100) 14 rue Marcel Schwob, Mme Béatrice QUERBES, demeurant à NANTES (44100) 25 rue du Bois Hardy, M. Matthieu LEROY demeurant à REZE (44400) 2 rue des Charmes.

Pour avis, le notaire

L23IJ17583

Pour la **SCI CABINET MEDICAL LHF**, Société civile immobilière, siège : LA HAIE-FOUASSIERE (44690) 9 boulevard Bernard Verlynde, immatriculée n°914177803, RCS NANTES.

Suivant assemblée générale extraordinaire du 18/09/2023 et acte reçu par Me ARNAUD de FOIARD, Notaire à LA HAYE-FOUASSIERE (44690) 1 passage des Nymphéas, le 26/09/2023 enregistré à NANTES le 28/09/2023 dossier n°2023 00120065 référence : 2023 N 02873, il a été décidé par les associés et régularisé par acte notarié :

- La cession de parts sociales par Mme Elise MERCIER, Madame Anaïs GARNIER et Mme Béatrice QUERBES au profit de M. Matthieu LEROY

- L'augmentation de capital social par apport en nature : le capital de neuf cents euros (900,00 €) est modifié à neuf cent vingt euros (920,00 €)

Les statuts seront modifiés en conséquence et la modification sera faite au RCS de NANTES

- M. Matthieu LEROY a été nommé co-gérant à compter du 28/09/2023. Les gérants sont désormais : Mme Elise MERCIER, demeurant à REZE (44400) 86 rue du Jaunais, Mme Anaïs Amandine Danièle GARNIER, demeurant à NANTES (44100) 14 rue Marcel Schwob, Mme Béatrice QUERBES, demeurant à NANTES (44100) 25 rue du Bois Hardy, M. Matthieu LEROY demeurant à REZE (44400) 2 rue des Charmes

Pour avis, le notaire

L23IJ17589



DE LA CORBINAIS

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 16 100 euros
Siège social : « La Corbinais »
44320 SAINT-VIAUD
917 723 777 RCS SAINT-NAZAIRE

GERANCE

Par décision en date du 25 février 2023, la collectivité des associés a constaté la démission des fonctions de gérance de Monsieur LECORPES Jean-Paul, à effet du 25 février 2023 et de ne pas procéder à son remplacement. Le dépôt légal sera effectué au RCS SAINT-NAZAIRE.

Pour avis, la gérance

L23IJ17631

AVIS

Par décision du 8 juin 2023 du Conseil de Surveillance de la société **INSERIM**, SA au capital de 114 950€, 22 rue de la Tour d'Auvergne 44000 NANTES, inscrite au RCS de NANTES sous le numéro 397 931 643, il a été décidé de nommer Madame Danièle MULCEY en qualité de Vice-Présidente du Conseil de Surveillance, en lieu et place de Monsieur Fabien GRANDREMY démissionnaire.

L23IJ17638

LA GENTIANE

SCI au capital de 259 392 €
Siège social : 39, avenue Limousine
19250 MEYMAC
RCS de Brive 388 606 659

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 27/09/2023 a décidé à compter du 27/09/2023 de :

- nommer en qualité de gérant M. GIRON Pierre, demeurant 21, rue Jean-Baptiste Vigier, 44400 REZE en remplacement de Mme GIRON Jeanne, pour cause de démission.

- Transférer le siège social de la société du 39, avenue Limousine 19250 MEYMAC au 21, rue Jean-Baptiste Vigier, 44400 REZE.

Objet : location de terrains et d'autres biens immobiliers.

Durée inchangée jusqu'au 11/10/2091.

Radiation au RCS de Brive et immatriculation au RCS de Nantes.

Pour avis, GIRON Pierre

L23IJ17664



5 Bd Guist'hau - NANTES
02 40 35 07 70

FOGG

SELARL de Masseurs-Kinésithérapeutes au capital de 2 000 euros
Siège social : 2 route de Paris
44300 NANTES
834 080 228 RCS NANTES

Aux termes d'une délibération en date du 06/09/23, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Romain TANGUY à compter du 10/09/23 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis
La Gérance

L23IJ17671

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

aevie

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 359 Route de Sainte Lucie
Zone du Petit Châtelier
44300 NANTES
800 893 612 RCS NANTES

AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 29 septembre 2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de

Monsieur Yoann MARIET de ses fonctions de gérant à compter du 29 septembre 2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis
La Gérance

L23IJ17680

In Extenso

Experts-Comptables

GUÉRANDE

9 Rue de la Croix Moriau
44350 GUÉRANDE

Par Assemblée Générale Extraordinaire du 3 octobre 2023, les associés de la société CALITHE société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, dont le siège est situé 30 rue de Saillé à GUERANDE (44350), immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE sous le numéro 882 172 190, représentée par Monsieur Benjamin CATTEZ et Madame Jeanne LETOURNEAU en qualité de co-gérants, ont décidé :

- de modifier l'objet social pour adopter les activités de holding et de vente ambulante et sédentaire de tous produits neufs et d'occasion ainsi que la location à titre d'hébergement et les soins et massages de bien-être, et de modifier l'article 2 des statuts en conséquence,
- de supprimer l'enseigne et le nom commercial « Gout'Thé » et de modifier l'article 3 des statuts en conséquence,
- de transférer le siège social du 30 rue de Saillé, 44350 GUERANDE au 6 rue des Bernaches, 44900 LE CROISIC à compter du 3 octobre 2023 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT NAZAIRE.

Pour avis, les co-gérants.

L23IJ17689

SELARL BOHUON MATHIEU ET BOISVIEUX CHARLES-EDOUARD

Société d'Exercice Libéral à responsabilité limitée au capital social de 100.000 €
2 et 4, rue du Pavé de Beaulieu
44350 GUERANDE
832 459 838 RCS ST NAZAIRE

AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

SELARL BOHUON Mathieu et BOISVIEUX Charles-Edouard, au capital de 100000 €. Siège social : 2 et 4 rue du Pavé de Beaulieu 44350 GUERANDE. RCS SAINT NAZAIRE 832 459 838.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26/09/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 14, rue des Saulniers 44350 GUERANDE à compter du 26/09/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification au RCS de SAINT NAZAIRE.

Pour avis

Le Gérant

L23IJ17728

In Extenso

Experts-Comptables

GUÉRANDE

9 Rue de la Croix Moriau
44350 GUÉRANDE

SARL CLIPPER'S
Société à responsabilité limitée au capital de 500 000 euros
Siège social : 74 Boulevard des Korrigans
44510 LE POULIGUEN
394 033 302 RCS SAINT NAZAIRE

Par décisions de l'AGE du 2 octobre 2023, les associés de la société ont décidé :

- de transformer la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau a adopté le texte des statuts qui régit désormais la Société
- de changer la dénomination de la société pour adopter celle de CLIPPER'S et modifier en conséquence l'article 3 des statuts. La durée, la date de clôture, l'objet social, le capital social et le siège

social demeurent inchangés.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : Les décisions d'actions sont soumises à l'agrément préalable d'une décision collective des associés statuant à la majorité des 2/3 des voix des associés disposant du droit de vote.

Direction : Monsieur Loïc PEYRON et Madame Christine PEYRON, demeurant 74 Boulevard des Korrigans 44510 LE POULIGUEN perdent leur qualité de co-gérant sous forme de SARL et deviennent respectivement Président et Directeur Général.

Pour avis

L23IJ17735

INVOLUTION Société par Actions Simplifiée au capital de 1.500.000 euros. Siège social : 49 quai Emile Cormerais 44800 SAINT-HERBLAIN 810 464 792 RCS Nantes.

Lors des décisions du 1^{er} octobre 2023, le Président a décidé de transférer le siège social de la Société du 49 quai Emile Cormerais - 44800 SAINT-HERBLAIN, au 7 rue Oberkampff - 75011 PARIS, et ce à compter du 01/10/2023. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. La personne ayant le pouvoir d'engager la Société envers les tiers est M. Martin LOVAMBAC en sa qualité de Président de la société MSL INVEST (Société par Actions Simplifiée au capital de 2.550.700 euros ayant son siège social sis 52 rue Damrémont 75018 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 901 189 688), Président de la Société. La Société sera immatriculée au RCS de Paris.

L23IJ17743

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

URBEN

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros

Siège social : 11 rue de Soweto - 44800 SAINT HERBLAIN
812 553 253 RCS NANTES

AVIS DE MODIFICATION

Suite à l'AGOA du 26/09/2023, il résulte que les mandats de Monsieur Lionel DURAND, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la SARL CABINET CONSEIL BURBAN ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

La Présidente

L23IJ17746



KERYMEL

SCI au capital de 2 000 €
Siège social : La Jarrie Rousse
44680 CHAUMES EN RETZ
RCS de SAINT-NAZAIRE n°909 139 685

L'AGE du 09/08/2023 a décidé le transfert du siège social au 4 rue Terra, 44118 LA CHEVROLIERE à compter du 09/08/2023.

L23IJ17761

SERVICE ANNONCES LEGALES

TÉL : 02 40 47 00 28

annonces-legales@informatriceurjudiciaire.fr

MAYERS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10.000.000 euros
Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro
CS 10333
44803 SAINT HERBLAIN Cedex
897 497 921 RCS NANTES

Suivant décisions en date du 22/09/2023, l'Associé Unique a décidé de révoquer Monsieur Stéphane GAI de ses fonctions de Directeur Général de la Société, à compter du 30 septembre 2023 à 23h59.

Mention sera faite au RCS de Nantes.
L23IJ17762

MAYERS ENVIRONNEMENT

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 50.000 euros
Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro
CS 10333 44803 ST HERBLAIN CEDEX
892 448 226 RCS NANTES

Suivant décisions en date du 22/09/2023, l'Associé Unique a décidé de révoquer Monsieur Stéphane GAI de ses fonctions de Gérant de la Société, à compter du 30 septembre 2023 à 23h59 et décidé de nommer en remplacement en qualité de Gérant Monsieur Quentin GOUDET demeurant professionnellement au Lieu-dit La Janais - 35131 CHARTRES -DE-BRETAGNE.

Mention sera faite au RCS de Nantes.
L23IJ17764



**EXPERTISE COMPTABLE
NANTES – LA BAULE**
44 Rue de Bretagne
44880 SAUTRON
02 40 40 41 41

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES CASQUETS

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 allée du Parc
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE
499 219 905 RCS NANTES

AVIS

Aux termes du procès-verbal en date du 22 Avril 2023 l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé sous la condition suspensive de l'absence d'opposition des créanciers sociaux une réduction de capital non motivée par des pertes d'un montant de 100 € pour le ramener à 900 €.

Ledit procès-verbal a été déposé le 24 Juillet 2023 au greffe du Tribunal de commerce de NANTES afin de faire courir le délai d'opposition.

Par procès-verbal en date du 3 Octobre 2023, le gérant a constaté l'absence d'opposition et par voie de conséquence la réalisation définitive de la réduction de capital.

L'article 7 des statuts est modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de NANTES.
L23IJ17793

**CREATIVE SHEEP**

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 268 rue de la Renaudière
44300 NANTES
948 824 032 RCS NANTES

Par décisions unanimes du 03/10/2023, les associés ont décidé de transférer le siège social au 4 rue Andrée Marie Amère - 22300 LANNION et de modifier en

conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, le président
L23IJ17794

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

COULTON VEYRAC JAMAULT
SARL au capital de 100 800 euros
Siège social : 8-10 rue Miséricorde -
44000 NANTES
440 697 472 RCS NANTES

L'Assemblée Générale réunie le 03/10/2023 a :

- pris acte de la démission de M. Henri VEYRAC de ses fonctions de cogérant et a nommé en remplacement en qualité de cogérant M. Albin HIRN demeurant 6 rue des Sabliers 44120 VERTOU, pour une durée illimitée à compter de ce jour ;
- décidé de remplacer, à compter de ce jour, la dénomination sociale par « COULTON JAMAULT HIRN » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis. La Gérance
L23IJ17796

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

C.M AGRI SERVICE
SAS au capital de 397 300 euros
Siège social : 31 route de la Loire - LA
CHAPELLE BASSE MER
44450 DIVATTE SUR LOIRE
328 611 355 RCS NANTES

Selon décision de l'associée unique en date du 28/09/2023, la société HBB, SAS au capital de 50 000 euros, sis 44 route d'Angers 49440 CANDE, immatriculée au RCS d'ANGERS sous le numéro 978 969 970, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la société HOLDING FAMILIAL MAINGUY par abréviation H.F.M., démissionnaire.

Pour avis. La Présidente
L23IJ17799

KDM

SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 4 rue Auguste Picard
44600 SAINT NAZAIRE
RCS de SAINT-NAZAIRE n°878 160 852

En date du 01/10/2023, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 42 route de Fondeline, Zone de Brais, 44600 SAINT NAZAIRE à compter du 01/10/2023.

L23IJ17802

ETABLISSEMENTS MARCEL BRAUD

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : Boulevard de la Marne
44150 ANCENIS
869.802.249 RCS NANTES

L'associé unique, dans ses décisions du 28 septembre 2023, a décidé de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Benoît LECLERC, conformément à la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 qui le permet dès lors que le commissaire aux comptes titulaire est une société pluripersonnelle.

Pour avis
L23IJ17805

SNC ORANGE BASTIDE

Société en Nom Collectif à capital variable
Siège Social : 1 Impasse Claude Nougaro
CS 10333 - 44803 Saint-Herblain Cedex
953 409 828 RCS NANTES

Par décisions unanimes des associés du 29/09/2023, il a été décidé de modifier

l'objet social de la société et corrélativement l'article 2 des statuts de la Société, lequel est désormais rédigé comme suit :

ARTICLE 2 - OBJET

La société a pour objet :

- L'Acquisition d'un immeuble sis BORDEAUX (33100) - 13 Rue Savigné Chanetoup / 323 Avenue Thiers / 5 Rue Reinette affecté à des bureaux et des travaux d'aménagement en vue de la location et de la revente à un tiers ;

- L'obtention de toutes autorisations nécessaires à la réalisation des travaux d'aménagement en vue de la mise en location et de la revente à un tiers ;

- la vente, par lots ou en totalité du terrain et des constructions avec leurs dépendances, soit achevées, soit à terme, soit en l'état futur d'achèvement, et éventuellement, la location des lots invendus ;

- la constitution de toute association syndicale, syndicats de copropriétaires ou indivision réglementée, en vue d'organiser la propriété ou la gestion future des immeubles ;

- l'obtention de toute ouverture de crédit, facilité de caisse et emprunt avec ou sans garantie, ayant pour but de permettre la réalisation de l'objet social ;

- la location des lots en stock en attente de leur vente. Elle peut également avoir une activité de location des immeubles ou fractions d'immeubles en immobilisation, dès lors que celle-ci reste accessoire à la vente ;

- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire.

Mention sera faite au RCS de Nantes.

L23IJ17811

LAMA SCI Société civile immobilière
au capital de 1.000 €. Siège social : 3 allée des Cèdres - 44380 PORNICHET 443 437 884 RCS SAINT NAZAIRE.

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire et extraordinaire en date du 30 juin 2023, les associés ont notamment décidé de transférer le siège social de PORNICHET (44380), 3 allée des Cèdres, à OSNY (95520) Chemin des Hayettes, La Croix Saint Siméon, à compter du 30/06/2023 et modifié les statuts en conséquence. Nouvelle immatriculation au R.C.S. de PONTOISE.

LE GERANT

L23IJ17817

Maître Cyrille PENARD
Notaire à VALLET (Loire Atlantique), 3 rue Chêneau

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Il est procédé au transfert du siège social de la Société civile immobilière suivante :

Dénomination : **SCI DE L'INDUSTRIE**
Forme : société civile immobilière
R.C.S. NANTES : 502 885 908
Ancien siège social : La Proutière 44190 GORGES
Nouveau siège social : 4 Allée du Pied de Garde 44190 GORGES
Capital social : 1.000 €
Pour avis et mention
Le notaire

L23IJ17830



CONSTRUCTION IMMOBILIER
GRAND OUEST, SARL au capital de 10 000 €. Siège social : 5, rue Eugène Delacroix, 44600 ST-NAZAIRE, 887 673 440 RCS ST-NAZAIRE. Aux termes de décisions du 25/09/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 5, rue Eugène Delacroix à ST-NAZAIRE (44600) au 13, chemin du Plessis à ST-BREVIN-LES-PINS (44250) à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, La Gérance.

L23IJ17833



FONTENEAU – DERAME – MARCHAND
Société d'Avocats
27 rue de Strasbourg
44000 NANTES

PRECITEK INNOVATION
Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 €
Siège social : 13 bis rue Johannes Gutenberg
44340 BOUGUENAIS
753 979 491 R.C.S NANTES

L'Assemblée générale extraordinaire du 20 septembre 2023 a décidé de transférer le siège social fixé à LES SORINIERES (44840) 6 rue des Orfèvres, à BOUGUENAIS (44340) 13 bis rue Johannes Gutenberg, à compter rétroactivement du 8 août 2023 et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts de la société.

Pour avis
L23IJ17837

DISSOLUTIONS**In Extenso**

Experts-Comptables

ANCENIS

540 Bd du Dr Moutel
CS 90144 - 44150
ANCENIS SAINT GÉREIN Cedex

ERIC PELLERIN
Société A Responsabilité Limitée à Associé Unique au capital de 3 000,00 Euros
Siège social : Villeneuve 44330 LE PALLET
501 440 010 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant décisions en date du 31 août 2023, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Eric PELLERIN, demeurant à Villeneuve LE PALLET (44330), Associé Unique, exercera les fonctions de Liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à Villeneuve LE PALLET (44330). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés. Pour avis, Le Liquidateur.

L23IJ17511

**ATTESTATIONS ET FACTURES**

IMMÉDIATES ET DÉMATÉRIALISÉES

TÉL. : 02 40 47 00 28
WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

CHISAM, SARL en liquidation au capital de 1 000 €, Siège : 6, rue de la Vallée, 44250 ST-BREVIN-LES-PINS, 903 213 551 RCS ST-NAZAIRE. L'AGE réunie le 30/09/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Christopher VINCENT, demeurant 13, avenue des Poilus à ST-BREVIN-LES-PINS (44250), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de ST-NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur. L23JI17594

FINANCIERE PAUVERT

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social : ZI du Nagon
44110 ERBRAY
Siège de liquidation :
1, lieu-dit Les Friches
53800 CONGRIER
434 327 540 RCS NANTES

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de décisions électroniques privées en date du 30 septembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Mickaël PAUVERT, demeurant 1, lieu-dit Les Friches 53800 CONGRIER, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 1, lieu-dit Les Friches 53800 CONGRIER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur L23JI17672

SAS MELOUNA SERVICES

SAS au capital de 3 000 €
Siège social : 10 impasse de la Censive
44330 LE PALLET
RCS de NANTES n°802 574 517

L'assemblée générale extraordinaire du 27/09/2023 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 30/09/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. ETOURNEAU YOHANN, demeurant 10 IMASSE DE LA CENSIVE, 44330 LE PALLET et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis, YOHANN ETOURNEAU L23JI17687

ABONNEZ-VOUS!
Version numérique
1 an : 39 €

ALAIN DUFAY CONSULTING

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 15 Avenue du Marquis
44500 LA BAULE ESCOUBLAC
Siège de liquidation :
15 Avenue du Marquis
44500 LA BAULE ESCOUBLAC
880 366 620 RCS SAINT NAZAIRE

DISSOLUTION ANTICPEE

Aux termes d'une décision en date du 30 Septembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 Septembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Alain DUFAY, demeurant 15 Avenue du Marquis 44500 LA BAULE ESCOUBLAC, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 15 Avenue du Marquis 44500 LA BAULE ESCOUBLAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur L23JI17717

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN
1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

NANTAISE CONSTRUCTION PROMO-

TION - NCP
Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 75 000 euros
Siège et siège de liquidation : 35 boulevard Gabriel Guist'hau - 44000 NANTES
408 537 868 RCS NANTES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 27 septembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Xavier ROBERGEAU, demeurant 22 rue de la Victoire - 44300 NANTES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social, 35 boulevard Gabriel Guist'hau 44000 NANTES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nantes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Le Liquidateur L23JI17734

AVIS DE DISSOLUTION

YOU ARE BANKABLE, Société à Responsabilité Limitée en liquidation, Au capital de 3 000 euros, Siège social : 144 Rue Paul Bellamy - CS 12417, 44024 NANTES, Siège de liquidation : 4 Rue de la Seille 44700 ORVAULT, 890 108 079 RCS NANTES. Aux termes d'une décision en date du 1er septembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Vincent ZATTA, demeurant 4 Rue de la Seille 44700 ORVAULT, associé unique,

exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 4 Rue de la Seille 44700 ORVAULT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur L23JI17753

CLÔTURES



DMR
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social et de liquidation : 1 rue des Forgerons
44730 SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF
500 628 565 RCS ST NAZAIRE

L'Assemblée Générale réunie le 31.07.2023 au 1 rue des Forgerons 44 730 SAINT MICHEL CHEF CHEF a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Dominique LEMASSON, demeurant 4 bis avenue du Cléry, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINT NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur L23JI10211



AIM AND SCORE, SAS en liquidation au capital de 4 000 €, Siège social : 12, rue de la Bénétrie, 44210 PORNIC, 817 461 916 RCS ST-NAZAIRE. Aux termes de décisions du 31/08/2023, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Christel TARDIF, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de ST-NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis, La Liquidatrice. L23JI17523

In Extenso

Experts-Comptables

NANTES ERDRÉ
6 Rue Edouard Nignon
44372 NANTES

O.C.A.
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 600 euros
Siège social et de liquidation :
16 rue Marius Berliet
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE
440 173 714 RCS NANTES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale du 04/09/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Olivier CARTRON, demeurant 4 impasse des Roseaux, 44119 TREILLIERES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à effet du 30/09/2022. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du

Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au RCS. Pour avis, le Liquidateur L23JI17682



ATELIER POISSON CHAT
Société À Responsabilité Limitée unipersonnelle en liquidation
au capital de 9 000 euros
Siège social : La Fourmière, 67 rue Jules Vallès
44340 BOUGUENAIS
902 465 285 R.C.S. NANTES
Suite aux décisions ordinaires de l'associé unique en date du 30/06/2023, l'associé unique approuvé les comptes de liquidation du 30/06/2023, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société à compter du 30/06/2023. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de NANTES. Pour avis, le liquidateur. L23JI17736

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

LE MAROC GOURMAND, Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 1 000 euros, Siège social : 8 Rue Henri Renaud - 44400 REZE, Siège de liquidation : 8 Rue Henri Renaud - 44400 REZE, 821974235 RCS NANTES. Aux termes d'une décision en date du 4 septembre 2023, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Ilham GOURITEN, demeurant 8 Rue Henri Renaud 44400 REZE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation avec effet au 29 avril 2023. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis, Le Liquidateur L23JI17831

LOCATIONS GERANCES

GUEGUEN
AVOCATS

FIN DE LOCATION-GERANCE

La location-gérance consentie par la société **SOCIETE ESSARTAISE DE DISTRIBUTION (SO.ES.DIS)**, société par actions simplifiée au capital de 194 140 euros, dont le siège est Route de La Roche-Sur-Yon - Les Essarts - 85140 ESSARTS-EN-BOCAGE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE-SUR-YON sous le numéro 321 018 483,

A la société **ARKEDIS**, société par actions simplifiée au capital de 600 000 euros, dont le siège est Route de la Roche sur Yon - Les Essarts - 85140 ESSARTS EN BOCAGE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 798 896 080,

Suivant acte sous seing privé en date 31 mars 2014 enregistré au SIE de LA ROCHE SUR YON le 15 avril 2014, Bordeaux n°2014/398 case n°6,

Portant sur le fonds de commerce de **supermarché à prépondérance alimentaire** exploité sous l'enseigne « **SUPER U** » aux ESSARTS LES BOCAGES (85140), Route de La Roche-sur-Yon,

A pris fin le 30 septembre 2023 à 24 heures par résiliation amiable. L23JI17716

FONDS DE COMMERCE

CESSION FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à PORNIC du 15 septembre 2023, enregistré auprès du service de l'enregistrement et publicité foncière du Centre des Finances Publiques de SAINT NAZAIRE le 20 septembre 2023, sous les mentions : dossier 2023 00067164 référence 4404P04 2023 A 01484, la société SODIF MINI FOUINE, SAS au capital de 400 000 €, ayant son siège social zone commerciale villejames 3 44350 GUERANDE (RCS SAINT NAZAIRE 377 701 131) a cédé à la société LISBONNE DIFFUSION, SARL au capital de 8 000 € ayant son siège social 5 Kervalo 56500 RADENAC (RCS VANNES 953 626 108), un fonds de commerce de commerce de détail non alimentaire, vente d'articles de ménage, de cadeaux, de vaisselles, de dégustations exploités ZAC de l'Europe 4 rue du Traité de Lisbonne 44210 PORNIC, moyennant un prix de CENT MILLE EUROS (100 000 €) avec prise d'effet au 15 septembre 2023. Pour le siège des oppositions, les parties font élection de domicile au siège du FONDS et pour la correspondance au cabinet AVOXA, Immeuble Eureka, 1 mail du Front Populaire 44200 NANTES, dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales. Cette cession a été effectuée par l'intermédiaire de Mme Vanessa GOSSELIN de la société ATLANTIQUE EXPANSION OUEST. Pour avis.

L23IJ17354



DEJOIE FAY GICQUEL
LE MASSON KORCHEF, notaires
17 Rue de la Garenne
44120 VERTOU
Tél : 02 40 80 08 08

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me GICQUEL, Notaire à VERTOU, le 29 septembre 2023
La Société dénommée ALG.BOUR-REAU, Société en nom collectif au capital de 1000,00 €, dont le siège est à LE PELLERIN (44640), 3 rue du Clos Grillé, identifiée au SIREN sous le numéro 752812024 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES
A cédé à la Société dénommée GIRET GAREL, Société en nom collectif au capital de 80000 €, dont le siège est à LE PELLERIN (44640), 3 rue du Clos Grillé, identifiée au SIREN sous le numéro 531145621 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES
Un fonds de commerce de PRESSE, LOTO, LOTO EUROPEEN, FRANCAISE DES JEUX, GRATTAJE, BIMBELOTERIE, DEPOT GAZ, ARTICLES DE PECHE, TABAC sis à LE PELLERIN, 3 rue du Clos Grillé, connu sous l'enseigne BVAPE, avec tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.

Moyennant le prix de 550000 EUR, s'appliquant aux éléments incorporels pour 500000 EUR et au matériel pour 50000 EUR

La date d'entrée en jouissance est fixée au 29 septembre 2023

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales au siège de l'étude de Me GICQUEL notaire à VERTOU (44120) - 17 rue de la Garenne, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

L23IJ17547



PLATEFORME DE SAISIE

www.annoncelegale.informateurjudiciaire.fr



DEJOIE FAY GICQUEL
LE MASSON KORCHEF, notaires
17 Rue de la Garenne
44120 VERTOU
Tél : 02 40 80 08 08

PRISME

Suivant acte reçu par Me Vincent GICQUEL, Notaire à VERTOU, le 29 septembre 2023.

La Société dénommée PRISME, Société par actions simplifiée au capital de 300000 €, dont le siège est à VERTOU (44120), 2 rue de la Garenne, identifiée au SIREN sous le numéro 452509672 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

A acquis de Monsieur Stéphane Gabriel Georges Jean CHARRIER, géomètre-expert, époux de Madame Anne-Marie Jacqueline Madeleine CHEVILLARD, demeurant à NANTES (44000) 37 boulevard des Poilus.

Un fonds d'exercice libéral de géomètre-expert sis à NANTES, 32 rue Russeil, et à VALLET, 12 boulevard Evariste Dejoie, exploité sous le nom « CHARRIER Stéphane », pour lequel le CEDANT est identifié à l'INSEE sous le numéro SIREN 381 066 307.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 1^{er} octobre 2023.

Le CESSIONNAIRE a transféré l'activité du fonds acquis, dès l'entrée en jouissance, dans les locaux de son activité sise à VERTOU, 2 rue de la Garenne.

Pour avis
La gérance

L23IJ17582



SELARL François BAZIN
et Pierre AUDOUIN
Notaires associés
40 rue du Vignoble
SAINT JULIEN DE CONCELLES

Suivant acte reçu par Maître François BAZIN, notaire associé membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée "François BAZIN et Pierre AUDOUIN, Notaires Associés" titulaire d'un office notarial dont le siège est à SAINT JULIEN DE CONCELLES (44450), 40, Rue du Vignoble, le 02/10/2023

Monsieur Didier LE CERF, Coiffeur, époux de Madame Marie-Luce Chantal Danielle AMORIC demeurant à SAINT JULIEN DE CONCELLES (44450) 2 le Douaron.

A CEDE A :

La Société dénommée L'ATELIER D'ORLANE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 4.000,00 € ayant son siège social à REZE (44400) 127 rue Aristide Briand identifiée sous le numéro SIREN 978195410 RCS NANTES.

Un fonds artisanal et de commerce de COIFFURE connu sous le nom de «FRANCIS LECERRE» situé et exploité à REZE (44400) 127 rue Aristide Briand.

Prix : SOIXANTE DIX MILLE EUROS (70.000,00 €) s'appliquant savoir aux éléments incorporels pour SOIXANTE HUIT MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-CINQ EUROS (68.885,00 €) et aux éléments corporels pour MILLE CENT QUINZE EUROS (1.115,00 €)

Prise de possession à compter du 30 septembre 2023.

Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Maître François BAZIN, notaire où domicile est élu dans les DIX (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.

L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.

Pour avis
Me François BAZIN

L23IJ17598



SELARL Olivier BARBEAU
Avocat Conseil – Droit des sociétés
NANTES

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à NANTES du 16/09/2023, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement Nantes le 27/09/2023, dossier 2023 00119417 réf. 4404P02 2023 A04173 la société **BRASSERIE DU PAYS DE RETZ**, SAS au capital de 8.000 €, siège social 5 rue de la Charrie Parc d'Activité Lagé Nord 44650 LEGE, RCS Nantes 810 830 547 a cédé à la société **BRASSERIE DU DOMAINE DE LA HOUBLETTE**, SARL au capital de 10.000 €, siège social : 5 rue de la Charrie 44650 LEGE, RCS Nantes 978 022 267, son fonds de commerce de fabrication et distribution de boissons fermentées et non fermentées, alcoolisées et non alcoolisées, fonds pour lequel il est immatriculé au RCS de Nantes sous le n°810 830 547- SIRET 810 830 547 00024, au Répertoire des Métiers de Loire Atlantique sous le n° 810 830 547 RM44 et au RNE (Registre National des Entreprises), moyennant le prix principal de 167.000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 30.000 € et aux éléments corporels pour 137.000 €, avec entrée en jouissance au 07/09/2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au siège de la SELARL OLIVIER BARBEAU - AVOCAT & CONSEIL, Avocat, 58 Route de Clisson 44200 NANTES, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

Pour insertion

L23IJ17633



SARL OFFICE NOTARIAL LOIRE ET SILLON
2, Cours d'Armor - Route de Savenay
B.P. 1
44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC

Suivant acte reçu par Maître Hélène HUSAR, Notaire associé de la Société à Responsabilité Limitée dénommée « OFFICE NOTARIAL LOIRE ET SILLON », titulaire d'un Office Notarial à SAINT ETIENNE DE MONTLUC, 2 Cours d'Armor - Route de Savenay, le 25 septembre 2023, publié au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement, le 2 octobre 2023, sous les références 4404P02 2023 N 2917, a été cédé par la société dénommée **LE CARABISTOUILLE**, Société à responsabilité limitée au capital de 10000€, dont le siège est à LE TEMPLE-DE-BRETAGNE (44360), 15 Rue de Nantes, identifiée au SIREN sous le numéro 853760007, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Au profit de la Société dénommée **DE-MAX**, Société à responsabilité limitée au capital de 5000€, dont le siège est à LE TEMPLE-DE-BRETAGNE (44360), 15 Rue de Nantes, identifiée au SIREN sous le numéro 9786669638 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES. Un fonds de commerce de **BAR-BRASSERIE-SANDWICHERIE, SALADES, PIZZA, RESTAURATION RAPIDE, JEUX** sis à LE-TEMPLE-DE-BRETAGNE (44360), 15 Rue de Nantes, sous le nom commercial « **Ô GOUT DU TEMPLE** ».

Moyennant le prix principal de VINGT MILLE EUROS (20.000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 15.000,00€ et au matériel pour 5.000,00€. L'entrée en jouissance a été fixée par anticipation au 15 juin 2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire

L23IJ17763



NOTAIRES LOIRE OCEAN
Route de Saint-Michel
Le Campus. 44210 PORNIC

AVIS DE CESSION FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu le 20 septembre 2023 par Me. Frédéric DUVERT, notaire à PORNIC(44210), enregistré au SPF de SAINT NAZAIRE le 28 septembre 2023,

La société L'AMUZ BOUCHE, SARL au capital de 3500€, ayant son siège social à CHAUMES EN RETZ (44680) 8 rue de Nantes, immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE sous le n° 890553324, a cédé à Monsieur Wilfried Joël COMENTALE, commerçant, né à NANTES (44000) le 25 février 1984, demeurant à BEAUFORT EN ANJOU (49250) 164 chemin de la mare Vaslot, un fonds de commerce de restauration rapide, vente de boissons non alcoolisées, vins et bières sur place ou à emporter sis et exploité à CHAUMES EN RETZ (44680) 8 rue de Nantes, moyennant le prix de 7000€.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 20 septembre 2023.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au siège de l'étude de Me. Frédéric DUVERT, notaire au sein de la SELAS NOTAIRES LOIRE OCEAN, Route de Saint Michel 44210 PORNIC, où domicile est élu à cet effet.

Pour avis
Me. Frédéric DUVERT.

L23IJ17820

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par assp en date du 02/10/2023, enregistré au SIE de Nantes, le 03/10/2023, Dossier 2023 00121440, Référence 4404P02 2023 A 04299, la société Radium, Sarl au capital social de 2 000 euros, 7 rue de l'Arche Sèche, 44000 Nantes, RCS Nantes 922 397 674, a cédé à la société Cargol, Sarl au capital social de 1 000 euros, 7 rue de l'Arche Sèche, 44000 Nantes, RCS Nantes 979 618 634, un fonds de commerce de Bar Restaurant exploité au 7 rue de l'Arche Sèche, 44000 Nantes, moyennant le prix de 175 000 euros (éléments incorporels pour 157 150 euros, éléments corporels pour 17 850 euros). Date d'entrée en jouissance au 01/10/2023. Oppositions à recevoir dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales auprès de la SCP Calvar & Associés, Nantes (44200), 45, rue de la Tour d'Auvergne, où domicile a été élu à cet effet.

L23IJ17823



DÉLÉGATION DE PAIEMENT

Lamacompta

Le site d'emploi 100% dédié
aux cabinets d'expertise comptable

RECRUTEZ EN RÉVÉLANT VOTRE ATTRACTIVITÉ

Rendez-vous sur lamacompta.co

GUÉRENDE

9 Rue de la Croix Moriau
44350 GUÉRENDE

Suivant acte SSP signé électroniquement le 29/09/2023, enregistré au Service des Impôts de SAINT NAZAIRE le 3 octobre 2023 sous la référence 4404P04 2023 A 01537,

Madame Marie-José GUILLÉ,
Née GUINEE à SAINT NAZAIRE le 10 mars 1959,
Demeurant 21A rue des Metais, La Madeleine, 44350 GUÉRENDE,
Veuve,

De nationalité française,
Immatriculée au répertoire des métiers sous le numéro 480 479 955,

A cédé le fonds artisanal d'atelier de retouche couture qu'elle détenait et exploitait sis à GUÉRENDE (44350), 2 bis chemin de Maupertuis, sous l'enseigne « RAPID COUTURE » et sous le numéro SIRET 480 479 955 00027, code APE 95.29 Z, au profit de :

La Société ATELIERS COISLIER,
Société à responsabilité limitée au capital de 3.000 euros dont le siège social est situé à LA BAULE-ESCOUBLAC (44500), 6 avenue Georges Clémenceau, immatriculée au R.C.S. de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 919 584 284, représentée par sa Gérante et unique associée, Madame Yaëlle COISLIER.

Cette cession est intervenue selon les modalités suivantes :

- Prix : 26.000 €uros ;
- Transfert de propriété : le 30 septembre 2023, à zéro heure (00h00).

L'acquéreur est immatriculé au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, à la SARL HUIS-ALLIANCE 85, Lionel PATY et Guillaume MARIONNEAU, Commissaires de Justice élisant domicile en son étude sis 29 route de La Roche 85800 ST GILLES CROIX DE VIE, pour la validité et pour toutes correspondances. Pour avis.

L23IJ17840

REGIMES MATRIMONIAUX



THOMAS - HOUIS - GIRARD - DURAND - VILLATTE
BRÉMENT - BAUD-MILLET - RICO-CARIO
3 rue Victor Hugo 44400 REZE

INFORMATION DES CREANCIERS

INSERTION MODIFICATION DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Arnaud GIRARD, notaire à REZE, le 27 septembre 2023,

Monsieur Alain Jean JOSSE, retraité, et Madame Eliane Marie-Thérèse Hélène Fernande GOUY, retraitée, demeurant ensemble à NANTES (44000) 8 boulevard Meunier de Querlon. Monsieur est né à NANTES (44000) le 9 décembre 1953. Madame est née à REZE (44400) le 17 septembre 1957. Mariés à la mairie de REZE (44400) le 16 décembre 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Ont adopté, pour l'avenir, le régime matrimonial de la communauté universelle.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, pourront être faites dans un délai de TROIS MOIS et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître GIRARD, Notaire à REZE.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de Régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour insertion
Le Notaire.

L23IJ17355



NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIÉS
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Vincent LUCAS, Notaire Associé de la Société «Notaires Presqu'île Associés, Société Civile Professionnelle Titulaire d'un Office Notarial», dont le siège est à LA BAULE-ESCOUBLAC (Loire Atlantique), 20 Avenue Jean de Neyman, Résidence «Avant Scène», CRPCEN 44117, le 2 octobre 2023, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial contenant adjonction d'une société d'acquêts au régime actuel de la séparation de biens :

PAR :

Monsieur Wolfgang Hubert Eberhard HUPPERTZ, et Madame Catherine Gabrielle Fernande HOUZE, son épouse, retraitée, demeurant ensemble à ESSEN (45136) (ALLEMAGNE) Obere Fuhr 47A 47A.

Monsieur est né à ESSEN (ALLEMAGNE) le 20 août 1950, Madame est née à SAINT-NAZAIRE (44600) le 2 juin 1951.

Mariés à la mairie de SAINT-NAZAIRE (44600) le 6 juillet 1972 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jacques LUNAUD, notaire à SAINT-NAZAIRE, le 6 juillet 1972.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire

L23IJ17566



SAS dénommée « Estuaire Notaires », titulaire d'un Office Notarial à CLISSON (44), 7, Avenue Olivier de Clisson, bureau permanent à CUGAND (85), 1 rue des Chaunières

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Céline FAY, Notaire à CLISSON, office notarial n°44029, le 21 septembre 2023,

Monsieur Cédric Roger CASSOU, Fonctionnaire, né à CRETEIL (94000) le 26 mai 1975 et Madame Séverine PRIGENT, Employée de banque, née à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94500) le 19 octobre 1977 demeurant ensemble à GORGES (44190) 20 rue Aristide Briand .

Mariés à la mairie de SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94100) le 18 juin 2004 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont aménagé leur régime matrimonial ainsi : adjonction à leur régime matrimonial actuel d'une clause de préciput en faveur du survivant des époux.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Céline FAY, notaire à CLISSON (44190), 7 av. Olivier de Clisson, où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.

Pour avis.

L23IJ17673



NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIÉS
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex
Tél : 02 40 11 25 25

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Frédéric PHAN THANH, Notaire Associé de la SCP «Notaires Presqu'île Associés, société titulaire d'un Office Notarial », dont le siège est à LA BAULE-ESCOUBLAC (44500), 20 Avenue Jean de Neyman, le 3 octobre 2023,

M. Thierry François Alain EVAIN, électricien et Mme Sophie Jeanne Marie LOUÉRAT, chargée de clientèle, demeurant à PIRIAC-SUR-MER (44420) 48 route de Kerdrin, mariés à ARTHON-EN-RETZ (44320) le 23 août 2002 sous le régime de la communauté d'acquêts, sont convenus d'aménager leur régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'eux.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'Office où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Pour insertion, le Notaire.

L23IJ17742



NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIÉS
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex
Tél : 02 40 11 25 25

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MONTFORT

Suivant acte reçu par Maître Frédéric PHAN THANH, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Notaires Presqu'île Associés, société titulaire d'un Office Notarial », dont le siège est à LA BAULE-ESCOUBLAC (Loire Atlantique), 20 Avenue Jean de Neyman, Résidence «Avant Scène», CRPCEN 44117, le 3 octobre 2023, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

ENTRE :

M. Auguste Gérard Joseph Jean Marie MONTFORT et Mme Annick Marie Thérèse Ernestine MALENFANT demeurant à GUÉRENDE (44350) 9 chemin des Fougères.

M. est né à LA CHAPPELLE-DES-MARAIS (44410) le 18 octobre 1939,

Mme est née à GUÉRENDE (44350) le 14 janvier 1945.

Mariés à la mairie de GUÉRENDE (44350) le 28 avril 1967 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

BIEN APPORTÉ

APPORT DE BIEN PROPRE

Mme Annick Marie Thérèse Ernestine MALENFANT déclare apporter :

A GUÉRENDE (LOIRE-ATLANTIQUE) 44350, 9 Chemin des Fougères

Section N° Lieudit Surface

AW 432 9 CHE DES FOUGERES 00 ha 19 a 10 ca AW 434 7C CHE DES FOUGERES 00 ha 11 a 11 ca

Total surface : 00 ha 30 a 21 ca

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire

L23IJ17747

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Ariane RENAULT, Notaire Associée de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «RENAULT & RIZZO NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à SAUTRON, 12bis rue de Nantes, CRPCEN 44133, le 4 octobre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause de préciput entre :

Monsieur Jean-François Michel Marie CANFRERE, retraité, et Madame Pascale Gerorgette LECHENET, Médecin Généraliste, demeurant ensemble à NANTES (44000) 39 rue Desaix.

Monsieur est né à PARIS 15ÈME ARRONDISSEMENT (75015) le 12 juillet 1959

Madame est née à L'HAY-LES-ROSES (94240) le 11 octobre 1962.

Mariés à la mairie de PARIS 13ÈME ARRONDISSEMENT (75013) le 8 juillet 1989 initialement sous le régime de la Communauté conventionnelle aux termes du contrat de mariage reçu par Maître BOY, notaire à PARIS, le 23 juin 1989.

Actuellement soumis au régime de la séparation de biens aux termes de l'acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître Jean-Martial NICOLAS, notaire à ORVAULT (44700) le 20 avril 2005, homologué suivant jugement rendu par le tribunal de grande instance de NANTES (44000) le 24 novembre 2005.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire

L23IJ17827



DEJOIE FAY GICQUEL
LE MASSON KORCHEF, notaires
17 Rue de la Garenne
44120 VERTOU
Tél : 02 40 80 08 08

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître KORCHEF Matthieu, notaire à VERTOU (44120), le 27/09/2023.

M. LE ROY-NIVOT Sylvain Jean-Claude Louis et Mme LERAY Géraldine Colette Michelle demeurant ensemble 10 Rue de l'Oliveraie, 44200 NANTES, mariés le 20/09/1996 sous le régime de communauté réduite aux acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître KORCHEF Matthieu, notaire à VERTOU (44120) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Pour avis
Matthieu KORCHEF

L23IJ17842

ABONNEZ-VOUS!
Version numérique
1 an : 39 €

AUTRES ANNONCES



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 23 août 2023.

Madame Marie Agnès BARON, en son vivant retraitée, demeurant à MONNIERES (44690) 101 Village Boucher Née à MONNIERES (44690), le 13 juillet 1925.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à GORGES (44190) (FRANCE), le 8 juin 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean MENANTEAU, Notaire Associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « Jean MENANTEAU, Samuel BREVET, Virginie PEDRON, Notaires associés, Office Notarial du Vignoble, société d'exercice libéral à responsabilité limitée titulaire d'un Office Notarial » dont le siège est à CLISSON (Loire Atlantique) 73, rue Docteur Boutin, le 23 août 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean MENANTEAU, notaire à 44190 CLISSON, référence CRPCEN : 44030, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23IJ17465

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code Civil Article 1378-1 Code de Procédure Civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 20 avril 2021.

Monsieur Pierre Yves COURTEAUX, en son vivant retraité, demeurant à LA PLAINE-SUR-MER (44770) 4 allée de la Piraudière Résidence de la Côte de Jade, né à SAINT-CLOUD (92210), le 17 mars 1930, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, est décédé à LA PLAINE SUR MER (44770), le 12 juin 2023, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Florence BLONDEL, notaire associé, membre de la Société par Actions Simplifiées «ACTENSEINE», titulaire d'Offices Notariaux sis à BONNIERES-SUR-SEINE (78270), 30 Avenue de la République et à LA-ROCHE-GUYON (95780), 2 rue des frères Rousse, ayant son siège social à BONNIERES-SUR-SEINE (78270), 30 Avenue de la République, le 23 juillet 2023. Aux termes d'un procès-verbal complémentaire reçu par Maître Nathalie GUILLET, notaire associée de la Société à Responsabilité Limitée à associée unique dénommée «NATHALIE GUILLET-NOTAIRE», titulaire d'un office notarial à LA PLAINE SUR MER (44770), 7 rue de Préfaïlles, le 29 septembre 2023, il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses

droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Me Nathalie GUILLET, notaire à LA PLAINE SUR MER (44770), 7 rue de Préfaïlles, référence CRPCEN: 44152, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de SAINT NAZAIRE de l'expédition du procès-verbal complémentaire.

En cas d'opposition le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23IJ17473

Insertion conforme à l'article 1378-1 du Code de procédure civile

Suite au décès de : **Madame Monique Marie-Josèphe Pierrette Agnès LEBOT**, demeurant à VERTOU (44120), 3, avenue Pierre Bouvron,

Née à SAINT-MARS-DU-DESERT (44850), le 1^{er} mai 1934.

Décédée à NANTES (44000), le 2 août 2022.

Maître François CERES, notaire à VERTOU (44120), 13, rue de l'Île de France est chargé du règlement de la succession. Il est précisé qu'il existe un **testament contenant un legs universel** ayant fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture et de description duquel il résulte que le légataire universel remplit les conditions de sa saisine.

Les oppositions éventuelles seront reçues en l'étude du notaire sus-nommé, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal JUDICIAIRE de NANTES, de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

Pour avis

L23IJ17595



5 Bd Guist'hau - NANTES
02 40 35 07 70

Cayola Consulting
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
5 Boulevard Gabriel Guist'hau
44000 NANTES
808 740 773 RCS NANTES

AVIS DE FUSION

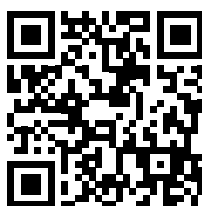
La société Cayola Consulting a établi en date du 01/07/23 un projet de fusion établi par acte sous signature privée avec la société Cayola Consulting bis, absorbée, société à responsabilité limitée au capital de 510 euros, dont le siège social est 5 Bd Gabriel GUIST'HAU 44000 NANTES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 479827354.

La société Cayola Consulting, absorbante, étant propriétaire de la totalité des parts composant le capital social de la société Cayola Consulting bis depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, l'apport n'a pas été rémunéré par une augmentation de capital et la société Cayola Consulting bis a été dissoute sans liquidation, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Le mali de fusion s'élève à 1130 euros.

Pour avis
La Gérance

L23IJ17676



ABONNEZ-VOUS!



5 Bd Guist'hau - NANTES
02 40 35 07 70

Cayola Consulting bis
Société à responsabilité limitée
au capital de 510 euros
Siège social : 5 Boulevard Gabriel Guist'hau 44000 NANTES
479 827 354 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION

La société Cayola Consulting bis a établi en date du 7 juillet 2023 un projet de fusion établi par acte sous signature privée avec la société Cayola Consulting, société absorbante, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 5 Boulevard Gabriel Guist'hau 44000 NANTES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 808 740 773 RCS NANTES.

La société Cayola Consulting, absorbante, étant propriétaire de la totalité des parts composant le capital social de la société Cayola Consulting bis depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la société Cayola Consulting bis s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée au 30/09/2023.

Pour avis
La Gérance

L23IJ17677



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 13 février 2020,

Madame Marie Anne Jeanne Joséphine OLIVE, en son vivant retraitée, demeurant à NANTES (44100) 13 rue de la Brianderie Résidence Notre Dame du Chêne.

Née à BOUAYE (44830), le 30 janvier 1929.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

Décédée à NANTES (44000) (FRANCE), le 5 juin 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laëtitia DURANDDUBREUIL, Notaire Associée de la Société par Actions Simplifiées dénommée « Estuaire Notaires », titulaire d'un office notarial à la résidence de SAINT-HERBLAIN, 19 rue du Lieutenant Mouillié, le 29 septembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Laëtitia DURAND-DUBREUIL, notaire à SAINT-HERBLAIN 19 rue du Lieutenant Mouillié, référence CRPCEN : 44139, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

L23IJ17733



Maîtres Joël PENET,
Fanny NEVEU-BOURDEAU,
Clément CHEVALIER
Notaires Associés
2 rue d'Ancenis
44390 NORT-SUR-ERDRE

ENVOI EN POSSESSION DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Par testament olographe du 20 septembre 1996, **Monsieur Louis Pierre Marie Joseph CAHIER**, né à PETIT MARS (Loire-Atlantique) le 16 octobre 1929 et décédé à LES TOUCHES (Loire-Atlantique) le 24 mai 2023, domicilié à LES TOUCHES (Loire-Atlantique) 6 rue des Charmilles, a institué un **légataire universel**. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Clément CHEVALIER, suivant procès-verbal en date du 15 septembre 2023, dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire de NANTES, le 27 septembre 2023.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Clément CHEVALIER, notaire à NORT SUR ERDRE (Loire-Atlantique), 2 rue d'Ancenis, chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal de l'ouverture de testament.

L23IJ17768



Étude de Mes BODIN & FAIDHERBE
Notaires Associés
2 rue Voltaire
44013 Nantes Cedex 1

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 29 mars 1996 et d'un codicille en date du 31 mai 2001 :

Madame Marie-Thérèse Yvonne Anne Victorine GRENAPEIN, en son vivant retraitée, demeurant à REZE (44400) Résidence Saint Paul 103 rue Jean Fraix.

Née à NANTES (44000), le 20 août 1929.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

Décédée à REZE (44400) (FRANCE), le 3 mai 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Bertrand BODIN, Notaire à NANTES (44000), 2 Rue Voltaire, le 5 octobre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Bertrand BODIN, notaire à NANTES, 2 rue Voltaire, référence CRPCEN : 44003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23IJ17829

ABONNEZ-VOUS

et restez informé
sur toute l'actualité
économique

PROCEDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 27 septembre 2023)

SARL MASTER LAB SYSTEMS, 52 rue de la Bastille, 44000 Nantes, RCS Nantes 879 994 218. Enregistrement sonore et édition musicale. Date de cessation des paiements le 2 août 2023, liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401.JAL2023000001139

SAS LEAMAS, 9 avenue Père de Foucauld, 44100 Nantes, RCS Nantes 903 406 254. Vente à distance sur catalogue général. Date de cessation des paiements le 23 août 2023, liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401.JAL2023000001141

SARL WISS, 5 rue de Pampres, 44830 Bouaye, RCS Nantes 904 672 045. Restauration de type rapide. Date de cessation des paiements le 1^{er} janvier 2023, liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercoeur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401.JAL2023000001142

SAS NATIVHOUSE, Chemin des Gruellières, 44470 CARQUEFOU, RCS Nantes 749 962 783. Construction de maisons individuelles. Date de cessation des paiements le 31 juillet 2023, liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401.JAL2023000001143

SARL PHENIX HOLDING, chemin des Gruellières, 44470 Carquefou, RCS Nantes 821 799 129. Activités des sociétés holding. Date de cessation des paiements le 31 juillet 2023, liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401.JAL2023000001144

SARL GIF CONSEIL, 3 place Saint-Pierre, 44000 Nantes, RCS Nantes 792 185 688. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Date de cessation des paiements le 23 août 2023, liquidateur : Maître blanc de la Selarl blanc Mj-O 8 rue D'auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401.JAL2023000001145

SARL PATRIMONYS ILE DE FRANCE, 3 place Saint Pierre, 44000 Nantes, RCS Nantes 807 764 105. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Date de cessation des paiements le 23 août 2023, liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours

Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401.JAL2023000001146

SARL ALLIGATOR COMMUNICATION, Le Gibaudeau, 44270 Machecoul-Saint-Même, RCS Nantes 508 200 755. Conseil en relations publiques et communication. Date de cessation des paiements le 20 septembre 2023, liquidateur : Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401.JAL2023000001147

SARL DMO Peinture et Décoration (DMO), 5 rue des Grands Coteaux, 44850 Le Cellier, RCS Nantes 533 657 995. Travaux de peinture et vitrerie. Date de cessation des paiements le 30 juin 2023, liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401.JAL2023000001148

SAS CAPTA PLUS, 1 avenue de l'Angévinère, 44800 Saint-Herblain, RCS Nantes 825 142 656. Programmation informatique. Date de cessation des paiements le 15 septembre 2023, liquidateur : Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401.JAL2023000001149

SARL ARIN, 2 rue du Fresche Blanc, 44300 Nantes, RCS Nantes 818 120 396. Sandwicherie snack sur place et à emporter. Date de cessation des paiements le 27 mars 2022, liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercoeur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401.JAL2023000001151

SAS GAST INVEST, 8 rue Ernest Sauvêtre, 44400 Rezé, RCS Nantes 915 347 975. Gestion de fonds. Date de cessation des paiements le 5 septembre 2023, liquidateur : Maître Delaere de la SCP Delaere 20 rue Mercoeur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401.JAL2023000001152

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 27 septembre 2023)

SAS GUIROCH NET, 31 rue Léon Gaumont, 44700 Orvault, RCS Nantes 838 724 425. Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel. Date de cessation des paiements le 18 avril 2023, Mandataire Judiciaire : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401.JAL2023000001137

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
SAUVEGARDE

(Jugement du 27 septembre 2023)

SAS ELAN, 1 avenue de l'Angévinère, 44800 Saint-Herblain, RCS Nantes 842

651 002. Services administratifs combinés de bureau. Mandataire Judiciaire : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401.JAL2023000001150

PROCEDURES EN COURS

CONVERSION EN LIQUIDATION
JUDICIAIRE

(Jugement du 27 septembre 2023)

SAS ACTIV'PROPRETE ASSOCIES, 15 avenue de la Passagère, 44800 Saint Herblain, RCS Nantes 804 170 611. Nettoyage courant des bâtiments. Liquidateur : Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes.
4401.JAL2023000001140

SAS KAC INVEST, 6 route de Vannes, 44100 Nantes, RCS Nantes 885 178 251. Restauration traditionnelle. Liquidateur : Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes.
4401.JAL2023000001153

AUTRES JUGEMENTS

ARRÊT DU PLAN DE CESSIION

(Jugement du 27 septembre 2023)

SAS ACTIV'PROPRETE ASSOCIES, 15 avenue de la Passagère, 44800 Saint Herblain, RCS Nantes 804 170 611. Nettoyage courant des bâtiments. Jugement en date du 27 septembre 2023 arrêtant le plan de cession totale au profit de la société Costa expansion agissant avec faculté de substitution au profit de la filiale net ouest.
4401.JAL2023000001138

MODIFICATION DU PLAN DE
REDRESSEMENT

(Jugement du 27 septembre 2023)

DAVRY (nom d'usage (EII)) Michel Christian Alain, 18 rue Aristide Briand, 44110 Châteaubriant, RCS Nantes 403 177 074. Débits de boissons. Jugement en date du 27 septembre 2023 modifiant le plan de redressement.
4401.JAL2023000001154

(Jugement du 28 septembre 2023)

SARL SN ELEC, 4 allée des Alizés, 44380 Pornichet, RCS Saint-Nazaire 853 790 319. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Date de cessation des paiements le 28 février 2023, liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402.JAL2023000000342

PROCEDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 27 septembre 2023)

SAS YLD PARE-BRISE, 8 rue de la Pierre, 44350 Guérande, RCS Saint-Nazaire 919 646 745. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Date de cessation des paiements le 31 août 2023, liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402.JAL20230000000337

SARL TRISKELL BAT, 15 rue de la Pré Neuve, Zac de Villejames, 44350 Guérande, RCS Saint-Nazaire 802 381 905. Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Date de cessation des paiements le 1^{er} septembre 2023, liquidateur : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 Vannes Cedex. Les dé-

clarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402.JAL20230000000338

SARL PLOMBERIE SYLVAIN YVON, 42 rue de Pornic, 44320 Saint-Père-en-Retz, RCS Saint-Nazaire 847 505 849. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Date de cessation des paiements le 31 janvier 2023, liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402.JAL20230000000340

SAS KER SENEGALOIS, 116 rue du Bocage, 44210 Pornic, RCS Saint-Nazaire 881 149 207. Restauration traditionnelle. Date de cessation des paiements le 31 mai 2023, liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402.JAL20230000000341

LECONTE (nom d'usage LECONTE (EII)) Alain Thierry, 167 avenue de Bonne Source, 44380 Pornichet, RCS Saint-Nazaire 411 602 576. Autres commerces de détail sur événementiels et marchés. Date de cessation des paiements le 31 janvier 2023, liquidateur : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 Vannes Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402.JAL20230000000339

PROCEDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 27 septembre 2023)

SAS YLD PARE-BRISE, 8 rue de la Pierre, 44350 Guérande, RCS Saint-Nazaire 919 646 745. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Date de cessation des paiements le 31 août 2023, liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402.JAL20230000000337

SARL TRISKELL BAT, 15 rue de la Pré Neuve, Zac de Villejames, 44350 Guérande, RCS Saint-Nazaire 802 381 905. Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Date de cessation des paiements le 1^{er} septembre 2023, liquidateur : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 Vannes Cedex. Les dé-

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 27 septembre 2023)

SAS DELESPAUL.RENOV, 34 rue de la Pierre, 44350 Guérande, RCS Saint-Nazaire 894 933 696. Travaux de menuiserie métallique et serrurerie. Date de cessation des paiements le 27 septembre 2023, Administrateur Judiciaire : Selarl Saj en la personne de Me Vincent Bonneau 24 Boulevard Victor Hugo 44600 Saint-Nazaire Mandataire Judiciaire : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402.JAL20230000000336

ABONNEMENT

TÉL. : 02 40 47 00 28

abonnement@informateurjudiciaire.fr

PROCÉDURES EN COURS

CONVERSION EN LIQUIDATION
JUDICIAIRE

(Jugement du 27 septembre 2023)

EURL BRETAGNE PLATRERIE, 32 rue des Genêts, 44780 Missillac, RCS Saint-Nazaire 412 370 892. Travaux de plâtrerie. Liquidateur : Selar Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 la Baule cedex. 4402JAL202300000000335

AUTRES JUGEMENTS

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 27 septembre 2023)

JAMET (nom d'usage JAMET (EI)) Pierre, rue de la Pree, Zone Artisanale de la Pree, 44770 Préailles, RCS Saint-Nazaire 822 007 837. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Durée du plan : 9 ans. Commissaire à l'exécution du plan : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 Vannes Cedex... 4402JAL202300000000334

85 VENDÉE

LA ROCHE-SUR-YON

CONSTITUTIONS



LTP

Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social : 31 rue Faraday
85000 LA ROCHE SUR YON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA ROCHE SUR YON du 25/09/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : LTP. Siège social : 31 rue Faraday 85000 LA ROCHE SUR YON. Objet social : l'acquisition, l'administration, l'aménagement et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou à bâtir dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Madame Linda FEZZANI demeurant 4 rue des Lilas 44115 BASSE GOULAINNE. Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON. Pour avis. La Gérance

L23IJ17012



LES RAUDIÈRES

Société Civile d'Exploitation Agricole
Siège social : 2 La Haute Papinière
La Guyonnière
85600 MONTAIGU-VENDEE
Société au capital de 5 000 €
En cours d'immatriculation au
RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 22 septembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SCEA

L23IJ17495



WWW.ANNONCELEGALE.
INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

In Extenso

Experts-Comptables

LES HERBIERS

STEF&CO IMMO 5
Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
23 rue Octave de Rochebrune
85200 FONTENAY LE COMTE
RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 2 octobre 2023, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : société civile immobilière,
Dénomination : STEF&CO IMMO 5,
Siège : 23 rue Octave de Rochebrune,
85200 FONTENAY LE COMTE,
Objet : acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, construction, échange, apport ou autrement, et accessoirement la vente desdits biens ; emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires,
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés,
Capital : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire,
Gérance : Madame Coralie LE TELLIER-GUILLARD et Monsieur Stéphane LE TELLIER-GUILLARD, demeurant ensemble au 23 rue Octave de Rochebrune, 85200 FONTENAY LE COMTE.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, sauf entre associés, agrément des associés représentant au moins les deux-tiers des parts sociales.
Immatriculation au RCS de LA ROCHE SUR YON.

L23IJ17630

MODIFICATIONS



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

STRAT ENGINE

SAS au capital de 24 000 €
porté à 74 000 €

25 rue des Halles, Centre d'affaires Pompidou, Immeuble des Halles, 5ème étage,
85000 LA ROCHE SUR YON,
821 326 691 RCS LA ROCHE SUR YON

Par PV de l'AG en date du 27/09/2023 et certificat de dépôt des fonds établi le 26/09/2023 par la banque dépositaire des fonds,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 50 000 €, par émission de 5 000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 24 000 € à 74 000 €.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. Ancien capital : 24 000 €, nouveau capital 74 000 €.
POUR AVIS
Le Président

L23IJ16711



PIZZ'ARDOISE

SARL au capital de 20 000 €
Siège social :

4 IMPASSE DES COCCINELLES
85600 SAINT GEORGES DE MONTAIGU
RCS de LA ROCHE-SUR-YON
n° 844 795 237

L'AGO du 22/09/2023 a décidé à compter du 22/09/2023 de rendre effective la démission de M. PONDEVIE Emmanuel

aux fonctions de co-gérant.
Modification au RCS de LA ROCHE-SUR-YON

L23IJ16990

In Extenso

Experts-Comptables

LES HERBIERS

BROVE

Société par actions simplifiée
Au capital de 500 euros
Siège social : 24, rue de Puy Gros
la Verrie 85130 CHANVERRIE
903 280 220 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS

Aux termes et à compter des décisions du 22/09/2023, l'associée unique :

- a décidé d'étendre l'objet social à la location et vente de machines à café, bouilloire et thé ainsi que d'accessoires et d'apporter des précisions quant à la nature des produits vendus par la Société, à savoir la vente d'épicerie fine et notamment de café, thé, sirop, chocolats, biscuits et de modifier l'article 2 des statuts.
- a constaté la démission de la Société GEB&CO de ses fonctions de Directrice Générale et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

L23IJ17576

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

PAJOT PROMOTION

Société par actions simplifiée
au capital de 500 115 euros
porté à 500 130 euros
Siège social : 4 square John Bardeen -
85300 CHALLANS
909 003 584 RCS LA ROCHE SUR YON

AUGMENTATION DU
CAPITAL SOCIAL

Aux termes des décisions du 29 septembre 2023, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social pour le porter à 500 130 euros, par émission de 15 actions nouvelles de numéraire.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Le Président

L23IJ17585

SOCIETE ESSARTAISE DE
DISTRIBUTION (SO.ES.DIS)

Société par actions simplifiée
au capital de 194 140 euros
Siège social : Route de La Roche-Sur-Yon
- Les Essarts -
85140 ESSARTS-EN-BOCAGE
321 018 483 RCS LA ROCHE-SUR-YON

Aux termes des décisions de l'Assemblée unique en date du 02 octobre 2023, la société STRATECODIS, société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros, ayant son siège social Route de La Roche-sur-Yon - 85140 ESSARTS-EN-BOCAGE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE-SUR-YON sous le numéro 978 189 470, a été nommée Présidente à compter du même jour, en remplacement de la société ARKEDIS, démissionnaire.

L23IJ17713

ANNONCES LÉGALES

TÉL : 02 40 47 00 28

annonces-legalesinformatriceurjudiciaire.fr

MODIFICATIONS

L'assemblée générale ordinaire de la société OLVAC, SAS au capital de 35.000 €, ayant son siège social ZA route de la Tranche 85430 LA BOISSIERE DES LANDES (342 584 117 RCS LA ROCHE SUR YON) du 2 octobre 2023 a désigné en qualité de Président M. Olivier JOREAU, 19 rue Flora Tristan 85340 LES SABLES D'OLONNE, en remplacement de la société BM FINANCES démissionnaire, avec effet le même jour. POUR AVIS
L23IJ17760



AVOCATS ASSOCIES SJOA
8 Rue Linné 44100 NANTES

Modifications intervenues dans l'information légale concernant la société « **SARL PATRICK MORINEAU INVESTISSEMENTS** » Capital 7 502 € Siège La Tignonnière 85430 AUBIGNY-LES-CLOUZEUX SIREN 379 584 501 RCS LA ROCHE SUR YON

Décisions du 13.9.2023

CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : 7 502 € - Nouvelle mention : 260 000 €

Pour avis

L23IJ17767

DISSOLUTIONS



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

MG FUNERAIRE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 2 000 euros
Siège social : 31 Rue du Moulin des Dames
85450 LA TAILLEE

Siège de liquidation : 31 Rue du Moulin des Dames
85450 LA TAILLEE

888 377 660 RCS La Roche sur Yon

Aux termes d'une décision en date du 29/09/23, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/23 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Mme Maud GARNIER, demeurant 31 Rue du Moulin des dames 85450 LA TAILLEE, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 31 Rue du Moulin des dames 85450 LA TAILLEE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de la Roche s/Yon en annexe au RCS.

Pour avis
Le Liquidateur

L23IJ17370



Rue de Québec
49300 CHOLET

MARIE CAMBRA CONSEIL
Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 7 622,45 euros
Siège : 5 rue Belle Allée 85290 MORTAGNE SUR SEVRE

Siège de liquidation : 5 rue Belle Allée, 85290 MORTAGNE SUR SEVRE
383 624 798 RCS LA ROCHE SUR YON

L'AGE réunie le 30/09/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur, Madame OVIEDO épouse CAMBRA demeurant 5 rue Belle Allée, 85290 MORTAGNE SUR SEVRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 5 rue Belle Allée, 85290 MORTAGNE SUR SEVRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au RCS.

Pour avis
Le Liquidateur

L23IJ17509



ETABLISSEMENTS DOUTHEAU

Société par actions simplifiée au capital de 3 792 €

Siège social : 26 rue de la Grenaiterie 85370 NALLIERS

414 973 776 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes de décisions en date du 26 septembre 2023, l'associé unique a décidé de dissoudre la société par anticipation à compter du 30 septembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Jean-Luc DOUTEAU, demeurant à NALLIERS (Vendée), 26 rue de la Graineterie, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social sis à NALLIERS (Vendée), 26 rue de la Graineterie. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur

L23IJ17707

In Extenso

Experts-Comptables

LES HERBIERS

LINGERIE COTE DE LUMIERE

SARL en liquidation

au capital de 8 000 euros

Siège social : 10 Rue Nationale

85440 TALMONT SAINT HILAIRE

Siège de liquidation :

6 Allée du Rayon D'Or

85340 L'ILE D'OLONNE

819 726 365 RCS LA ROCHE SUR YON

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes et à compter d'une AGE du 28/06/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Mme Julie GUICHARD, demeurant 6 Allée du Rayon D'Or 85340 L'ILE D'OLONNE, pour toute la durée de la liquidation, a été nommée liquidatrice avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour

procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au RCS.

L23IJ17818

CLÔTURES

RAYNEAU

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 8 000 euros

Siège social et de liquidation :

30, rue de la Chapelle

85170 LE POIRE SUR VIE

821 444 684 RCS LA ROCHE SUR YON

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 avril 2023 au 30 rue de la Chapelle 85170 LE POIRE SUR VIE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Katia RAYNEAU, demeurant 30, rue de la Chapelle 85170 LE POIRE SUR VIE, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L23IJ17385

LOCATIONS GERANCES



AVOCATS

LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02 octobre 2023, la société SOCIETE ESSARTAISE DE DISTRIBUTION (SO.ES.DIS), société par actions simplifiée au capital de 194 140 euros, dont le siège social est Route de La Roche-Sur-Yon, Les Essarts - 85140 ESSARTS-EN-BOCAGE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE-SUR-YON sous le n° 321 018 483 a confié à la société STRATECODIS, société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est Route de La Roche-Sur-Yon, Les Essarts - 85140 ESSARTS-EN-BOCAGE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le n° 978 189 470,

L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de **supermarché à prédominance alimentaire** exploité sous l'enseigne « SUPER U » à Route de La Roche-Sur-Yon, Les Essarts - 85140 ESSARTS-EN-BOCAGE,

Pour une durée de 1 an à compter rétroactivement du 1^{er} octobre 2023 à 0 heure renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation, sauf dénonciation.

L23IJ17714

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. : 02 40 47 00 28

abonnements@informateurjudiciaire.fr

FONDS DE COMMERCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Thomas ETIENNE, Notaire Associé à MONTAIGU -VENDEE le 29 septembre 2023, enregistré au SPFE de LA ROCHE-SUR-YON, le 4 octobre 2023, Dossier 2023 00081785, référence 8504P01 2023 N 02169, a été cédé un fonds de commerce de **RESTAURANT** sis à ROCHESEVIERE (85620) 54 rue des Alouettes, connu sous le nom commercial « **ROYAL INDIEN** » (829191329 RCS NANTES),

Par la Société «**ROYAL**», SARL à associé unique, au capital de 1 000,00 euros, dont le siège est à LA MONTAGNE (44620) 5 rue Edouard Branly, identifiée au SIREN sous le numéro 829191329 au RCS de NANTES,

A la Société «**SAJU**», SARL, au capital de 10 000,00 euros, dont le siège est à ROCHESEVIERE (85620) 54 rue des Alouettes, identifiée au SIREN sous le numéro 953911963 au RCS de LA ROCHE -SUR-YON.

Moyennant le prix principal de QUATRE-VINGTQUATRE MILLE EUROS (84 000,00 EUR).

Jouissance : 1^{er} octobre 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Maître Thomas ETIENNE sise à MONTAIGU-ENDEE (85600) 1 rue de la Brèche, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L23IJ17813

REGIMES MATRIMONIAUX



SAS dénommée « Estuaire Notaires », titulaire d'un Office Notarial à CLISSON (44), 7, Avenue Olivier de Clisson, bureau permanent à CUGAND (85), 1 rue des Chaunières

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Christian DEVOS, Notaire à CLISSON, office notarial n°44029, le 2 octobre 2023,

Monsieur Jocelyn Yannick Joseph DOUILLARD, Gérant de société, né à CHOLET (49300) le 11 janvier 1973 et Madame Lynda Annie LEROY, infirmière libérale, née à CHOLET (49300) le 11 septembre 1973 demeurant ensemble à CUGAND (85610) lieu-dit La Grenotière.

Mariés à la mairie de TILLIERES (49230) le 18 juillet 1998 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont aménagé leur régime matrimonial ainsi : adjonction à leur régime matrimonial actuel d'une clause d'attribution intégrale de la communauté au survivant des époux.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Christian DEVOS, notaire à CLISSON (44190), 7 av. Olivier de Clisson, où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.

Pour avis.

L23IJ17675

RECTIFICATIFS

RECTIFICATIF ANNONCE
CESSION DE FONDS DE
COMMERCE

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans L'INFORMATEUR JUDICIAIRE du 22 septembre 2023, concernant cession d'un fonds de commerce de **RESTAURATION DE TYPE RAPIDE** sis à LA GARNACHE (85710) Rue du Chemin Bas, connu sous le nom commercial CASA DI PIZZA par Monsieur Thierry Philippe Marcel PASCAL et Madame Nelly Josiane Sylvie CRENN au profit de la Société dénommée CASA DI PIZZA.

Au lieu de lire : il a été cédé par Monsieur Thierry Philippe Marcel PASCAL, demeurant à CHALLANS (85300) 72 chemin du Parois, identifiée au SIREN sous le numéro 392998415 et immatriculée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON; et Madame Nelly Josiane Sylvie CRENN, demeurant à CHALLANS (85300) 72 chemin du Parois, identifiée au SIREN sous le numéro 751782160 et immatriculée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON, il y a lieu de lire : il a été cédé par Monsieur Thierry Philippe Marcel PASCAL, demeurant à CHALLANS (85300) 72 chemin du Parois, identifiée au SIREN sous le numéro 392998415 et non immatriculée au RCS; et Madame Nelly Josiane Sylvie CRENN, demeurant à CHALLANS (85300) 72 chemin du Parois, identifiée au SIREN sous le numéro 751782160 et non immatriculée au RCS.

Le reste de l'annonce reste inchangé.

Pour avis, le notaire

L23IJ17484

RECTIFICATIF

Annonce rectificative à celle parue le 29/09/2023 sous le numéro L23IJ17154 dans l'Informateur Judiciaire relative à la cession du fonds de commerce de la société CAP SELLERIE NAUTIQUE à la société T.TOP :

Il convient de lire :

«T.TOP, société par actions simplifiée au capital de 270 010 euros, dont le siège social est situé Zone Act Espace Vie Atlantique Nord La Chauvière 85190 AIZENAY, immatriculée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON sous le numéro 481 469 534»

Pour avis

L23IJ17597

AUTRES ANNONCES

LITTLE BEAR SAS au capital de 10.000 € sise ZA 85700 MENOMBLET 507697324 RCS de LA ROCHE-SUR-YON, Par décision du 25/09/2023 de la société SAS ARMAGNAC BOIS, ayant son siège 4 rue des Pyrénées 65390 AURESSAN, immatriculée sous le n°431 704 402 RCS Tarbes, associée unique de la société LITTLE BEAR, a été prononcée la dissolution sans liquidation de ladite Société, dans les conditions de l'article 1844-5 al. 3 du Code civil. Les créanciers peuvent faire opposition devant le Tribunal de Commerce de La Roche-sur-Yon dans les trente jours de la présente publication. Du fait de cette dissolution sans liquidation le contrat de location gérance conclu entre les sociétés LITTLE BEAR et SAS ARMAGNAC BOIS depuis le 01/09/2018 est résilié à effet au 01/01/2023.

L23IJ17669



Le site d'emploi 100% dédié
aux cabinets d'expertise comptable

**RECRUTEZ
EN RÉVÉLANT VOTRE
ATTRACTIVITÉ**

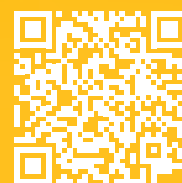
Rendez-vous sur lamacompta.co



“ IJ ”

Se charge de mes annonces
légales sur toute la France.

Une plateforme dédiée,
la relecture assurée, le tout
en instantané!



WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

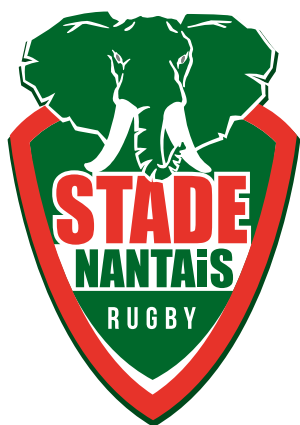
e-mail annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

tél 02 40 47 00 28

PLATEFORME
D'ANNONCES
LÉGALES

LAISSEZ-VOUS SÉDUIRE PAR LE RUGBY NANTAIS !

PARTENAIRES
au premier regard



**Rejoignez vous aussi le Club
des Partenaires du Stade Nantais !**

À partir de 1 300€ HT sur la saison 2023-2024

Contact Lisa Coureaud
l.coureaud@stadenantais.fr
07 69 56 61 51

stadenantais.fr

In Extenso

Experts-Comptables

Ensemble pour aller plus loin

Partout en France les experts-comptables In Extenso vous accompagnent tout au long de la vie de votre entreprise.

Expertise comptable - Gestion sociale et paie - Audit - Juridique - Fiscalité - Accompagnement et conseil en création, reprise et transmission d'entreprise

In Extenso est fier et enthousiaste d'accompagner la professionnalisation du rugby à 7 via le **IN EXTENSO SUPERSEVENS**.

A photograph of three rugby players in action. Two players in yellow jerseys are jumping to catch a ball, while a player in a dark jersey is also jumping towards them. The background is a blurred stadium crowd.

In Extenso LE p

Près de chez vous...

Ancenis

02 40 83 17 52

La Roche-sur-Yon

02 51 24 07 90

Nantes Erdre

02 40 52 59 00

Sables-d'Olonne

02 51 95 11 22

Challans

02 51 35 00 35

Les Herbiers

02 51 64 88 31

Pornic

02 40 82 15 93

Saint-Herblain

02 51 80 18 00

Haute-Goulaine

02 40 13 65 65

Nantes Centre

02 51 80 18 00

Rezé

02 28 91 26 99

Thouaré-sur-Loire

02 28 16 21 64

La Baule

02 40 60 57 34

www.inextenso.fr

Suivez nos actualités sur notre page **LinkedIn In Extenso Ouest Atlantique**